

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

Opinion

Le piège tchadien

Fils du désert, le colonel Kadhafi rêve depuis des années de créer une vaste union regroupant sous sa houlette les peuples du Sahel. Projet utopique pour l'avancement duquel il a déjà dépensé des trésors. En dollars comme en machiavélisme.

Un rêve fou qui, ces prochaines semaines, dans les sables et les rochers du Tibesti pourrait bien tourner au cauchemar.

Solidement implantées dans la bande d'Aouzou, les troupes libyennes contrôlaient depuis 1983, par rebelles interposés, tout le territoire tchadien situé au nord du 16e parallèle.

Contrôlaient, parce que depuis que le colonel Kadhafi a jugé bon de vouloir écarter un Goukouni Oueddei jugé trop indépendant, les forces du GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition) se sont retournées contre les soldats de Tripoli, pactisant sans vergogne avec leurs anciens frères ennemis de N'Djamena.

Si bien que dans le Tibesti, les combats ont repris avec une violence que l'on n'avait plus vue depuis des années.

Guerre fantôme où, entre deux tempêtes de sable, chaque partie s'efforce de faire prendre à l'opinion mondiale ses vessies pour des lanternes.

Alors même que ses troupes se cassent les dents sur Bardai et investissent Wour et Zouar, le colonel Kadhafi persiste à nier toute participation libyenne aux combats et accuse Paris et Washington de visées néocolonialistes.

De son côté, à N'Djamena, M. Hissène Habré dément tout appui direct de l'armée officielle du Tchad aux forces goukounistes, et cela le jour même où selon des observateurs dignes de foi une colonne de cinquante véhicules bourrés d'armements et escortée par trois cent cinquante soldats des FANT faisait sa jonction avec les forces du GUNT dans les environs de Zouar.

Dans une région où les correspondants de guerre sont aussi rares que la pluie, difficile d'avoir une vision claire du déroulement des opérations.

Ce qui est certain toutefois, c'est que les troupes de Kadhafi, organisées de manière classique, ne doivent guère être à la fête sur un terrain qui par son relief et sa grandeur privilégie les petites unités mobiles du GUNT.

Une armée libyenne qui, de surcroît, n'a jamais beaucoup apprécié la mission qui lui est confiée au Tchad. A plus d'une reprise déjà, dans le passé, elle a sur ce point manifesté sa mauvaise humeur à l'égard de son colonel-président.

Sa prochaine colère contre le maître de Tripoli pourrait être à la mesure des revers sanglants qu'elle est en train d'essuyer au Tibesti. Et il n'est pas certain que les services de sécurité de Kadhafi suffisent cette fois à l'étouffer dans l'œuf.

Roland GRAF

Au quatrième jour des manifestations en Chine Le pouvoir s'impatiente



Les étudiants en marche dans les rues de Shanghai. Le pouvoir commence à montrer des signes d'impatience. (Bélino AP)

Au quatrième jour des manifestations d'étudiants réclamant une plus grande démocratie ainsi qu'une presse plus libre, les autorités chinoises ont semblé vouloir prendre les choses fermement en main afin d'en finir avec les manifestations de rues qui se sont amplifiées au fil des jours. A Shanghai, environ 4000 ouvriers se sont réunis hier en deux endroits de la ville alors que les étudiants, mis à part quelques petits groupes rapidement dispersés, ne sont pas descendus dans la rue.

Des messages d'avertissements, demandant à la population de respecter l'ordre public et rappelant qu'il était interdit d'organiser des manifestations sans autorisation, ont été ainsi diffusés par le canal de haut-parleurs placés sur la place du peuple de Shanghai et devant le siège du Parti communiste où des témoins ont constaté des rassemblements d'ouvriers.

Cette crispation des autorités chinoises au lendemain de l'une des plus grandes manifestations qu'ait connu la Chine communiste, s'explique, selon les observateurs, par une double crainte des dirigeants chinois. D'une part, la protestation menaçait de s'étendre et de prendre de l'ampleur. Des événements similaires à ceux de Shanghai se sont en effet déroulés à Canton. Selon un étudiant étranger cité par Reuter, plusieurs milliers de jeunes ont défilé samedi à Canton en portant des banderoles où se lisaient les mêmes revendications que celles formulées à Shanghai.

► Page 2

Les combats se poursuivent à l'extrême-nord du Tchad Kadhafi fait donner le napalm

Les combats se poursuivaient hier dans le Tibesti (extrême-nord du Tchad) et notamment à Zouar (sud-ouest), a-t-on indiqué à N'Djamena où l'on affirme que Goukouni Oueddei est soumis à des «tortures morales et physiques» pour qu'il demande à ses forces de déposer les armes. Les bombardements au napalm par l'aviation libyenne se sont intensifiés dans toute la région et les troupes libyennes ont lancé une nouvelle attaque hier matin, a indiqué un communiqué du haut-commandement des Forces armées nationales tchadiennes (FANT).

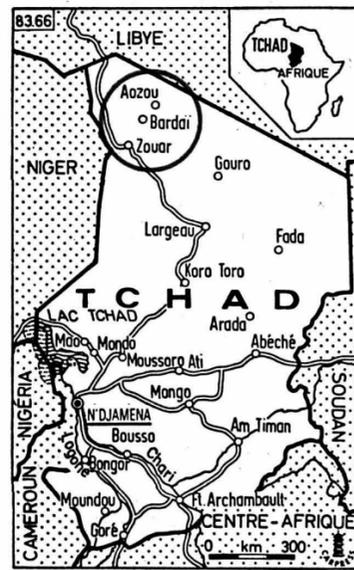
Selon ce communiqué, cité par Radio-Tchad, «les combats faisaient rage» lundi après l'attaque de Zouar par trois colonnes libyennes. Celles-ci, «ayant perdu la maîtrise du terrain» ont été relayées par l'aviation qui bombarde la

ville en utilisant des bombes au napalm et des gaz de combat.

Les troupes libyennes, fortes de quelque 2000 hommes et équipées de chars de fabrication soviétique, avaient pénétré dans le massif du Tibesti le 11 décembre

dernier, rappelle-t-on. Ces colonnes, parties du sud de la Libye et d'Aouzou, sont appuyées par l'aviation stationnée sur la base libyenne d'Aouzou.

(ats, afp)



Entourée d'un cercle, la zone où ont lieu actuellement les combats. (Archives Imp)

Transports publics français au point mort Le climat social s'effiloche



Les quais de gares français, ces jours, n'étaient pas synonymes d'agitation, à l'approche des fêtes de fin d'année. Seuls quelques moineaux et cheminots s'y sont risqués... (Bélino AP)

Le climat social s'est encore détérioré hier en France avec la poursuite, voire le durcissement dans certains cas, des grèves affectant les transports publics en dépit d'une mise en garde lancée par le gouvernement aux agents du secteur public. Les perturbations dues à la grève des employés du personnel roulant de la SNCF ont également touché la Suisse où des trains en direction de la France ont été annulés.

français. Des négociations sur les salaires devaient s'ouvrir en fin d'après-midi entre la direction et les syndicats.

Pour les voyageurs suisses, c'est à la gare de Bâle que la grève des cheminots français a eu le plus de répercussions. Si le trafic TGV n'a pour l'instant pas été affecté par la grève, les villes de Paris, Bruxelles et Metz n'ont été desservies lundi chacune que par un seul train direct en provenance de la ville rhénane. A Genève, deux trains ont été maintenus en direction de Lyon, les autres correspondances étant annulées. Les trains de nuit à destination de Paris (départs de Brigue via Lausanne et de Berne) étaient en principe maintenus, selon les CFF. (ats, afp, reuter)

Le mouvement de grève, déclenché vendredi essentiellement pour des questions salariales, s'est poursuivi dans les chemins de fer. Un train sur quatre circulait en moyenne hier sur le territoire



météo

Nord des Alpes: le ciel reste variable, passagèrement très nuageux. De faibles chutes de neige se produiront encore, principalement aux versants exposés aux vents du nord.

Tessin: assez ensoleillé.
Evolution probable: au nord, nébulosité changeante, quelques faibles chutes de neige et éclaircies. Très froid: baisse des températures nocturnes jusque vers -15 degrés. A nouveau des chutes de neige plus importantes à partir de vendredi et moins froid.

INDICE CHAUFFAGE

Voir en page 23

Mardi 23 décembre 1986
52e semaine, 357e jour
Fête à souhaiter: Armand

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	8 h 15	8 h 16
Coucher du soleil	16 h 46	16 h 47
Lever de la lune	—	0 h 04
Coucher de la lune	12 h 19	12 h 34
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	752,49 m	751,44 m
Lac de Neuchâtel	428,99 m	429,16 m

sommaire

«Tamoul Connection»
15 arrestations
à Berne

SUISSE

Page 4

R

région
2e cahier

Ski de fond dans le
canton de Neuchâtel
La guerre
des vignettes
PAGE 13

Entre miliciens chiïtes d'Amal et Palestiniens Le canon tonne à nouveau

Les combats entre miliciens chiïtes d'Amal et Palestiniens ont repris hier autour des camps de Beyrouth. Par ailleurs, le second Conseil des ministres extraordinaire de la Ligue arabe sur la «guerre des camps» devait se réunir hier en fin de matinée à Tunis.

Le Front de salut national palestinien (FSNP, coalition pro-syrienne hostile au chef de l'OLP Yasser Arafat) a indiqué que les camps de Chatila et Bourj Barajneh, au sud de Beyrouth, ont été bombardés après une accalmie relative dans la matinée.

Par ailleurs, l'éventualité de la tenue d'un sommet libano-syrien a été examinée hier lors d'une rencontre à Damas entre le président Assad et l'ancien président libanais Soleimane Frangié, chef de file des chrétiens du Liban-Nord, a-t-on indiqué de source bien informée.

D'autre part, le second Conseil des ministres extraordinaire de la Ligue

arabe sur la «guerre des camps» devait se réunir en fin de matinée à Tunis. Une nouvelle confrontation entre la Syrie et l'OLP paraissait probable à propos du rôle présumé de Damas dans la «guerre des camps». L'OLP a accusé à plusieurs reprises la Syrie de participer directement aux nouvelles offensives lancées par les miliciens chiïtes d'Amal contre des camps de réfugiés palestiniens au Liban.

Contrairement à la précédente réunion, on s'attendait, dans les milieux diplomatiques arabes, à ce qu'un nombre plus élevé de ministres assistent au Conseil. Seuls quatre chefs de la diplomatie, sur les 21 pays que compte la Ligue, avaient participé à la session des 8 et 9 décembre, au cours de laquelle les pays de la Ligue n'étaient pas parvenus à un accord sur des propositions de l'OLP sur un cessez-le-feu qui bénéficierait de garanties arabes.

(ats, afp, reuter)

J'aime bien être conseillé...

Droguerie
Parfumerie
Herboristerie

Perruco

Place Hôtel-de-Ville
Tél. 039/28.26.44

C'EST CHIC!

MONDE

E

entre autres

La mort au «Top 50»

Les commentaires les plus tristes paraissent souvent dans les journaux les plus drôles et l'on en trouve qui sont de véritables sanglots...

Le week-end passé, il a fallu avancer d'une heure l'inhumation de Malik Oussekin pour que la cérémonie puisse se dérouler décemment et que la famille puisse se recueillir à peu près tranquillement, loin des récupérateurs de morts à des fins politiques.

Néanmoins, la télévision était présente. Les fleurs étaient en abondance et, malgré la proximité de Noël, la foule était proche...

Rendre hommage à Malik Oussekin, victime des violences policières, en raison probablement de la couleur de sa peau, c'est un acte louable. On ne condamnera jamais suffisamment le racisme...

Mais le racisme est plus insidieux que l'on pense généralement.

Parmi ceux qui luttent contre lui ou prétendent le combattre, nombreux sont ceux et celles qui établissent des catégories parmi ses victimes, qui pleurent sur les uns et restent de glace devant les autres...

Dans le «Canard enchaîné» de la semaine dernière, Sylvie Caster dénonce cet apartheid.

Elle rappelle: «En un seul automne, trois incendies criminels ont tué 17 immigrés dans la XXe, arrondissement de Paris. Dans la presse, ces morts n'ont pas fait un tabac.»

Elle rafraîchit encore nos mémoires: «Le vendredi 5, un jeune Beur de 19 ans, Abdel Benhyakis est tué par un policier ivre à Pantin... Dans les journaux, il «vaut» plus qu'une brève. On lui dédie la longueur d'un article. Dans la rue aussi, il «vaut» plus: ce sont 2000 personnes qui se retrouvent pour une marche silencieuse...»

Et Sylvie Caster de conclure: «On se retrouve dans une sorte de «Top 50» de l'émotion de la mort. Où le mort étudiant fait un tube, émeut tout le monde. Où le mort pas étudiant s'insinue de justesse, soutenu par les siens. Et où les morts incendiés ne valent pas un clou.»

Avant de jeter l'anathème aux CRS racistes, gardez en mémoire le cri rauque et dérangeant de la collaboratrice de l'hebdomadaire satirique français!

Willy BRANDT

Procès contre l'ancien régime militaire uruguayen Le Parlement passe l'éponge

La Chambre des députés uruguayenne a approuvé hier une loi, adoptée dimanche par le Sénat, qui met un point final aux enquêtes touchant aux violations des droits de l'homme commises sous le précédent régime militaire. La loi concerne les personnes «qui ont agi à l'occasion d'actes commis en services commandés par la hiérarchie entre 1973 et 1985».

La nouvelle loi déclare caduque l'action punitive de l'Etat pour les délits commis jusqu'au 1er mars 1985 par les militaires, policiers et fonctionnaires assimilés. Les députés (60 contre 37) qui ont voté la loi ont fait valoir qu'elle éviterait une crise institutionnelle dérivant d'un éventuel éloignement des militaires à l'égard de la justice.

Le vice-président Enrique Tarigo a expliqué que les partis politiques avaient été contraints de chercher une solution pour empêcher une dangereuse détérioration des relations avec les militaires, qui ont menacé de boycotter le procès de plusieurs officiers, qui doit s'ouvrir ce lundi.

Le projet de loi a été proposé par le parti Blanco, principale formation

d'opposition, en remplacement d'un texte du parti Colorado du président Julio Sanguinetti, qui aurait accordé une amnistie complète à tous les officiers accusés.

Dimanche, la loi a été approuvée au Sénat par le parti Colorado et par la majorité des membres du parti Blanco, alors que la coalition de gauche Frente Amplio s'y est opposée.

De violents heurts entre manifestants et forces de l'ordre ont éclaté à la suite de l'approbation de la loi par le Sénat. De nombreux blessés ont été enregistrés, selon des témoins, mais la police n'a pas donné de bilan de ces incidents. Il s'agirait des affrontements les plus graves depuis mars 1985, date de la prise de

fonction du gouvernement constitutionnel.

Plusieurs parlementaires appartenant aux partis Colorado et Blanco ont été agressés alors qu'ils entraient au Parlement, toujours selon des témoins. A l'aide de barres de fer et de pierres, les manifestants ont détruit une quinzaine de voitures appartenant à des députés de ces deux formations.

En pleine Chambre des députés, d'ailleurs, des coups de poings ont été échangés entre représentants du parti Colorado et du parti d'opposition de gauche, ce qui a provoqué une suspension de séance.

Quelque 5000 personnes ont été emprisonnées en Uruguay entre 1973 et 1984. Plus de 150 personnes ont disparu, parmi lesquelles 11 enfants, rappelle-t-on. (ats)

Aide russe à Managua

L'Union Soviétique accordera une aide de 300 millions de dollars au Nicaragua sandiniste en 1987, selon les termes d'un accord de coopération signé à Moscou, a rapporté dimanche le journal «Barricada».

L'aide soviétique concerne principalement des livraisons de pétrole, de matières premières et de machines, a ajouté le quotidien.

Le ministre de la coopération du Nicaragua, M. Henry Ruiz ayant déclaré lors d'une récente interview que l'aide annuelle de l'URSS à son pays se montait à 600 millions de dollars, il semble que l'accord signé dimanche ne concerne qu'une partie de celle-ci. (ats, reuter)

Le général Jaruzelski et le cardinal Glemp d'accord Le Pape invité en Pologne

Le chef de l'Etat et du parti polonais, le général Jaruzelski, et le cardinal-primat de Pologne, Mgr Glemp, se sont rencontrés en tête-à-tête lundi à Varsovie, a annoncé l'agence de presse PAP qui ajoute que les deux interlocuteurs sont tombés d'accord pour inviter le pape Jean Paul II en Pologne.

Cette troisième visite du souverain pontife dans son pays natal où il a déjà séjourné en 1979 et 1983 doit se situer en juin 1987. Le pape Jean Paul II, rappelle-t-on, insiste pour se rendre à Gdansk qu'il n'a pu visiter lors de ses deux précédents voyages.

Le général Jaruzelski et le cardinal Glemp, indique un communiqué publié à l'issue de la rencontre, ont par ailleurs estimé qu'il fallait «accélérer les travaux» sur l'élaboration du statut juridique de l'Eglise nationale qui à ce jour, note-t-on, est considérée officiellement comme une simple association. (ats, afp)

Ventes d'armes américaines à Téhéran Le fiston part avec la caisse

Mehdi Bahremani, le fils aîné du président du Parlement iranien Hachemi Rafsandjani, aurait pris la fuite vers le Canada avec au moins six millions de dollars provenant de commissions sur les ventes d'armes américaines à l'Iran, a rapporté l'«Observer».

D'après l'hebdomadaire anglais, qui fait état de sources iraniennes anonymes, Mehdi Bahremani, 25 ans, aurait quitté le 15 novembre son domicile bruxellois pour Toronto, afin d'éviter les questions d'un enquêteur iranien portant sur son implication dans l'achat d'armes américaines pour l'Iran.

Bahremani serait un proche collaborateur de Manoucher Ghorbanifar, chef des services secrets iraniens en Europe. Ce dernier aurait joué un rôle clé dans

les ventes d'armes américaines à l'Iran. Selon l'«Observer», Bahremani aurait acquis plus de six millions de dollars en commissions sur les ventes d'armes entre juillet 1985 et septembre 1986 et craint que ses activités portent préjudice à son père, qui est un proche de l'ayatollah Khomeiny.

Bahremani dirige une firme d'importations et voyage sous un nom d'emprunt, selon le journal. Lorsque l'affaire des ventes d'armes a été révélée, le président iranien Ali Khamenei a ordonné une enquête et a envoyé un enquêteur à Téhéran pour interroger Bahremani. «S'il est établi que Rafsandjani a gagné de l'argent pour lui et sa famille avec les ventes d'armes, sa position politique serait gravement menacée», conclut l'«Observer». (ap)

En bref

● MILAN. — Paolo Pillitteri, un beau-frère du président du Conseil italien Bruno Craxi, a été élu lundi maire de

Milan à l'issue d'un vote du Conseil municipal de la ville.

● SALISBURY. — Deux femmes ont été violées et étranglées durant le week-end à Salisbury, dans le sud de l'Angleterre.

● BARCELONE. — Un homme qui avait pris en otages cinq personnes dans une succursale de la Caisse d'épargne de Catalogne «La Caixa» à Montcada i Reixac, à environ 12 km de Barcelone, s'est rendu la police.

● ISLAMABAD. — Un nouveau gouvernement pakistanais de seize membres toujours présidé par M. Mohammad Khan Junejo, a été formé et a prêté serment.

Devant les tribunaux US Maladies d'amour

Les tribunaux américains reçoivent de plus en plus fréquemment des plaintes émanant de personnes contaminées (SIDA, herpès) par leurs anciens partenaires au cours de rapports sexuels.

«Il y a encore trois ou quatre ans, cela n'arrivait pas» constate Stephen Befort, qui enseigne le droit à l'Université du Minnesota.

Les compagnies d'assurances sont durement sollicitées: Stewart Perry, un avocat de Minneapolis, a obtenu pour une cliente souffrant d'herpès quelque 25.000 dollars.

Une autre jeune femme tente d'obtenir 100.000 dollars de dommages et intérêts. Elle déclare que l'herpès a bouleversé sa vie, apportant humiliation et solitude. (ap)

Chine: le pouvoir s'impatiente

Page 1

Les autorités nourrissent également la crainte que la contestation contamine d'autres couches de la population, notamment les milieux ouvriers qui en raison de leur nombre auraient donné une toute autre dimension au mouvement. Selon certains diplomates en poste à Pékin interrogés par le correspondant de l'AFP, de nombreux ouvriers ont en effet sympathisé avec les étudiants et participé aux différents rassemblements contestataires.

La journée de lundi n'a pas connu de manifestation significative alors qu'un appel au boycottage des cours à l'Université des Communications, lieu d'origine du mouvement, semblait très peu suivi. Selon les observateurs, ce phénomène d'essoufflement s'explique par la mauvaise organisation du mouvement et par l'absence de coordination entre les étudiants et les ouvriers ayant rejoint ces derniers.

D'autre part, la presse, après plusieurs jours de mutisme total sur les événements, s'est mise à commenter les manifestations, dénonçant «les activités provocatrices d'un petit nombre de personnes aux mobiles troubles». Le principal journal de Shanghai, métropole industrielle de 12 millions d'habitants, a ainsi

indiqué que des «criminels» avaient profité des manifestations «pour troubler l'ordre public». Le journal ajoute que les manifestations «ont provoqué des embouteillages monstres affectant la production et l'ordre social». (ats)

Plages du Massachusetts Déprime chez les baleines

Une quarantaine de baleines se sont échouées vendredi, pour une raison inconnue, sur une plage du Massachusetts, près de laquelle 26 de leurs congénères avaient péri au début du mois.

Trente-neuf cétacés étaient complètement émergés sur le sable de la plage de Cook Brook au Cape Cod, alors que plusieurs autres nageaient tout près de la côte, ont indiqué les responsables de l'Aquarium marin de Nouvelle-Angleterre.

Des dizaines de personnes se sont rendues sur place pour tenter, sans grand espoir du fait de l'importance de la marée, de remettre les baleines à l'eau. Leurs organes internes risquent d'être écrasés, l'énorme poids des cétacés n'étant plus supporté par l'eau.

Le 3 décembre, 57 baleines s'étaient échouées sur une plage de la même région; malgré les efforts des spécialistes, 26 étaient mortes. (ats, afp)

Produits de mauvaise qualité L'URSS ne badine pas!

Trois dirigeantes d'une entreprise de confection en Ukraine ont été condamnées à deux années de camp de travail et à de fortes amendes pour avoir laissé manufacturer des produits de mauvaise qualité, a annoncé lundi l'agence TASS.

Ces condamnations à des peines de camp de travail sont les premières à être annoncées pour ce délit jusqu'alors sanctionnées par des amendes ou des révocations.

Les trois responsables, la directrice de l'usine Valentina Pisarik, l'ingénieur-en-chef Nina Prazdnikova et l'inspectrice-en-chef de la production Galina Farina, se sont vues appliquer l'article 147 du code criminel ukrainien qui prévoit des poursuites pour «la fabrication systématique de produits incomplets, inférieurs à la norme et de mauvaise qualité».

Ces trois femmes vont également devoir payer 10.000 roubles d'amendes (une somme supérieure à leurs salaires annuels). L'usine qu'elles dirigeaient, rapporte l'agence soviétique, a perdu l'an dernier 200.000 roubles en raison de la

mévente de sa production refusée par les consommateurs.

Les vols croissent

Par ailleurs, les vols, en particulier les cambriolages, sont en augmentation en Union soviétique, selon le mensuel «Légalité socialiste» qui, fait rare en URSS, publie dans son numéro de décembre des données statistiques sur la criminalité.

Les vols déclarés ont augmenté de 7,7% en 1985 par rapport à l'année précédente, selon cette revue. Le nombre de personnes condamnées pour vol, vol qualifié ou vol à main armée a augmenté de 32,6% pendant la période 1981-85.

Le nombre de cas de vol ayant débouché sur une arrestation s'est élevé en 1985 à 64,2% au niveau national, affirme «Légalité socialiste».

Un débat est actuellement en cours en URSS sur l'opportunité de rendre publiques des données chiffrées concernant les diverses formes de criminalité. (ats, afp)

Ajournement du procès de Bokassa

La Cour veut en finir

Le président de la Cour chargée de juger Jean-Bedel Bokassa a refusé hier d'accéder à la requête de la défense d'un ajournement d'une semaine du procès.

La défense avait demandé cet ajournement car l'ancien empereur, âgé de 65 ans, souffre d'hypertension.

Le juge Edouard Franck a expliqué que la Cour ne pouvait perdre de temps et il a réagi avec virulence aux protestations de la défense en criant: «La Cour a déjà pris sa décision». La Cour ne siègera toutefois pas les 24 et 25 décembre en raison des fêtes de Noël.

L'avocat de la défense Me Francis Szpiner a déclaré que le procès irait plus vite «si nous arrêtons d'appeler les mêmes témoins et de poser les mêmes questions».

Les auditions de hier ont eu trait à la disparition et à la mort de l'ancien chef adjoint de la police, Kingelewa Boubacar, en 1970. L'accusation a aussi rappelé

plusieurs témoins pour qu'ils donnent des détails dans le cas de la mort en détention de l'ancien ministre des Travaux publics Auguste Mbongo. Bokassa est accusé d'avoir ordonné qu'il soit affamé.

Sur Boubacar, les témoins ont rapporté qu'il refusait de prendre part aux arrestations arbitraires et aux déportations qui étaient fréquentes sous Bokassa. C'est pour cela qu'il a été emprisonné et tué, ont-ils dit. L'accusation a affirmé que Bokassa avait donné l'ordre que Boubacar soit arrêté et tué. Un témoin a raconté qu'il avait été violemment battu puis jeté en prison sans boire ni manger pendant trois jours.

Seuls quelques-uns des quelque 200 témoins attendus ont jusqu'à présent déposé. Il faudra encore deux à trois semaines pour entendre tous les témoins. (ap)

Technicien nucléaire israélien arrêté pour espionnage Vanunu enlevé à Rome

La censure militaire israélienne a levé hier l'interdiction faite à la presse, tant nationale qu'internationale, de rendre compte des déclarations faites par Mordechai Vanunu, ce technicien nucléaire israélien arrêté pour espionnage, selon lesquelles il a été enlevé à Rome pour être jugé pour divulgation de secrets atomiques.

Alors qu'il était transporté dimanche à bord d'une fourgonnette de sa prison à un tribunal de Jérusalem siégeant à huis clos, Vanunu avait écrit sur la paume de sa main, tendue vers les journalistes: «Enlevé à Rome 21 heures, 30.9.86. Etais venu à Rome le 29 à bord du vol 504».

Le message paraissait indiquer que Vanunu — disparu de Londres depuis fin septembre — avait quitté la capitale britannique le 29 septembre et qu'il avait été mystérieusement enlevé à l'aéroport

de Rome pour être transféré en Israël afin d'y répondre devant la justice de l'accusation de haute trahison.

La censure israélienne avait, la veille, interdit à la presse de rendre compte du message transmis par Vanunu.

A Londres, le quotidien «Evening Standard» a rapporté hier que Vanunu a été enlevé à son arrivée à l'aéroport de Rome, le 30 septembre, qu'il avait gagné à bord d'un vol des British Airways en provenance de Londres.

Le journal britannique ajoute qu'il avait été convaincu de gagner la capitale italienne par une jeune femme du nom de Cindy, travaillant très probablement pour le Mossad (services secrets israéliens).

De source proche des services de renseignements italiens, on a cependant démenti l'information et indiqué que Vanunu avait en fait été enlevé à Paris. (ats, reuter)

● La commission européenne, qui a proposé cette année des mesures «relativement modestes» concernant les marchés financiers, fera l'an prochain des propositions plus substantielles concernant la libéralisation des mouvements courants, a déclaré M. Jacques Delors, président de l'exécutif communautaire.

● ANGOULÈME. — Les anciens rapatriés d'Algérie ont décidé de refuser les récentes mesures annoncées par M. Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés: 30 milliards de francs français pour les Pieds-Noirs et l'effacement de leur dette, 500 millions de francs français pour les anciens Harkis.

VAG RENÉ JUNOD SA
 Av. Léopold-Robert 115
 VAC-Ameublement
 Rue des Crêtets 130
 2300 La Chaux-de-Fonds

Magasins ouverts
 le 24 décembre
 jusqu'à 17 h. 00.
 Fermés les 25 et 26.
 Réouverture
 samedi 27 à 8 h. 00.

Joyeux Noël

GECO
 GÉRANCE ET COURTAGE SA
 58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 TEL. 039 / 23 26 55-56

Nous informons notre clientèle de la **FERMETURE DE NOS BUREAUX** du mercredi 24 décembre 1986 à 16 heures au lundi 5 janvier 1987 à 7 h 30. En cas d'urgence, les numéros de téléphone suivants vous renseignent: 26 85 53 - 28 73 05 - 23 82 05

Nous profitons de la présente pour vous remercier de votre confiance tout au long de cette année 1986 et vous présenter **NOS MEILLEURS VŒUX POUR 1987.**

LA DISCOTHÈQUE **Le Grand Duc** Morteau
 vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1987

SAMEDI 27 DÉCEMBRE 1986
Réveillon de Noël
 OUVERT à partir de 0 h (entrée gratuite)
Ouvert pour la Saint-Sylvestre
 (Entrée FF 90.-, avec soupe à l'oignon et cotillons).

UNIPHOTO SA

LA CHAUX-DE-FONDS: Photo-Ciné Nicolet
 LE LOCLE: Photo-Ciné Curchod
 SAINT-IMIER: Photo-Ciné Moret
 CERNIER: Photo-Ciné Schneider

Kodak
 35 EF Fr. 119.-
 35 AF 1 Fr. 229.-
 35 AF 2 Fr. 329.-

Abonnez-vous à L'Impartial

Omelettes Norvégiennes - Charlotte kiwis
Bûches glacées
Vacherins glacés
Vendredi 26 décembre ouvert le matin
 Livraison à domicile
Boulangier Pâtissier Confiseur
Tea-room
 Parc 29, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 35 50

J.P. Freyburger
 La Chaux-de-Fonds

Emprunt en francs suisses

Vorarlberger Kraftwerke Aktiengesellschaft
 Bregenz, Autriche

Atelier Lermite
 Les Bayards
 Ouvert du 26 décembre au 31 décembre, chaque jour de 14 à 18 heures

La Main Bricoleuse
 à votre service! **NOUVEAU**
 Service rapide et soigné (fixations, électricité, petites réparations, aménagements, etc.)
 Prix modiques, devis gratuits
 ☎ 039/236.428

Des GOLF GTI d'occasion:
 Aussi bien qu'une neuve
 Aussi sûre qu'une neuve
 mais... moins chère qu'une neuve

Vorarlberger Kraftwerke, comme société du Land, est responsable de l'approvisionnement en courant du Land Vorarlberg. La production de courant se base uniquement sur les forces hydrauliques.

4 3/4 % Emprunt 1987-97 de fr. s. 100 000 000
 Avec la caution solidaire du Land Vorarlberg

Prix d'émission: 100% + 0,3% timbre fédéral de négociation
Durée: 10 ans au maximum
Fin de souscription: 30 décembre 1986, à midi
Coupons: obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000 nominal annuels au 27 février
Amortissements et possibilités de remboursement anticipé: Amortissements à partir de 1993 par rachats, si les cours ne dépassent pas 99,50%. Possibilité de remboursement anticipé à partir de 1992 avec primes dégressives commençant à 100%.
Libération: 27 février 1987 (numéro de valeur 427 817)
Cotation: sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne et St-Gall.
Impôts: Intérêts, capital et prime éventuelle sont payables sans déduction d'impôts ou de taxes autrichiens, présents ou futurs.

LE MOT MYSTÈRE
 Thème: Fiançailles et mariage - un mot de 7 lettres
 Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas. **Solution: page 22**

E	P	R	C	S	O	R	E	R	E	M	E	B
T	R	U	U	T	R	O	P	P	A	I	A	I
E	I	O	R	S	I	B	U	R	M	N	O	U
F	S	C	E	E	T	E	I	A	S	F	O	E
O	E	U	L	M	P	T	N	A	I	H	O	V
Y	O	I	R	I	R	A	G	L	C	A	N	A
E	E	R	E	A	N	E	S	N	A	I	U	U
R	M	S	P	O	L	F	P	O	R	M	A	D
D	O	E	C	E	U	I	U	O	I	E	E	E
N	R	E	I	E	L	I	O	V	U	E	N	U
E	O	M	V	S	I	M	O	R	P	X	N	X
G	B	I	I	M	A	R	U	E	T	S	A	P
A	E	A	L	A	B	O	I	S	N	E	I	L

(pécé)

A Age	C Cana	F Foyer	P Prise
A Aimée	C Car	G Gendre	P Promis
A Aimée	C Chou	L Lien	P Pure
A Ami	C Cour	M Mère	R Repas
A Amie	C Cuir	M Miel	R Robe
A Anneau	C Curé	N Nana	R Roméo
A Apport	D Deux	N Noce	R Rubis
A Aude	E Epoux	O Oui	S Sage
A Aveu	E Eros	P Parti	S Soie
B Bal	F Fête	P Pasteur	V Veuf
B Bans	F Fils	P Père	V Voile
B Bois	F Foi	P Perle	

- 1983, rouge mars toit coul., 37 000 km
- 1985, argent 5 portes, toit coul., 32 500 km
- 1985, noire 23 500 km
- 1985, rouge mars 48 700 km
- 1985, blanche 38 000 km
- 1985, blanche 27 600 km
- 1985, Ihasa mét. spécial, toit coul., 36 200 km
- 1985, rouge mars 32 100 km
- 1985, rouge mars 41 200 km
- 1985, blanche 35 700 km
- 1985, rouge mars 29 000 km
- 1985, blanche 40 000 km
- 1985, rouge mars jantes alu, phares doubles, 20 500 km
- 1986, blanche 17 000 km
- 1986, argent 35 700 km

Garantie 100% - Exchange Credit

Ouverture quotidienne: 8.00 à 12.00 h et 13.30 à 19.00 h
 Samedi: 8.00 à 17.00 h

AMAG Bienne
 Nouvelle route de Berne
 ☎ 032 251313

Un extrait du prospectus paraîtra le 23 décembre 1986 en français dans le «Journal de Genève» et en allemand dans les «Neue Zürcher Zeitung» et «Basler Zeitung». En outre, un prospectus détaillé sera à disposition auprès des banques soussignées:

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu S. A.	Groupement de Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Banques Cantonales Suisses	Banque Cantrade SA	Banca della Svizzera Italiana
Banque Hofmann SA	Banque Cantrade SA	Banque Suisse de Crédit et de Dépôts
Banque Romande		
Banca del Gottardo	Bankinvest	Deutsche Bank (Suisse) S. A.
Genossenschaftliche Zentralbank AG	Verwaltungs- und Privat-Bank AG	Wirtschafts- und Privatbank

SUISSE

«Tamoul Connection»

Quinze arrestations à Berne

Nouvel épisode de la «Tamoul Connection», ce trafic de drogue dans lequel des ressortissants tamouls sont impliqués: lundi matin, 15 personnes ont été arrêtées à Berne annonce un communiqué commun de la police bernoise ainsi que du juge d'instruction. En janvier dernier, les autorités bernoises avaient rendu publique l'existence de ce trafic d'importante européenne qui est entre les mains de requérants d'asile tamouls.

Les personnes arrêtées sont 11 Tamouls, une Tamoule et trois Suisses, âgé entre 22 et 36 ans. 14 d'entre elles sont accusées de trafic de stupéfiants, la

quinzième de complicité. En outre, un Tamoul est soupçonné d'avoir perpétré un important délit à l'étranger. «Il s'agit là d'une des plus importantes actions de

la police bernoise contre des trafiquants» précise le communiqué.

Les délinquants ont été arrêtés dans un centre pour réfugiés situé en ville de Berne ainsi que dans plusieurs appartements privés en ville et dans le canton de Berne. L'action de la police de lundi matin s'est déroulée sans incident précise la police. Elle est le fruit d'une longue et subtile enquête qui a duré plusieurs mois.

De nombreuses forces de police ainsi que des chiens spécialement dressés à retrouver des stupéfiants ont participé à l'action de lundi. Il a ainsi déjà été possible de retrouver une petite quantité de drogue. Les interrogatoires permettront de déterminer quels délinquants ont activement participé à ce trafic, quand et où.

En janvier dernier la police avait annoncé que Berne était devenue une plaque tournante du trafic de drogues dures. Il avait également été annoncé que 69 personnes avaient été arrêtées et qu'en 1985, 4 kilos d'héroïne avaient pu être saisis. (ats)

Dommages après Tchernobyl

Le Conseil fédéral fera «un geste»

Le Conseil fédéral fera «un geste» en faveur des détenteurs de petit bétail et des pêcheurs de la région du lac de Lugano qui ont subi des dommages à la suite de la catastrophe de Tchernobyl. Le Parlement aura à se prononcer sur un arrêté à ce propos. Par ailleurs, la Confédération prendra à sa charge les 25.000 francs de frais occasionnés à l'Union maraîchère suisse par l'inventaire des dommages.

Selon le gouvernement, une aide ne doit être accordée que dans les cas où il est établi que la catastrophe de Tchernobyl a engendré de réelles difficultés financières. Il en est ainsi pour les propriétaires de menu bétail et les pêcheurs professionnels tessinois. En revanche, les maraîchers ont enregistré de bonnes

récoltes et, selon le gouvernement, on peut attendre d'eux qu'ils supportent les dommages encourus.

Environ 340 requêtes en dédommagement ont été adressées à la Confédération. Les détenteurs de petit bétail font valoir des pertes pour un montant de 900.000 francs et les pêcheurs du lac de Lugano pour une somme de 200.000 francs. (ap)

Période transitoire pour les caisses-maladie

Nouvelles franchises facultatives

Pendant une période transitoire de deux ans, les caisses-maladie pourront proposer à leurs assurés des franchises facultatives avant même d'avoir opéré le passage au système de la franchise annuelle. Le Conseil fédéral a pris cette décision lundi pour permettre aux caisses de s'adapter au nouveau système.

Selon la modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie qui entrera en vigueur début janvier, les caisses-maladie sont en mesure de proposer à leurs assurés, à titre facultatif, des franchises plus élevées contre une réduction de primes. L'ordonnance demande que les caisses souhaitent adopter ce système prévoient en lieu et place de la franchise de 50 francs par feuille de maladie avec une

durée de 90 jours, une franchise annuelle de 100 francs.

Cette disposition s'est heurtée à une certaine opposition de la part des caisses. A l'occasion d'un entretien que le président de la Confédération Alphons Egli a eu avec des représentants du concordat des caisses-maladie suisses, il est apparu que cette opposition s'explique surtout par les problèmes posés par le passage de franchise liée à la feuille de maladie au système de la franchise annuelle. La disposition transitoire qui vient d'être décidée permettra de proposer des franchises facultatives pendant une période de deux ans et ce même lorsque l'adaptation à la franchise annuelle n'a pas encore été opérée dans le système de base de la participation aux frais. (ats)

Votations fédérales du 5 avril

Quatre objets

Quatre objets seront soumis au peuple lors des votations fédérales du 5 avril 1987, a indiqué le vice-chancelier de la Confédération Casanova.

Il s'agit des révisions

■ de la loi sur l'asile, et de la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers, contre lesquelles un référendum a abouti;

■ de la procédure de vote lorsqu'une initiative est opposée à un contre-projet (double oui).

■ L'initiative demandant l'introduction d'un droit de référendum en matière de dépenses militaires.

Des votations fédérales sont organisées en général trois à quatre fois par année. Mais 1987 étant une année électorale, il n'y aura pas de votations en juin et en septembre. Les prochaines auront lieu le 6 décembre 1987, (ats)

● La commune de Dürnten (Oberland zurichois) a bien de la chance: elle vient de recevoir un legs de 8 millions de francs. Lilly Knecht-Wethli, de Rütli, décédée en juillet, a, en effet, légué sa fortune à sa commune d'origine de Dürnten.

● Les fêtes de Noël coïncident cette année avec le septième anniversaire de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, a rappelé dans un communiqué le comité directeur du Parti socialiste suisse.

● L'homme qui avait brutalement agressé une femme pour lui dérober son argent, à Tobel (TG), a été arrêté à Gossau (SG); il s'agit d'un Saint-Gallois de 25 ans.

● La radio locale bilingue de Fribourg, Radio Sarine/Saane, mettra définitivement un terme à ses émissions le 31 décembre.

Exemption du service militaire

Moins de privilèges

Mauvaise nouvelle pour les employés des CFF, des PTT, les policiers, les ecclésiastiques et le personnel hospitalier antimilitaristes: dès le début de l'année prochaine, ils auront plus de mal à échapper à l'armée. Le Conseil fédéral a en effet modifié lundi l'ordonnance concernant l'exemption du service militaire.

Cette mesure est avant tout destinée à supprimer quelques privilèges non prévus par les directives, a expliqué Fritz Steiner de l'Office fédéral de l'adjudance. C'est ainsi que 39.000 exemptés exerçant ces métiers ne payent actuellement pas le moindre sou de taxe d'exemption du service militaire.

Les diverses catégories d'exemption seront dorénavant traitées de

manière différenciée, principalement en vue de l'adaptation au service sanitaire coordonné. Seul le personnel hospitalier travaillant dans un établissement muni d'une salle d'opération protégée pourra échapper à l'uniforme militaire. Un fonctionnaire d'exploitation des CFF ne sera plus dispensé d'office. L'unique policier d'une commune ne sera pas libéré non plus. Cette possibilité ne sera désormais offerte qu'aux gendarmes faisant partie d'un corps comprenant au moins trois hommes.

Pour les ecclésiastiques, seuls seront exemptés ceux qui auront reçu un mandat et une formation ecclésiastiques. Les enseignants ou les théologiens employés dans un service social cantonal ne seront plus dispensés. (ap)

En crise depuis de longues années

L'Office central de la défense a enfin un chef

L'Office central de la défense (OCD), en crise depuis longtemps, a un nouveau chef. Il reste subordonné, comme jusqu'à présent, au chef du Département militaire fédéral (DMF). Telles sont les décisions prises lundi par le Conseil fédéral en se basant sur un rapport d'experts. Le nouveau chef du DMF, le conseiller fédéral Arnold Koller, et le chancelier de la Confédération Walter Buser feront au printemps prochain d'autres propositions pour améliorer le fonctionnement de l'OCD.

Le conseiller d'Etat uranais Hansheiri Dahinden, un radical âgé de 54 ans, a été nommé lundi directeur de cet office chargé de coordonner et de planifier toutes les mesures relevant de la défense générale en Suisse.

Le Conseil fédéral a souvent parlé de l'OCD cette année. La direction de l'office est vacante depuis la fin janvier 1986. L'ancien directeur Alfred Wyser avait quitté ses fonctions à ce moment-là pour raisons de santé. De nombreuses voix lui reprochaient des faiblesses dans la direction et des rapports trop étroits avec sa secrétaire. Jean Duby avait assuré l'intérim à titre de directeur-suppléant dès septembre 1985. Il continuera à assumer cette tâche jusqu'à l'entrée en fonction de Hansheiri Dahinden, en mai prochain. L'OCD est doté d'environ 25 collaborateurs et d'un budget annuel de 2,6 millions de francs.

Le 22 janvier, le gouvernement avait

chargé un groupe d'experts n'appartenant pas à l'administration fédérale d'examiner les tâches et l'organisation de cet office. Dans son rapport, les experts lui ont soumis deux variantes: la subordination directe et totale de l'OCD au chancelier de la Confédération, ou, comme jusqu'à présent, la subordination administrative au chef du DMF.

Hansheiri Dahinden, un économiste, a travaillé quelques années dans l'industrie privée, puis est devenu rédacteur en chef de l'hebdomadaire de Suisse centrale «Gotthard Post». Il travaille aujourd'hui à temps partiel pour cet hebdomadaire et une banque à Schwyz.

Hansheiri Dahinden dirige depuis 1976 le Département uranais de justice et police et depuis 1985 également le Département militaire. Depuis 1979, il est représentant de la Conférence des chefs des Départements cantonaux de justice et police au Conseil de la défense. Au service militaire, il a le grade de colonel de l'état-major d'une brigade de réduit. Il a aussi été chef d'état-major d'une brigade de forteresse.

Tout parlait en faveur de Hansruedi Dahinden, a expliqué à la presse parlementaire le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz: son expérience politique,

Socialistes tessinois

Vers un nouveau parti après le 5 avril

La communauté de travail pour le renouvellement et la réunion des socialistes tessinois veut participer aux prochaines élections cantonales avec un programme qui lui est propre ainsi qu'avec des listes apparentées bien que la section tessinoise du Parti socialiste suisse ait menacé l'aile dissidente réunie autour du conseiller national Dario Robbiani d'expulsion. La communauté a présenté son programme et ses listes samedi, à Savosa, près de Lugano.

Le mouvement dissident du Parti socialiste tessinois et le parti socialiste autonome ont élaboré un projet de lutte électorale. Il prévoit une collaboration politique qui doit être coordonnée par un comité paritaire. Cette collaboration devrait aboutir à la constitution d'un nouveau parti socialiste après les élections du 5 avril prochain. Cette nouvelle formation s'inscrirait dans la mouvance du Parti socialiste suisse. Pour la communauté de travail, les élections seront une sorte de référendum qui permettra de déterminer la voie à suivre pour le socialisme au Tessin.

La communauté de travail du parti socialiste et du parti socialiste autonome va conduire sa campagne électorale en plein accord. Les élus seront tenus d'adopter une attitude commune durant les débats du Parlement. Le candidat du parti socialiste autonome pour le Conseil d'Etat est M. Pietro Martinelli qui a manqué de peu son entrée au gouvernement en 1983. En ce qui concerne le groupe dissident du Parti socialiste tessinois, il réunit 7 des 12 députés se réclamant du socialisme tessinois. Pour le Conseil d'Etat, les candidatures du conseiller national Dario Robbiani et du président du Grand Conseil Angelo Frigerio sont présentées.

Le Parti socialiste tessinois considère que la communauté de travail réunissant des membres du pst et du psa comme contrevenant aux statuts du Parti socialiste tessinois. Il a menacé ceux de ses membres qui y siègent d'expulsion. (ats)

Télécinéromandie va faire appel au parrainage

Télécinéromandie SA, société de «télévision par abonnement» va pouvoir faire parrainer ses émissions par des groupes ou entreprises à buts lucratifs. Cela devrait lui permettre de redresser sa situation financière. Le Conseil fédéral a en effet approuvé lundi une demande dans ce sens.

La concession dont dispose Télécinéromandie prévoit déjà le parrainage par des entreprises à buts non lucratifs. L'autorisation accordée, selon le Département des transports, de l'énergie et des communications (DPTCE), ne constitue donc que l'extension d'un droit existant.

La solution choisie par le Conseil fédéral exige que le nom du commanditaire et, le cas échéant, les conditions qu'il a posées quant à la teneur de l'émission soit indiquées au début et à la fin de celle-ci. Afin de distinguer le parrainage de la publicité, il sera interdit de faire de la publicité directe dans les émissions parrainées et de mentionner des marchandises ou des services à la fourniture desquels le commanditaire ou toute autre personne est intéressée financièrement. Il ne sera pas permis non plus de financer par des apports de tiers des émissions dont le sujet est lié à l'exercice d'un droit politique. (ap)



Hansheiri Dahinden. (Bélino AP)

Théâtre de Saint-Gall

Escalier trop fragile

Cinq personnes ont été blessées samedi, lors de l'écroulement d'un escalier de scène au Théâtre de la ville de Saint-Gall. L'escalier faisait partie du décor de la comédie musicale «Chicago», qui sera jouée en première le 3 janvier prochain.

Pour des raisons inconnues, l'escalier s'est effondré alors que 30 figurants l'occupaient, indique M. Gersthofer, sous-directeur du théâtre.

Les concepteurs de l'escalier pourraient avoir commis une erreur de calcul, ou n'ont pas tenu compte du nombre élevé d'acteurs devant figurer sur le décor. Il faudra attendre les conclusions de l'enquête policière pour se prononcer sur les questions de responsabilité civile par rapport à l'accident. (ats)

Nitrate dans les plantes

La machine à mesurer est prête

Il sera possible sous peu de déterminer rapidement le taux de nitrate contenu dans les plantes et les sols. Si l'on en croit le LID, service d'information agricole de Suisse alémanique, un laboratoire mobile de mesure est prêt à l'emploi, capable de mesurer sur place et rapidement les taux de nitrate. Des spécialistes de la Station fédérale de recherches en arboriculture, viticulture et horticulture de Wädenswil ainsi que le service de consultation pour la culture de légumes du canton de Thurgovie ont largement participé à la conception de ce mini-laboratoire.

Il s'est avéré, selon LID, que paysans et maraîchers étaient prêts à faire analyser les produits du sol pour autant qu'ils puissent avoir les résultats immédiatement. Cette méthode a ses avantages et s'il est possible de la généraliser, il sera également possible de mieux contrôler la répartition de l'azote, donc de diminuer la teneur en nitrate des plantes et de réduire les conséquences du lessivage des sols. (ats)

OFFRES D'EMPLOIS

au printemps

Nous cherchons
vendeuses auxiliaires
horaire de 11 à 14 heures
Très bon salaire.
Les personnes intéressées prennent contact
avec le bureau du personnel
☎ 039/23 25 01

emalco

Emaillerie de Corgémont SA
propose

ouvriers

désirant s'assurer une place stable sur
tôlerie industrielle
découpage, pliage, meulage, etc.
Ecrire ou téléphoner à

emalco

Emaillerie de Corgémont SA
2606 Corgémont
☎ 032/97 15 15 ou le soir au ☎ 039/44 12 39

Nous cherchons pour notre entreprise moderne
de galvanotechnique

2 électroplastés
1 chef d'atelier
1 chef d'exploitation

Dans les départements de:

- métaux précieux;
- photogravure;
- chromage, nickelage, cuivrage.

Nous offrons une bonne rémunération avec participation aux
bénéfices selon les fonctions. Avantages aux personnes bilin-
gues. Possibilité d'avancement.

Les offres écrites, sont à envoyer à:

STEIGER SA
Atelier galvanotechnique
Les Bosquets - 1800 Vevey
☎ 021/51 72 77

Magasin de la place cherche

**une collaboratrice
en cosmétiques**

d'excellente présentation, connaissant
parfaitement le secteur des cosmétiques
et ayant quelques années d'expérience
dans la vente.

Entrée en fonction: début avril
ou à convenir.

Veuillez faire vos offres manuscrites avec
curriculum vitae sous chiffre DE 31170 au
bureau de L'Impartial

Usego

votre agréable voisin

Offre de produits frais valable jusqu'au 27.12.86

Crème à fouetter **2.75**
UHT **TETRA PAK** 1/4 litre

Mousse au chocolat **2.10**
Emmi 3x75 g

Fromage Appenzel **1.50**
100 g

Jambon roulé fumé **8.45**
(épaule) sans graisse et sans couenne 500 g

Saumon fumé **17.40**
Plaque «Baby» 500 g

Fendant 1985 **4.95**
«Val de Cœur» Une exclusivité Usego
70 d

Café Onko Gold **4.95**
moulu, sous vide 250 g

Zweifel Snacketti **1.35**
• Paprika 75 g (100 g 1.80)
• Jambon fumé 85 g (100 g 1.59)

Pâtes aux œufs frais **1.80**
La Chinoise
• Nouilles, 2 mm
• Cornettes, fines
• Spaghetti 500 g

Cacahuètes **1.15**
Piazza salées 3x50 g

Clémentines

douces et
aromatiques
d'Espagne

1 kg **1.70**

Ananas

frais de la Côte d'Ivoire
Pièce 900 g env.

2.50

Côtes-du-Rhône **5.45**
Villages 1985 «Cellier des Dauphins»
Appellation contrôlée 75 cl

Château Belfort **7.50**
Médoc 1983 Appellation contrôlée 75 cl

Schweppes **5.95**
Quinine Water 10x19 cl

• **Sinalco**
• **Sinalco light** **1.10**
1 litre (+ dépôt)

Farce pour bouchées **2.80**
à la Reine **Piazza** 425 g (100 g -66)

Asperges **1.95**
«Sungold» medium 185 g (100 g 1.05)

Sun **3.45**
pour lave-vaisselle 1 kg

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 101

Anne Forgeois
**Les Voiles
de la Fortune**
Roman

Droits réservés: Ed. Albin Michel et Sciaky Presse, Paris

- Une femelle pour qui le veut! rugit-il. La
négresse est pour moi, vu? Et jusqu'à Saint-
Domingue, avant la vente. Que celui qui n'est
pas d'accord essaie de me prouver qu'il a rai-
son.

Encore la vente! enragea intérieurement
Anne. Elle avait trop de choses à dire et garda
le silence. Le capitaine l'aurait frappée. Per-
sonne ne soufflait mot. Et Rackam rengaina
sa lame.

Chacun reprit promptement le chargement
interrompu. Vers quatre heures de l'après-
midi, l'équipage estima qu'il avait tiré tout le
profit possible de la mauvaise fortune du
Rôdeur et regagna le bord de la Revanche.
Au timon, le capitaine donna brièvement

les ordres pour éloigner son bord de la coque
barbue du brick. Lorsque les forbans eurent
viré et établi l'allure au largue, cap au sud-
sud-ouest, Rackam demeura rivé à la barre.
La mer était calme et faisait doucement rou-
ler le bâtiment.

Ils transportaient une trentaine de nègres,
que les hommes, ravis d'avoir obtenu ce qu'ils
voulait, se dépêchaient d'enfermer dans la
cale. Et bientôt, ils vinrent retrouver les
négresses et les asperger d'eau, avec une joie
féroce. Davis se disposait à y aller du faubert
pour les décrocher, mais les négresses effrayées
profitèrent de leur douteuse liberté pour se
frotter elles-mêmes. Sous les regards allumés
de leurs nouveaux maîtres.

Maussade, le capitaine laissait libre cours à
des pensées moroses. Chaque fois qu'ils
avaient fait un butin, Rackam s'enorgueillis-
sait du métier et se plaisait à être le filou que
fêtaient ses hommes. Mais après l'affaire du
Rôdeur, il n'éprouvait qu'une joie mesurée. Et
des sentiments qu'il n'aurait pas su nommer
l'assombrirent. Fichtre non, ce n'était pas
la fierté qu'il tirait du spectacle des corps
décharnés des six négresses groupées près du
mât de la Revanche. Tant et si bien que la

fête qui s'annonçait ce soir le laissait indiffé-
rent.

Ils avaient abandonné à leur sale destin les
blessés et les mourants et, pourtant, ceux
transbordés paraissaient fort mal en point. Ils
avaient la fièvre. Et c'était pour cette raison
que Rackam avait d'abord refusé d'embarquer
les négresses que réclamait l'équipage. C'était
parce qu'à son avis les hommes rongés par le
scorbut et les maladies résisteraient mieux au
voyage et qu'ils valaient meilleur prix sur le
marché. Car il tenait à cœur à Rackam de
monnayer au plus vite le butin humain.

Il ressentait encore plus mal la dispute qu'il
avait eue avec Anne. Pis! Il était conscient
que les rivalités nées au sein de l'équipage
l'avaient poussé à agir comme n'importe quel
petit officier de la Navy, comme le plus vul-
gaire des capitaines de la Marchande en quête
d'avancement. Dans la discussion, il avait
tranché. Et jamais il ne se serait imaginé
qu'un jour il déciderait pour ses compagnons
de l'opportunité ou non de leurs plaisirs.

... Avait-il commis une erreur en optant
pour le négoce? Ils y perdraient une ou plu-
sieurs semaines. Certes, Anne ferait ses cou-
ches à Saint-Domingue. Mais le capitaine

venait de reculer la date de son départ pour
les Indes Orientales. Une fois de plus, pourrait
lui reprocher Harwood...

Sur la mer, les vagues fuyaient vers la proue
de la Revanche. Les événements de la journée
avaient entamé le roc de ses espoirs. A son
poste de timonier, Rackam éprouva le malaise
qu'il y a à douter.

Au nid-de-pie, Mary avait allumé le fanal
du mât. Et la nuit tombait peu à peu, après
un piteux dîner de bouillie en prélude aux
ébats de l'équipage. Suivrait le vacarme
furieux des danses des hommes avec les
négresses. Rackam n'était pas disposé à quit-
ter le timon. Pourtant les franches cadences
de la musique dissipèrent par force ses réflé-
xions désagréables.

La fête de l'équipage n'était certes pas celle
du capitaine, qui la regarda se dérouler de la
manière qu'il avait prévue: après quelques
vigoureuses sarabandes, sur l'air bien senti des
plus fameuses chansons grivoises, entrecou-
pées de récits qui fouettaient le plaisir, les
couples s'étaient formés, séparés, échangés,
plusieurs fois, jusqu'à ce que chacun s'occupât
de vérifier s'il avait vraiment trouver son
compte.

(à suivre)

MAGAZINE

expression

Léopold Robert par Lucien Schwob

Dans l'esprit de l'œuvre

Lucien Schwob est quant à lui très bien placé pour parler de Léopold Robert. Comme lui il a vu les sapins, regardé la chaîne de Tête-de-Ran, ressenti le plateau du Haut Jura. Le sujet le tenait depuis longtemps. Lucien Schwob nous le présente comme on partage un peu de ses amis, des ses goûts personnels, il procède par chapitres, la langue est limpide.

Enigmatique Teresina

L'auteur nous entraîne à Paris, à l'époque où Léopold Robert était élève de David, fait partager sa découverte de la couleur. Retour au pays natal, lumières et couleurs dans le Jura suisse, réflexions techniques. Activités à Rome, les brigands dans l'œuvre de l'artiste, l'enigmatique Teresina, elle a une histoire cette jeune femme. Tout d'abord Léopold Robert la rencontre avec son mari, il lui demande de poser pour lui, puis se fatigue de sa froideur, cela est transcendant dans la noblesse qu'il donne au personnage. Léopold Robert devance son époque, tout a l'air romantique, tout est romantique, mais pas par rapport au tableau définitif.

Depuis qu'il avait été décoré par Louis Philippe, Léopold Robert était devenu un autre homme, la conscience de ses dons était valorisée par cette Croix de la Légion d'honneur. C'était une consécration. Il espérait conquérir Charlotte Bonaparte, perfide indifférente...

Léopold Robert fut attiré par la religion catholique, à preuve ses nombreuses descriptions de scènes religieuses, mais il n'admettait pas les dogmes.

Lucien Schwob évoque les auteurs qui ont parlé de Léopold Robert: Feuillet de Conches, Alfred de Musset, Stendhal, Sainte-Beuve, Théophile Gautier, Delécluze, Alphonse de Lamartine, Aurèle Robert, Victor Hugo, George Sand, à Venise, voit le peintre vêtu d'une sorte de houppelande, coiffé d'un béret noir, il a l'air si triste, il passe devant ses fenêtres, chaque jour, seul dans sa barque, elle veut le connaître, le découvrir en train de travailler aux «Pêcheurs de l'Adriatique» pourtant elle sait qu'il «deviendrait fou» si il la surprenait ouvrant sa porte...

Portrait sans fard, dit avec passion

Le lecteur pense que Lucien Schwob regarde. Davantage, il transfigure, mythifie, appelle le passé, l'histoire à la rescousse, invoque le droit à la psychanalyse et convoque tout ce qui participe de sa vaste culture pour parler de Léopold Robert. Dans le style cela donne de vraies explosions, un va et vient constant entre la réflexion, — au passage l'anecdote, — le récit poétique, philosophique, métaphysique, l'analyse. Un portrait sans fard, dit avec passion. Un climat s'en dégage, on y retrouve l'un et l'autre peintres.

L'ouvrage, préfacé par Jacques Comincioli, est illustré de planches en couleurs, comme l'a souhaité Lucien Schwob. C'est un document conçu dans l'esprit dans lequel l'auteur voyait sa réalisation. La publication a été rendue possible grâce à l'aide de la Ville de La Chaux-de-Fonds et de mécènes.

D. de C.

● Editions d'En-Haut, La Chaux-de-Fonds, 130 pages, quarante illustrations noir/blanc et couleurs, 23 x 24 cm, couverture cartonnée



Photo de couverture du livre

«Léopold-Robert» par Lucien Schwob, est le premier ouvrage d'une nouvelle collection «Cimaises» créée par les éditions d'En-Haut de La Chaux-de-Fonds. Pour s'exprimer, Lucien Schwob rassemblait, couleurs, formes, mots. Il renonçait à l'écriture quand il peignait, délaissait la peinture quand il écrivait. Le vœu de Lucien Schwob d'écrire jusqu'à son dernier souffle, s'est accompli et cette vocation nous incite à rappeler l'épouvante signification que prend aujourd'hui son ultime ouvrage «Léopold-Robert» qu'il tenait à terminer — et qu'il termina — pour le 150^e anniversaire de la mort de Léopold Robert, survenue en mars 1835 à Venise. Alors Lucien Schwob pouvait s'éteindre... le 7 juin 1985.

L'ouvrage apparaît comme un testament qui nous rappelle tout particulièrement l'humaniste, l'homme de lettre, deux peintres que la Ville peut s'enorgueillir d'avoir vu naître.

Léopold Robert est né en 1794 aux Eplatures (dans une ferme qui était située au No 94 de l'avenue qui porte son nom aujourd'hui). Il séjourna à Paris, puis en Italie. La gloire dont il jouit de son vivant en fit l'égal des plus grands. Il se suicida le 20 mars 1835 à Venise. Sa tombe peut être visitée dans le carré évangélique, sur l'île Saint-Michel, cimetière municipal de la cité des doges.

Après une période d'oubli, on redécouvre les qualités de sa peinture. Un important ouvrage lui a été consacré récemment. Rédigé par le professeur Pierre Gassier, il fut publié à l'occasion du centième anniversaire de la Banque Cantonale Neuchâtoise.

Conférence des villes suisses en matière culturelle
Deux nouveaux membres du canton

La «Conférence des villes suisses en matière culturelle» a été créée en 1970, dans le but de promouvoir la collaboration et les échanges culturels. Bâle, Berne, Bienne, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, St-Gall, Winterthour et Zurich en sont les membres fondateurs.

Lundi 8 décembre, les responsables des autorités municipales des villes membres et leurs délégués à la culture, se sont réunis à Bienne, siège de la conférence. Les représentants de l'Office fédéral de la culture, de Pro Helvetia, de l'Association des villes suisses et de la Conférence suisse des directeurs de l'Instruction publique, étaient également présents. Occasion unique pour tous les participants de faire le point après la votation sur l'initiative pour la culture.

Les représentants des villes ont formulé ce qu'ils attendaient de la Confédération en matière d'encouragement culturel.

Le directeur de l'Office fédéral de la culture, M. Alfred Defago, a attiré l'attention des participants sur le fait que, malgré un certain effet de frein, provoqué par le résultat négatif de la consultation populaire, la Confédération n'en a pas moins maintenu son soutien et ses encouragements et a même continué à les développer dans la mesure de ses moyens.

Au terme des décisions prises par l'assemblée, les villes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel ont été admises en tant que nouveaux membres au sein de la Conférence des villes suisses en matière culturelle.

(comm./DdC)

à l'agenda

«Chorus line» au Grand Casino de Genève



Les «musicals» franchissent si rarement l'Atlantique que c'est à chaque fois un événement!

«Chorus line» la célèbre comédie musicale américaine, tout en danses, rythmes et chansons, sera jouée par la troupe de Broadway, les 12, 13 et 14 janvier, au Grand Casino de Genève, 20 h 30. La location est ouverte.

(DdC)

Emilie jolie annulé!

Pour des raisons totalement indépendantes de l'organisateur VSP, le spectacle musical Emilie jolie du 27 décembre à Lausanne est annulé.

Que les enfants sages se rassurent, leurs parents trouveront une autre manière de les récompenser! (dn)

Toujours renouvelé:
le Prix de Lausanne 1987

Les inscriptions pour le prochain Prix de Lausanne commencent à affluer de tous les coins du monde (date limite d'inscriptions le 15 janvier). Grâce aux amis du Prix de Lausanne à New York et au mécénat d'entreprises, treize candidats ont été sélectionnés en automne 1986 pour participer, tous frais payés, au 15^e concours qui se déroulera à Lausanne, du 28 janvier au 1^{er} février 1987. En Europe les auditions ont eu lieu à Londres, Milan, Stuttgart. Aux USA, elles se sont déroulées à Houston, New York, San Francisco et Washington. En ce qui concerne le Japon, ces auditions préalables s'effectuent déjà depuis plusieurs années. Ceci afin d'éviter de longs déplacements à des candidats insuffisamment préparés. Loin de se figer dans une formule, les organisateurs ne cessent, année après année, de la remettre en question, de l'adapter aux circonstances.

Onze personnalités du monde de la danse ont accepté de participer au prochain Prix de Lausanne, gracieusement, comme jurés, ce sont: Mariana Kondratieva du Bolchoï de Moscou, Yoko Morishita de Tokyo, Patricia Neary, directrice de la danse à la Scala de Milan, Suki Shorer du New York City Ballet, Kirsten Simone du Royal Danish ballet, Ghislaine Thesmar, Ballet de Monte-Carlo, Wojtek Lowski, Ballet Royal des Flandres, Hans Meister, John Neumeier de Hambourg, Uwe Scholz, de l'Opéra de Zurich et Hans Spoerli du Théâtre de Bâle.

Le Prix de Lausanne 87 innove en ce qui concerne la finale qui aura lieu en fin d'après-midi, le dimanche 1^{er} février. La traditionnelle classe sur scène sera donnée par Violette Verdy, professeur au New York City Ballet et Jan Nuyts, professeur à Mudra, elle débutera à 17 h 30. La finale se terminera aux environs de 21 h.

Pendant les délibérations du jury, les spectateurs auront l'occasion de voir une chorégraphie, «Altair», d'Etienne Frey (de La Chaux-de-Fonds), dansée par l'ensemble «Sinopia» (Gaia Cupisti, Simonetta Giannasi, Jean-Claude Pavailli et Etienne Frey). En novembre 1984, Sinopia a obtenu le deuxième prix au Concours international de chorégraphie de Nyon.

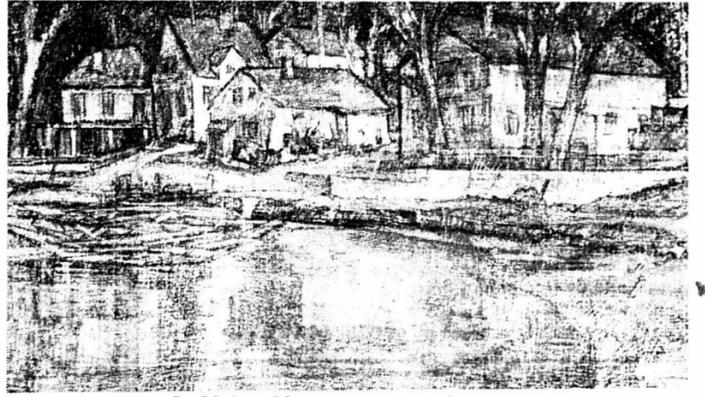
Le 15^e Prix de Lausanne se déroulera au Palais de Beaulieu. La location pour les demi-finales et la finale s'ouvrira dès le 9 janvier au théâtre municipal de Lausanne. D. de C.

Les cahiers Lermite
Béance dans l'œuvre du peintre
L'époque de La Brévine

La Fondation Lermite, dont le siège est au Locle, prépare le catalogue raisonné de l'œuvre du peintre. L'ouvrage paraîtra en 1987. En prémisses, la Fondation publie, depuis 1978, «Les cahiers Lermite». Quatre fascicules ont été édités jusqu'ici sur le thème des ateliers, de la musique, des lithographies, de l'époque à Sai-

une mémoire qu'elle n'aurait pas connues sans lui.

La période de La Brévine s'ouvre en 1946, se referme en 1954, elle a une béance en son milieu. Même si la date en soi demeure une indication approximative, l'année 1950 marque une cassure, suscite une profonde interrogation. Il y a un «avant» et un



«La Maison Monsieur» 1949, craie grattée

gnelégier. Le cinquième cahier vient de sortir de presse, il s'intitule: «Lermite à La Brévine».

En 1946, lorsque Jean-Pierre Schmid quitte Saignelégier, il s'en va fasciné par une vallée qu'il est destiné à peindre sa vie durant. Au cours de l'année 1946, le peintre laissera une vingtaine d'huiles représentant cet espace qui, déjà, s'est installé en lui.

L'évolution de l'œuvre suit la succession de lieux, de sites où il se fixa: Saignelégier, La Brévine, Les Bayards. La vallée de La Brévine restera associée au nom du peintre — devenu Lermite — comme si l'artiste avait su lui donner une identité et

«après» 1950. Fasciné par le caractère du visage humain, Lermite s'est adonné à l'art du portrait avec des points culminants vers 1948, puis l'homme, en tant que présence effective sur la toile, disparaîtra.

Dans une étude approfondie consacrée à l'œuvre de Lermite accomplie durant la période brévinienne, Marie-Claire et Pierangelo Vay dévoilent les méandres de «L'imbrication mythique du lieu et de l'œuvre».

L'ouvrage richement illustré en noir et blanc et en couleurs est préfacé par Roland Bouhéret, postfacé par Jacques Steudler. D. de C.

● Editions Gilles Attinger, Haute-riev

Les photos de Jean Mohr
Avec ou sans texte ?

New Glarus 1965: le protagoniste semble s'interroger: un peu de texte ? (Photo Jean Mohr)

Le photographe se pose la question: la photographie requière-t-elle le support d'un texte, ou bien est-elle suffisamment parlante, suggestive, descriptive pour se passer de tout commentaire? Ce serait le bonheur, semble dire Jean Mohr qui reconnaît encore que «ses représentants les plus prestigieux sont souvent des peintres défrôqués, des poètes ou des écrivains pas tout-à-fait aboutis... Visiblement, il y a un problème, les photographes ont tendance à faire un complexe face aux vedettes des arts plastiques, de la littérature, du cinéma, de la musique» poursuit-il.

Il pose la question globale, en un livre illustré de nombreuses photographies noir-blanc; des textes les accompagnent,

explicites jusqu'aux détails du quand, comment, pourquoi; puis quelques lignes manuscrites pour des photos plus «privées» (il donne à ce mot un sens particulier); ensuite, l'interprétation fait un parallèle avec les proverbes et les dictons pour terminer sur la seule légende du lieu et de l'année.

Sont-ce les mêmes photos, le même type d'approche? Apparemment mais avec «Un peu de texte ou pas du tout», titre de l'ouvrage, le regard du «lecteur» change sans aucun doute. L'exercice est intéressant; et, bien sûr, les photos sont merveilleuses. Le plaisir se complète à entendre la voix du photographe. (ib)

● Edition Journal de Genève-Gazette de Lausanne.

Gustave Roud et la photographie

Le Numéro 4 des Cahiers Gustave Roud s'intitule: L'Imagier. C'est un choix et une présentation des photographies du poète faits par Pierre Smolik.

Tout au long de sa vie, Gustave Roud a pratiqué la prise de vue et s'y est intéressé passionnément, décrivant toutes les nouvelles techniques de cet art encore jeune.

Ce petit livre nous fait découvrir un regard original et, effectivement, un technicien hors pair; en quelques chapitres,

paysages, famille, laboureurs et moissonneurs, vieux métiers, etc., c'est aussi une imagerie intéressante de l'époque (du début du siècle aux années 30), laissant affleurer une sensibilité dans laquelle on retrouve le souffle du poète.

Quelques documents et le texte de l'auteur Pierre Smolik expliquent bien cette relation privilégiée du poète avec l'objectif. (ib)

● Edition, Association des Amis de Gustave Roud, Lausanne et Carrouge 1986.

DISCOUNT MEUBLES

E. ZWAHLEN

Le Crêt-du-Loche

☎ 039/26 55 26

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

OFFRES D'EMPLOIS

printemps

Nous cherchons pour notre service clientèle

caissière

Horaire: mardi au vendredi 11 h 30-14 heures.
Entrée: au plus vite.
Très bon salaire.

Pour tous renseignements et rendez-vous, ☎ 039/23 25 01, bureau du personnel.

La Chaux-de-Fonds

Mécanicien

soigneux est demandé pour travaux de production. Entrée le 7 janvier 1987.

Appellez Mme Huguette Gosteli
Adia Intérim SA - ☎ 039/23 91 33
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds

Intérimisez avec des pros: **ADIA**
Postes fixes et temporaires

Hôtel des Communes
Les Geneveys-sur-Coffrane
engage pour début janvier

1 sommelier / ère
1 fille d'office

Prendre rendez-vous.
☎ 038/57 13 20

Hôtel de La Couronne Cressier
cherche

sommelière
et
garçon ou fille de salle

Bon salaire, date d'entrée à convenir ☎ 038/47 14 58

L'annonce, reflet vivant du marché

Société de sécurité de haut niveau cherche pour entrée immédiate ou à convenir

agents de sécurité privés

Nous offrons:

- Formation et développement personnel afin de devenir des professionnels;
- entraînement sportif et sport de combat;
- entraînement aux armes de poing, tir;
- formation maître chien;
- cours de langue;
- mise à disposition et formation aux matériels techniques;
- conditions de travail performantes;
- ambiance dynamique;
- rémunération en rapport.

Nous demandons:

- citoyen suisse;
- avoir accompli son école de recrue;
- âgé de 20 à 30 ans;
- être en bonne condition physique;
- certificat de bonne vie et mœurs;
- extrait du casier judiciaire fédéral et cantonal;
- attestation de l'Office de poursuites et faillite;
- langue française (souhaité anglais);
- accepter les horaires irréguliers;

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire leurs offres par écrit, avec photographie, curriculum vitae et copies des certificats. sous chiffre Q 18-078680 Publicitas, 1211 Genève 3.

Matra-Rancho

expertisée
Fr. 4 900.-
ou Fr. 115.-
par mois
☎ 037/62 11 41

**Déménagements
débaras et net-
toyages d'appar-
tements**

Gilbert Guinand
15 ans à votre service
☎ 039/28 28 77

depuis 1969
vite résolues

dettes

ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

LA PUBLICITÉ

un
second
souffle
dans une
difficile
compétition

L'IMPARTIAL

Imprimerie Courvoisier SA

24 DÉCEMBRE 1986

FERMETURE DE NOS BUREAUX

À 12 HEURES

Les avis mortuaires, urgents ou de naissance, sont à glisser dans la boîte aux lettres du journal, avec les indications appropriées sur l'enveloppe, s.v.pl.

RÉOUVERTURE: lundi 29 décembre 1986, à 7 h. 30

Le personnel de nos magasins, toujours très sollicité avant les fêtes, a bien mérité un jour de repos de plus, c'est pourquoi:

les magasins de La Chaux-de-Fonds et du Locle:

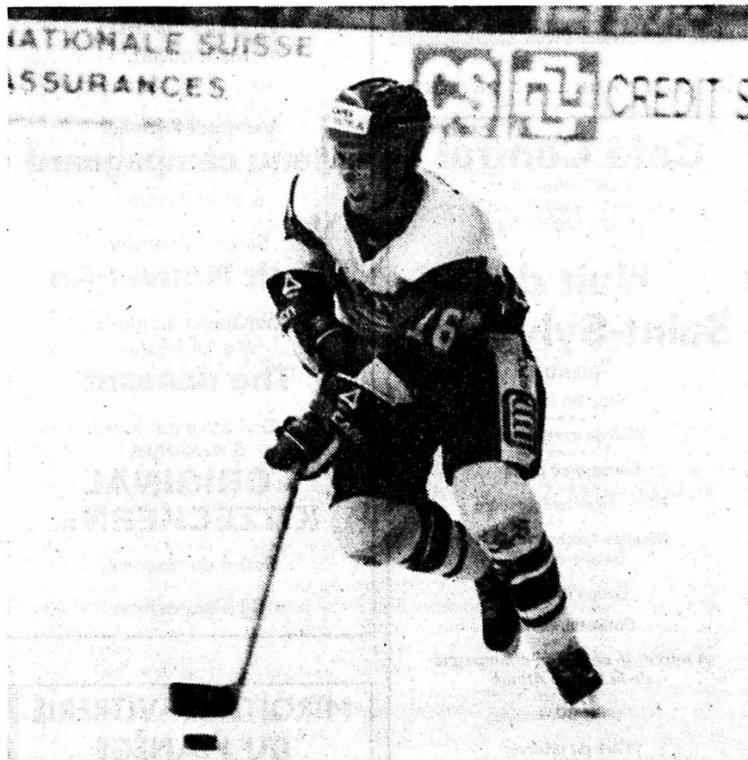
ABM • DENNER • MIGROS • HYPERMARCHÉ JUMBO • UNIP

seront fermés le

D'avance, merci de votre compréhension!

Vendredi
26
décembre

SPORTS

Championnats du monde juniors de hockey sur glace
La Suisse pour le maintien

Laurent Stehlin: vers une tâche difficile en Tchécoslovaquie. (Photo Schneider)

C'est le 26 décembre que débiteront, en Tchécoslovaquie, les Championnats du monde juniors (20 ans), du groupe A. Pour la Suisse, l'objectif sera de rééditer la performance de l'an dernier, lorsqu'elle était parvenue à assurer son maintien dans cette catégorie de jeu, grâce à une victoire (le dernier jour) sur la RFA (7-1).

Cette fois, la formation helvétique dirigée par Rolf Altdorfer visera le même objectif, mais contre la Pologne. C'est également lors de la dernière journée du

tournoi que ces deux formations lutteront pour éviter la relégation, les autres équipes engagées semblant hors de portée tant des Suisses que des Polonais.

Outre la Suisse et la Pologne, ces championnats du monde juniors du groupe A réuniront l'URSS (tenante du titre), la Tchécoslovaquie, la Suède, la Finlande, les Etats-Unis et le Canada.

Le calendrier des Suisses

26 décembre: Canada - Suisse (19 h). - 27 décembre: Suisse - URSS (19 h). - 29 décembre: Suède - Suisse (19 h). - 30 décembre: Suisse - Etats-Unis (19 h). - 1er janvier: Finlande - Suisse (19 h). - 2 janvier: Suisse - Tchécoslovaquie (16 h). - 4 janvier: Pologne - Suisse (16 h).

Le cadre helvétique

Gardiens: Beat Aebischer (Fribourg), Markus Bachschmied (Herisau), Reto Pavoni (Kloten).

Défenseurs: Daniel Bünzli (Dübendorf), Marco Dazzi (Davos), Christian Hofstetter (Fribourg), André Künzi (Berne), Peter Meier (CP Zurich), Luigi Riva (Ambri Piotta), Didier Siegrist (Neuchâtel).

Attaquants: Jean-Jacques Aeschli-

Cyclocross

A Hombrechtikon
Encore Breu

Grand favori de l'épreuve, Beat Breu a enlevé la 12e édition du cyclo-cross d'Hombrechtikon, avec une confortable avance sur le Belge Danny de Die (46"). Ce dernier a également devancé nettement les Suisses Bruno d'Arsié et Roger Honegger. Détaché dès le 3e des neuf tours, Breu a augmenté constamment son avantage pour s'en aller sans opposition vers son 6e succès de la saison.

Cat. A (9 t. = 21,6 km): 1. Beat Breu (Speicher) 1 h 04'50"; 2. Danny de Die (Bel) à 46"; 3. Bruno d'Arsié (Bäch) à 1'10"; 4. Roger Honegger (Hombrechtikon) à 1'40"; 5. Hansruedi Büchi (Winterthur) à 2'41"; 6. Eric Veruuet (Bel) à 3'14"; 7. Beat Wabel (Hittnau) à 3'18"; 8. Albert Iten (Unterägeri) à 3'25"; 9. Peter Müller (Steinmaur) à 3'30"; 10. Wim Lambrechts (Bel) m.t.

Saut à skis à Chamonix

Christian Hauswirth bien classé

Chamonix. Concours Coupe du monde (70 m): 1. Martin Svagerok (Tch) 205,5 points (83,5 + 99 m); 2. Olav Hansson (Nor) 199,2 (83 + 91,5); 3. Primos Ulaga (You) 198,1 (82,5 + 96); 4. Christian Hauswirth (Sui), 82,5 + 93,5 et Ernst Vettori (Aut, 82 + 94) 195,6; 6. Andras Bauer (RFA) 195,2 (82,5 + 91); 7. Kai Nokelainen (Fin) 195,1 (83,5 + 90); 8. Fabrice Piazzini (Sui) 193,8 (83 + 92,50); 9. Risto Laakkonen (Fin) 191,4 (80 + 94); 10. Pascal Raymond (Sui) 187,5 (80 + 94); 11. Antonio

mann (Bienne), Peter Bärtschi (Bienne), Ruben Fontana (Zoug), Olivier Hoffmann (Kloten), Martin Lang (Coire), Romeo Matti (Berne), René Müller (Zoug), Toni Nyffenegger (Thoune Steffisburg), Achim Pleschberger (Fribourg), Laurent Stehlin (La Chaux-de-Fonds), Roger Thöny (Kloten), Bruno Vollmer (Dübendorf), Raymond Walder (Bâle).

De ce cadre, trois joueurs - dont un gardien - seront retirés après le dernier match de préparation contre le Canada, mardi à Engelberg, et resteront de piquet en Suisse. (si)

Le HCC ne jouera pas le 3 janvier

Plusieurs clubs de ligue nationale fournissant des joueurs à diverses sélections helvétiques engagées lors des fêtes de fin d'année, la 21e journée du championnat suisse a été répartie sur deux dates, les 3 et 8 janvier. Le nouveau programme:

Samedi 3 janvier, LNA: Ambri Piotta - Sierre (17 h 30), Davos - Coire (20 h). LNB: Rapperswil - Langnau.

Judi 8 janvier, LNA: Bienne - Lugano (20 h), Fribourg - Olten (20 h), Kloten - Berne (20 h). LNB: EV Zoug - CP Zurich, Bâle - Ajoie, Dübendorf - La Chaux-de-Fonds, Hérisau - Grindelwald. (si)

Alors qu'il n'en n'était pas question...
L'équipe suisse de grand fond est née

C'est officiel: la Suisse, sous l'égide de la Fédération suisse de ski (FSS), possède une équipe de grand fond appelée à participer au Wordloppet. Alors même qu'en début de saison Christian Egli affirmait qu'il n'en aurait point cet hiver. Elle regroupe les frères Joseph et Paul Grünenfelder, Thierstein et Hallenbarter, le vainqueur 1985-86 de la Wordloppet.

- par P.-H. BONVIN -

La fédération ne fait que prêter son nom. Financièrement elle ne s'engage pas affirme Christian Egli. De plus poursuit le patron du fond helvétique elle met à disposition un chef administratif en la personne d'Alex Morisod. Mais ce n'est pas la FSS qui le rétribue.

En fait, cette équipe doit s'auto-gérer. C'est bien ça souligne Christian Egli. Et d'apporter un complément d'information. Si nous avons participé à la création de cette équipe c'est dans le but de préparer l'avenir. Nous pourrions y incorporer les fondeurs quittant le cadre national pour autant qu'ils aient 26 ans ou plus. Mais, pour nous, ce qui importe avant tout, c'est la Coupe du monde. Nous discutons donc de cas en cas.

Puis Christian Egli de préciser que cette équipe va, en fait et dans l'ave-

nir, tirer parti du travail accompli dans le giron du cadre national.

N'empêche que le coup est rude. Car Daniel Sandoz attendait avec impatience la création de cette équipe, les grandes distances lui offrant un terrain sur lequel il pense pouvoir s'exprimer au mieux. Reste maintenant à savoir si la saison prochaine - il fêtera ses 26 ans le 2 février - il obtiendra l'aval de Christian Egli pour entrer dans un cercle très fermé.

En principe l'équipe sera formée de plus de quatre fondeurs précise encore Egli.

Pour l'heure, le Neuchâtelois doit se concentrer sur les épreuves traditionnelles. Et les championnats du monde. Si actuellement, compte-tenu des critères Daniel n'a pas sa place dans la sélection pour Oberstdorf, il peut encore décrocher une sélection assure Christian Egli. Nous tiendrons compte des résultats réalisés dans les prochaines courses internationales auxquelles il participera.

La situation est donc claire. Domage que la FSS ait louvoyé. Elle a rendu service à personne. Surtout pas à sa crédibilité dans la mesure où le bruit a toujours couru qu'une équipe de grand fond se constituerait cette saison encore. Et ce malgré les dénégations de Christian Egli.

Championnat suisse écoliers de tennis de table

Titre pour une classe chaux-de-fonnière

Le championnat Suisse pour écoliers est rappelons-le, une monstre organisation touchant environ 10.000 jeunes de moins de 16 ans, non licenciés, à travers toute la Suisse, en passant par des éliminatoires de villes, de districts, et de cantons.

A l'issue de ces dernières, les sélectionnés se retrouvent pour la grande finale nationale. Cette année, elle se déroula le 23 novembre en Argovie, à Schöftland plus précisément. En marge de l'événement sportif, nous avons constaté tout au long de cette charmante journée, une ambiance formidable tant au niveau des champions de demain, mais également des accompagnants qui donnaient l'impression d'une grande famille, malgré les barrières linguistiques. Pour illustrer notre propos, nous rapporterons l'histoire du père suisse alémanique qui officiait comme arbitre dans un match opposant sa fille à une joueuse de Peseux et, qui n'hésita pas à compter les points en français, permettant ainsi à la Romande de mieux se concentrer sur le jeu!

Dans le canton de Neuchâtel, 957 écoliers ont répondu à l'appel des divers organisateurs dont 150 furent qualifiés pour la finale cantonale qui eut lieu le 29 octobre à Panespo, Neuchâtel.

RÉSULTATS

Garçons, catégorie 1 (71-73): 1. David Kummli, La Chaux-de-Fonds; 2. Laurent Schüpbach, Montmollin; 3. David Alvarez, Marin; 4. Fabric Smania, Neuchâtel; 5. Laurent Berger, Cortaillod; 6. Frédéric Gailloud, La Chaux-de-Fonds; 7. Samir Jeanneret, La Chaux-de-Fonds.

Garçons, catégorie 2 (74 et plus jeunes): 1. Pascal Juillerat, Fleurier; 2. Bertrand Landry, neuchâtel; 3. Emmanuel Babey, Corcelles; 4. Cyrille Christen, Corcelles; 5. Philippe Gobat, Marin; 6. Laurent Zimmermann, Neuchâtel; 7. Fabien Persoz, Peseux.

Filles, catégorie 1: 1. Christelle Grelat, Chézard; 2. Evelyne Cornu, Haute-riève; 3. Florence Schmidlin, La Chaux-de-Fonds.

Filles, catégorie 2: 1. Géraldine Grelat, Chézard; 2. Evelyne Cornu, Haute-

riève; 3. Florence Schmidlin, La Chaux-de-Fonds.

Filles, catégorie 2: 1. Géraldine Metz, Les Ponts-de-Martel; 2. Fabienne Schüpbach, Montmollin; 3. Stéphanie Rey, Neuchâtel.

A Schöftland, les sélectionnés susmentionnés firent honneur à leurs couleurs en remportant quelques victoires étonnantes, car il faut bien admettre que les moyens mis en œuvre pour promouvoir le tennis de table à Berne, Zurich et autre Genève, sont autres que dans le canton de Neuchâtel.

On mesure davantage aujourd'hui la dimension des exploits réalisés par Natacha Robert et Alain Favre qui décrochèrent le titre suprême en 82 et 83 dans leur catégorie respective. Exploit il y eut tout de même! La classe 2C2 du Collège de Numa-Droz de La Chaux-de-Fonds,

grâce aux bonnes performances de Florence Schmidlin, Frédéric Gailloud et Samir Jeanneret, reçoit le titre de «championne Suisse par classe».

Cette nouvelle distinction, mise en jeu pour la première fois cette année, récompense deux garçons et une fille de la même catégorie, faisant partie de la même classe et présentant le meilleur résultat d'ensemble.

Ce titre inespéré rejallit sur l'ensemble du tennis de table cantonal et les autorités de la fédération ont tenu à marquer le coup en déléguant un représentant à La Chaux-de-Fonds en la personne de Rémo Paris. Une petite cérémonie eut lieu dans le local du CTT Hôpital au cours de laquelle un chèque de 200 fr fut remis à M. Bauer, le maître de la classe.

VLA



De gauche à droite: Robert Michel, représentant du district de La Chaux-de-Fonds; les joueurs soit: Frédéric Gailloud, Samir Jeanneret et Florence Schmidlin; Gilles Sauser, représentant le canton; Jean-Marc Bauer, le maître de la classe; Rémo Paris, représentant la Fédération suisse. (Photo Schneider)

Première pour les cyclistes jurassiens
VC Olympia honoré

Insigne honneur pour le Vélo-Club Olympia de Delémont qui vient de recevoir le trophée Louis Perfetta 1986. Offerte par la famille de l'ancien président de l'Union cycliste suisse et cela afin d'honorer sa mémoire, cette distinction récompense les efforts d'un club particulièrement méritant de l'UCS.

Soixante-six clubs sont affiliés à l'UCS et cette année quatre parmi ceux-ci avaient été préalablement choisis comme candidats à l'attribution du trophée Louis Perfetta. Il s'agit du Genève Olympic cycliste, la Societa Sport 1905 Lugano, du Cyclophile séduinois et du Vélo-Club Olympia de Delémont.

Finalement, la palme est revenue à un petit club. Les efforts consentis depuis toujours en faveur des jeunes par le VC Olympia de Delémont, ses nombreuses activités, ses régulières organisations de courses, parmi lesquelles six arrivées du Tour de Romandie - elles ont toujours été des réussites totales grâce à la dispo-

nibilité et au travail précis des membres du club delémontain - ont pesé lourd dans la décision des responsables de l'UCS.

Président du VC Olympia, M. Werner Eggenschwyler a été fleuri et a reçu des mains de Mlle Perfetta et de M. Claude Jacquat une magnifique pendule en granit. Cette cérémonie a eu lieu à l'issue de l'assemblée générale de l'Union cycliste suisse qui a eu lieu le 13 décembre à Bulle.

A relever que c'est la première fois qu'un club de la Fédération jurassienne de cyclisme reçoit cette récompense. D'autre part, au cours de l'assemblée générale précitée, MM. Werner Eggenschwyler et Claude Marti, respectivement président et membre de VC Delémontain ont reçu la médaille des vétérans de l'UCS. Cela fait en effet vingt-cinq ans que ces deux ardens défenseurs du cyclisme sont membres de cette association sportive helvétique. (rs)

A Bienne
Helfer s'en ira

Le HC Bienne ne renouvellera pas le contrat de son entraîneur suisse, Jean Helfer (44 ans). Ce contrat vient à expiration au terme de la saison. (si)

Deuxième ligue
Départ laborieuxUNIVERSITÉ NEUCHÂTEL -
BASSECOURT 8-3
(1-0 3-2 4-1)

Les maîtres de céans n'ont pas connu, samedi en fin d'après-midi, trop de difficultés pour venir à bout de la «lanterne rouge», même si le pointage tarda à prendre des proportions reflétant la différence existant entre les antagonistes du jour.

Ayant, semble-t-il, davantage l'esprit tourné vers les agréables moments qu'offre la «trêve des confiseurs», les universitaires ont entamé cette confrontation dans un climat de douce insouciance.

Bien qu'ayant ramené l'écart à 4 à 2 alors qu'ils se trouvaient en infériorité numérique, les Bassecourtois ne mirent plus en réel danger tant Quadri que son successeur Steiner.

Les Neuchâtelois atteignant ainsi la pause sans avoir égaré le moindre point à domicile. C'est de bon augure à l'aube de la deuxième ronde de la compétition qui les verra disputer la majeure partie des matchs sur la piste du Littoral.

Université: Quadri (52' Steiner); Matthey, Boulianne; G. Lapointe, Gisinger, Baril; Young, Claude; Zingg, Ballerini, Schreyer; Wieland; Renaud, Clottu, Droel, entraîneur: E. Lapointe.

Bassecourt: Gafner; Nyffeler, Reber; Meyer, Kunz, Girardin; Siegenthaler, Houlmann; Crelier, Dick, Cortat; entraîneur; Ph. Kunz; Nicolet.

Arbitres: MM. O. Emery et A. Otter. Buts: 20e G. Lapointe 1-0; 26e Kunz 1-1; 30e Boulianne 2-1; 32e Zingg 3-1; 36e Schreyer 4-1; 39e Siegenthaler 4-2; 41e G. Lapointe 5-2; 46e Matthey 6-2; 48e Ballerini 7-2; 50e Droel 8-2; 53e Nicolet 8-3.

Notes: Patinoire couverte du Littoral. 50 spectateurs. Université sans Doucourt, Guyot, Kueffer et Perrin, mais avec Claude dont c'est la rentrée. Bassecourt ne «tourne» qu'avec deux lignes. Tir de Boulianne sur un poteau (38e minute).

Pénalités: 3 x 2' contre Université; 2 x 2' + 5' contre Bassecourt. (cl. d)

TEA-ROOM
Progrès 63a





Progrès 63a - ☎ 039/23 10 42
Léopold-Robert 126 - ☎ 039/26 43 13

ouvert pendant les fêtes !

FUST Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

Les petits appareils sont des cadeaux de Noël très appréciés

Plus de **300** marques et modèles différents en stock, à des prix imbattables

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
marin centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

Hôtel de la Gare

Famille Aimé Bongard
Montmollin
☎ 038/31 11 96

Mercredi 31 décembre

Menu de Saint-Sylvestre Nouvel-An

Midi: ouvert.
Soir: souper avec orchestre *

Vendredi 2 janvier

Menu campagnard avec orchestre *

Samedi 3 janvier

Petit Nouvel-An

Dimanche 4 janvier
dès 15 heures

Thé dansant

* Orchestre autrichien
5 musiciens

«ORIGINAL KITZECKERN»

Prière de réserver.
☐ à disposition

OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une succursale de l'entreprise générale Alfred Müller AG de Baar. Nous cherchons pour notre service de gérance à Neuchâtel ainsi que pour notre service de première location.

Gérant d'immeubles

qualifié, de confiance et sachant faire preuve d'initiative.

Les candidats devront bénéficier de:

- solides connaissances commerciales
- maîtrise de la langue française
- connaissances d'allemand
- expérience dans la gérance d'immeubles
- contact facile
- aptitude à travailler de façon indépendante.

Avant l'entrée en fonction à notre succursale de Neuchâtel, un stage de 6 à 12 mois à notre siège central de BAAR/ZG sera nécessaire.

Nous offrons:

- la chance de collaborer dès le début à l'organisation de notre succursale
- un travail varié et intéressant
- un salaire en conséquence
- les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Si vous aspirez à travailler dans un climat agréable, au sein d'une petite équipe, alors envoyez vos offres de services avec les documents usuels et prétentions de salaire à M. J. P. Berset qui se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Nous attendons vos offres avec intérêt et vous assurons qu'elles seront traitées avec la plus grande discrétion.



Alfred Müller SA
Av. de la Gare 39, BP 1521, 2002 Neuchâtel
Téléphone 038-25 95 35

DUBIED

Mondialement connus pour créer des machines à tricoter pourvues des dernières techniques, nous désirons engager, dans le cadre de notre programme de développement, un

ingénieur ETS en mécanique

Ce poste requiert une bonne pratique dans la construction de machines et des connaissances, voire de l'expérience, en CFAO.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Les intéressés voudront bien faire une offre manuscrite accompagnée des documents d'usage, en indiquant les prétentions de salaire.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez prendre contact, par téléphone ou par écrit, sans engagement, avec notre service du personnel.

Edouard Dubied & Cie SA,
2108 Couvet (NE), Service du personnel, ☎ 038/64 11 11.

Café Central

Famille Proietti
Avenue Léopold-Robert 2
☎ 039/28 46 88

Nuit de Saint-Sylvestre

MENU

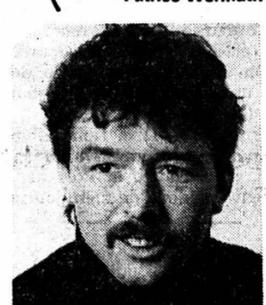
Saumon fumé
Pâté de campagne
Consommé porto
Filets mignons forestière
Nouilles fraîches maison
Salade méléée
Coupe maison
Cotillons, danse

A minuit la coupe de champagne de la Bonne Année

Fr. 30.-
Prière de réserver

MIROITERIE - VITRERIE DU MANÈGE

24, rue du Manège
La Chaux-de-Fonds
Patrice Wermuth



Service de dépannage 24 heures sur 24

Remplacement en tous genres: vitres, vitrines, miroirs, verres biseautés, verres isolants avec gaz, verres antifeu, vitrine bombée, miroir de surveillance, avec délai rapide de 3 à 4 semaines ainsi que petits chantiers, etc.
☎ 039/23 43 62 ou ☎ 039/23 70 64

Gérance d'immeubles à La Chaux-de-Fonds cherche une

secrétaire

Nous demandons: certificat fédéral de capacité ou titre équivalent; esprit d'initiative et mémoire; contact facile avec la clientèle et bonne présentation; quelques années de pratique.

Faire offre sous chiffres PT 31945 au bureau de L'Impartial.

D'UNE HEURE A L'AUTRE !



von gunten

Av. L.-Robert 23
☎ 039/23 50 44

IL ETAIT TEMPS.

En toute saison, L'Impartial, votre source d'informations

● # # # # # # # # # # ●

Hôtel de la Couronne

Les Planchettes #
Pendant les fêtes de Noël, le restaurant sera fermé les 24 et 25 décembre. #
#

Sylvestre

Soirée familiale. Souper à la carte. #
#

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

● # # # # # # # # # # ●

Le cadeau pour tous les matins: Le nouveau Braun.



Braun micron vario 3

L'efficacité en 1-2-3 dimensions.

Brugger pas cher!

BRAUN

vient d'arriver le tout nouveau BRAUN LINEAR, d'allure jeune, déjà pour 69.-

Conseils et service:
Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

brugger

La Chaux-de-Fonds L.-Robert 23-25. (039) 23 12 12

Un cadeau original... offrez un porte-bonheur de la

Boutique de l'Insolite

Philtres et poudres magiques.
Poupées du Pérou.
Parfums astrologiques.
Médailles numérollogiques or et argent.
Grand choix de pendules et tarots.

Rue de la Balance 10, place des Six-Pompes
La Chaux-de-Fonds

ERGUEL VOYAGES

Saint-Sylvestre

Sensationnelle soirée au «Barnabé» de Servion, la Revue Show, show, les marrants avec 20 exécutants, 10 décors puis bal avec 2 orchestres.
Prix: car, souper, spectacle, bal et cotillon
Fr. 135.- par personne

Nouvel-An 1987

Jeudi 1er janvier - 1 jour

Notre traditionnelle course surprise

avec ambiance, cotillons, musique et excellent repas.
Prix: Fr. 78.- par personne

Supercross en salle

le vendredi 9 janvier 1987 à Genève
Prix: car et entrée: Fr. 75.- ou Fr. 55.- par personne; car seulement: Fr. 30.- par personne

Programmes détaillés à disposition
Inscriptions et renseignements
☎ 039/41 22 44 - SAINT-IMIER

L'IMPARTIAL

la voix d'une région

Nouvel-An

Délais pour la remise des annonces

Edition du mercredi 31 déc. 1986:	lundi 29 déc., à 9 h
Edition du samedi 3 janv. 1987:	lundi 29 déc., à 15 h
Edition du lundi 5 janvier 1987	mardi 30 déc., à 9 h
Edition du mardi 6 janv. 1987	mardi 30 déc., à 15 h

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Les adresser à notre rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaire urgent

Patinoire des Lovières Tramelan

Samedi 3 janvier 1987
à 17 heures

Match international

DUKLA JIHLAVA

(Tchécoslovaquie)

SOKOL KIEV

(URSS)

Réservation: Banque cantonale de Berne
Tramelan - ☎ 032/97 47 22
Organisation: Fan's Club HCT

L'IMPARTIAL

Patronage

SPORTS

En championnat de première ligue de volleyball Francs-Montagnards «champions d'automne»

● **GV LE NOIRMONT - VBC DELÉMONT 3-0 (15-8 15-2 15-13)**

Le derby jurassien opposant Le Noirmont à Delémont n'a pas tenu ses promesses. Les Francs-Montagnards ont fait cavalier seul, les joueurs de la capitale étant incapables de résister à la moindre action tranchante des Noirmontains.

Résultat: 3-0 en 53 minutes et des spectateurs déçus de la piètre qualité du jeu.

Grâce à ce résultat sans appel, les Francs-Montagnards reprennent le commandement du groupe, Tramelan ayant égaré deux sets contre Berthoud.

Quelle progression pour les Noirmontains, huitième pour leur premier championnat en première ligue, cinquième en 85 et quatrième en 86!

La rencontre a été à sens unique. Delémont ne parvenant pas à réceptionner les services des locaux, de plus ayant quelques problèmes à la distribution, les

Tramelan s'impose après 117 minutes de jeu Des hauts et des bas

● **SFG TRAMELAN - VBC BERTHOUD 3-2 (7-15 15-8 15-8 15-11)**

Le néo-promu du groupe, le VBC Berthoud était l'hôte samedi des Tramelots qui se croyaient certes déjà en vacances de Noël. En effet, ces derniers pensaient que Berthoud serait une proie facile compte tenu de son classement et c'est véritablement un marathon que ce sont livrés les deux équipes.

Berthoud même si son classement est médiocre compte dans ses rangs d'anciens joueurs de Köniz qui ont de belles valeurs à mettre en évidence et cela Tramelan ne s'en est pas douté.

Un grand nombre d'erreurs a été commis durant le premier set par les Tramelots alors que les joueurs de Berthoud n'en demandaient pas autant et c'est assez sévèrement que les Tramelots étaient battus pas 7 à 15.

Conscients que l'affaire n'était pas dans le sac, les Tramelots se repri-

rent pour les deux sets suivants et accentuèrent la vitesse du jeu alors que les Bernois avaient de la peine à suivre le rythme imposé par les locaux. Tramelan s'imposait les deux fois par un 15 à 8.

Tramelan aborda la quatrième manche avec trop de confiance et commit à nouveau des fautes auxquelles nous n'étions pas habitués. Manque de concentration, et voilà à nouveau l'équipe recevante qui se fait dominer malgré une bonne réaction en fin de set mais hélas il était trop tard.

Finalement, prenant enfin conscience de leurs lacunes pour l'ultime période, les Tramelots se reprirent de belle manière et menèrent même par 11 à 1. Croyant la partie terminée un petit relâchement qui profita à Berthoud qui revint petit à petit. Finalement la logique fut respectée et Tramelan remporta ce dernier set par 15 à 11 au terme d'une partie qui aura duré près de deux heures.

(vu)

joueurs de Baumgartner n'ont que très rarement pu prendre le bloc noirmontain à défaut.

Ce n'est seulement qu'au troisième set que les Delémontains ont fait allusion, puisqu'ils ont pris l'avantage pour la première fois de la rencontre. Les locaux qui s'étaient laissés endormir, ont repris très rapidement la direction du jeu et s'imposaient 15-13.

Un point positif pour l'entraîneur Xavier Froidevaux, il a pu faire entrer sur le terrain ses 12 joueurs.

Une pause bienvenue pour les deux formations jurassiennes, mais de courte durée pour les Francs-Montagnards, car ils seront opposés le samedi 10 janvier dans leur halle au troisième prétendant à la promotion en ligue B, Aeschi. Un match qu'ils devront absolument gagner pour espérer terminer dans les deux premiers du groupe.

GV Le Noirmont: T. Egger, F. Weber, P.-A. Diacon, M. Arnoux, N. Pinaro, M. Farine, E. Nagels, D. Stornetta, F. Bénon, P.-O. Bilat, Y. Willemin.

Coach: X. Froidevaux.

VBC Delémont: P. Zahno, D. Burkhalter, J.-L. Goetschi, W. Baumgartner, F. Arzenton, F. Nobs, O. Léchenne, G. Fleury, E. Ory.

Arbitres: von Niederhäuser (La Neuveville) et S. Stutz (Neuchâtel).

RÉSULTATS

VBC Bienne - Satus Nidau	3-1
GV Le Noirmont - VBC Delémont	3-0
SFG Tramelan - VBC Berthoud	3-2
VBC Aeschi - TV Schönenwerd	3-1
Uni Bâle - Uni Berne	1-3

CLASSEMENT

1. Le Noirmont	9	16	25	8
2. Tramelan	9	16	25	9
3. Aeschi	9	16	24	11
4. Bienne	9	12	20	18
5. Schönenwerd	9	10	20	17
6. Satus Nidau	9	6	16	20
7. Berthoud	9	6	13	21
8. Uni Berne	9	4	14	22
9. Uni Bâle	9	4	13	23
10. Delémont	9	0	6	27

Première ligue dames

Uni Neuchâtel - SFG Colombier	1-3
VBC Lyss - VC Uetligen	0-3
VBC Berne - TV Schönenwerd	0-3
VBC Köniz - Echo Saint-Imier	3-0
VG Liebefeld - GV Le Noirmont	3-0

CLASSEMENT

1. Uni Neuchâtel	9	16	25	7
2. Schönenwerd	9	14	21	10
3. Uetligen	9	14	20	13
4. Köniz	9	12	21	15
5. Colombier	9	12	21	15
6. Liebefeld	9	8	15	16
7. Berne	9	8	15	20
8. Echo St-Imier	9	2	12	24
9. Le Noirmont	9	2	7	26
10. Lyss	9	2	5	26

H Handball

A Waldegg Suisses battus

● **SUISSE - ROUMANIE 14-20 (6-11)**

Avec une concentration plus poussée, les Suisses auraient inquiété davantage les Roumains. Les néophytes de la formation helvétique, Hüttenmoser et Baumann, laissent entrevoir des possibilités prometteuses.

Au début de la seconde mi-temps, les Suisses revinrent à 8-11, ayant même une chance de faire mieux encore. Malheureusement, une faute de position stupide de Schumacher ne permit pas de réduire l'écart à 9-11.

Le gardien bâlois Peter Hürlimann se distingua en détournant trois penalties. Le meneur de jeu d'Amicitia Zurich, Roger Keller (25 ans), que l'on n'avait plus vu en équipe nationale depuis le printemps 1984, réussit parfaitement son retour. Avec sa vitesse et sa sûreté de balle, il fut le seul handballeur suisse à soutenir la comparaison avec les meilleurs individualités roumaines.

Ce mardi à Berne, les deux équipes disputèrent leur second match amical.

Suisse: Hürlimann; Keller (6-2), Ebi (1), Schumacher (1), Frey, Meyer (4), Vögtli, Hüttenmoser (1), Baumann (1), Schäfer, Bachmann.

Roumanie: Munteanu (Buligan à la 31e); Bedivan (2), Dumitru (1), Stinga (2), Dogarescu (1), Fölker, Prumb (2), Mocanu (1), Durau (1), Berbec (6-5), Voinea (4). (si)

Suite des informations sportives ► 12

En ligue nationale A masculine Première défaite pour Leysin

La dernière journée du premier tour du championnat de LNA masculine, la 13e, a été marquée par la première défaite de la saison du leader Leysin, battu à Lausanne par le LUC à l'issue d'une âpre bataille de cinq sets. Battu une nouvelle fois, Genève-Elite doit encore trembler pour sa place dans le tour final.

LIGUE NATIONALE A

Messieurs, 13e journée: Chênois - Genève-Elite 3-0 (15-7 15-11 15-11). LUC - Leysin 3-2 (15-10 13-15 11-15 15-9). Uni Bâle - Köniz 3-1 (15-3 11-15 15-13 15-9). Jona - Seminar Lucerne 3-0 (15-7 15-5 15-4).

Classement: 1. Leysin 24 (38-6); 2. Chênois 24 (36-7); 3. LUC 20 (31-18); 4. Genève-Elite 10 (18-29); 5. Jona 8 (18-29); 6. Uni Bâle 8 (18-31) 7. Seminar Lucerne 6 (14-31); 8. Köniz 4 (13-35).

Dames, 12e journée: LUC - BTV Lucerne 3-0 (15-3 15-8 15-9). VBC Bienne - VB Bâle 3-0 (16-14 15-7 15-11). Spada Academica Zurich - Berne

1-3 (11-15 15-15 15-12 14-16). Uni Bâle - Montana Lucerne 3-1 (15-7 15-10 13-15 15-5).

Classement: 1. LUC 24 (36-6); 2. Uni Bâle 22 (33-7); 3. Montana Lucerne 16 (29-15); 4. BTV Lucerne 14 (23-20); 5. Berne 10 (18-25); 6. Bienne 6 (16-28); 7. VB Bâle 2 (9-35); 8. Spada Academica 2 (6-34).

LIGUE NATIONALE B

Messieurs, groupe ouest. Chênois - Tatan Berner 1-3. Lutry - Colombier 0-3. Morat - Bienne 1-3. VBC Berne - Lausanne LUC 0-3. Spiez - Münsingen 0-3.

Classement (9 matchs): 1. Tatan Berner 14 (25-10); 2. Lutry 14 (23-13); 3. Chênois 14 (22-15).

Dames, groupe ouest: Lausanne VBC - Uni Berne 0-3. Malley Bévillard - Genève Elite 1-3. Fribourg - Moudon 3-2. Thoune - Gatt 0-3.

Classement (8 matchs): 1. Gatt 16; 2. Uni Berne 14; 3. Fribourg 12.

● **Coupe de Suisse masculine, 8e de finale:** Chênois - LUC 3-1 (15-7 13-15 15-3 15-3). (si)

Championnat romand de badminton Thomas Althaus a encore frappé

Le championnat romand programmé une semaine après les championnats suisses ne justifie son appellation de «romand» que par son lieu et son organisation. Cette manifestation qui se déroule dans le magnifique centre de badminton de Malley attire en effet régulièrement l'ensemble de l'élite suisse. De par la proximité des deux tournois, l'épreuve romande prend alors des allures de revanches.

Les disciplines féminines furent cependant décimées par la maladie et les blessures qui s'ajoutèrent aux absences annoncées de Liselotte Blumer (championne suisse) et de sa dauphine Catherine Jordan de La Chaux-de-Fonds.

Fort de son premier titre national, Thomas Althaus s'est imposé en véritable patron du badminton helvétique. Le jeune Lausannois s'est adapté aux différents styles de jeux avec la même aisance. Il a pris successivement le meilleur sur le virtuose Peter Holm, le rapide et puissant Hubert Müller (A3) ainsi que sur l'opiniâtre Pascal Kaul (A2), tous de Winterthur. La supériorité du néo-professionnel trouve également sa traduction chiffrée puisqu'elle n'a pas perdu le moindre set.

Le simple dames, avec les absences précitées, profita aux deux demi-finalistes malheureuses de championnat suisse. Sylvia Strauli de Genève et Doris Gerstenkorn de Lausanne se livrèrent un beau duel. L'issue de la rencontre fut longtemps incertaine. Au début de l'ultime manche la Genevoise semblait s'acheminer vers la victoire.

J'étais jusque-là très décontractée, contrairement à mon habitude. A 3-0 dans le dernier set je sentais la victoire à ma portée et je devenais impatiente. Je voulais rapidement marquer les points et j'en oubliais ma ligne tactique. Doris Gerstenkorn exploita avantageusement cette fébrilité.

La finale du double messieurs fut certainement la plus spectaculaire. Les champions de Suisse de la spécialité, Werner Riesen (Genève) et Thomas Müller (Uzwil) se heurtèrent à un Peter Holm exceptionnel qui nous rappela qu'il fut l'un des meilleurs spécialistes du double au Danemark.

Son poignet berna maintes fois ses adversaires. Le spectacle gagna en intensité grâce à l'excellent jeu de défense du duo Riesen Müller. Malheureusement pour ces derniers, la fin de partie les reléguait à leur traditionnelle deuxième place.

Si ce résultat ne constitue pas une surprise, il en ira par contre autrement dans le double mixte. Hubert Müller et Nicole Zahno (Zoug) furent éliminés en quart de finale par Francine Carrel et Jorge Rodriguez de Lausanne.

Les Chaux-de-Fonniers présents se trouvèrent d'emblée placés dans des situations difficiles. Erwin Ging perdait au premier tour face à Thomas Müller (A5) 11-15 9-15. Nicolas Déhon a passé près de l'exploit. Contre Daniel Hänggi (A13), il menait encore 12-6 dans le set décisif. Le Chaux-de-Fonnier ne put alors dominer ses nerfs.

Myriam Amstutz et Gladys Monnier s'inclinèrent tour à tour face à la finaliste Sylvia Strauli après avoir remporté chacune leur première rencontre. Quant à Céline Jeannot, visiblement fatiguée, elle ne passa pas le premier cap.

RÉSULTATS

Simple messieurs demi-finales: Th. Althaus (Olympic Lausanne) - H. Müller (Vitodurum) 15-5 17-15; P. Kaul (Vitodurum) - Y. Philip (Olympic Lausanne) 15-10 15-2. **Finale:** Th. Althaus - P. Kaul 15-11 15-4.

Simple dames demi-finales: D. Gerstenkorn (Olympic Lausanne) - N. Zahno (Zoug) 11-3 9-12 11-2; S. Strauli (Genève) - S. Baer (Hägendorf) 11-6 11-0. **Finale:** D. Gerstenkorn - S. Strauli 11-6 4-11 11-5.

Double messieurs finale: Holm Müller (Vitodurum) - Riesen Müller (Genève Uzwil) 15-7 13-15 15-12.

Double dames finale: Gerstenkorn Baumgartner (Vitodurum) - Baer Zahno (Hägendorf Zoug) 15-8 15-4.

Double mixte finale: Kaul Baumgartner (Vitodurum) - Rotach Villars (Uzwil Neumünster) 15-1 7-15 15-9. (ge)

Association neuchâteloise de volleyball Résultats et classements

Semaine du 15 au 19 décembre

Dames				
DEUXIÈME LIGUE				
Ne Sports II - Le Locle I	3-0			
Colombier - ANEPS	3-0			
Chx-de-Fds I - Pts-de-Martel	1-3			

Classement				
J	G	P	Pt	
1. Colombier II	8	8	0	16
2. Bevaix I	8	7	1	14
3. Pons-de-Martel I	8	5	3	10
4. Le Locle I	8	4	4	8
5. Chaux-de-Fonds I	8	3	5	6
6. ANEPS	8	3	5	6
7. NE Sports II	8	2	6	4
8. Savagnier	8	0	8	0

TROISIÈME LIGUE				
Classement				
J	G	P	Pt	
1. Cerisiers G.	8	8	0	16
2. NE Sports III	8	7	1	14
3. Corcelles-C. I	8	5	3	10
4. Chaux-de-Fonds II	8	4	4	8
5. Ancienne	8	4	4	8
6. Cressier-L. I	8	2	6	4
7. Uni NE II	8	2	6	4
8. Marin I	8	0	8	0

QUATRIÈME LIGUE				
Colombier III - Pesoux	3-0			
Saint-Aubin - Saint-Blaise	2-3			
Cortailod - Val-de-Ruz	1-3			
Val-de-Travers - Bellevue	3-1			
Classement				
J	G	P	Pt	
1. Saint-Blaise	8	7	1	14
2. Pesoux	8	6	2	12
3. Val-de-Ruz	8	6	2	12
4. Colombier III	8	5	3	10
5. Val-de-Travers	8	4	4	8
6. Cortailod	8	3	5	6
7. Bellevue Chx-Fds	8	1	7	2
8. Saint-Aubin	8	0	8	0

CINQUIÈME LIGUE				
Corcelles-C. II - Le Locle II	0-3			
Marin II - La Sagne	3-0			
Cressier-L. II - Geneveys/C.	1-3			
Pts-de-Martel II - Boudry	0-3			
Classement				
J	G	P	Pt	
1. Bevaix II	8	8	0	16
2. Geneveys/C.	9	7	2	14
3. Marin II	9	6	3	12
4. Boudry	9	6	3	12
5. Cressier-L. II	9	5	4	10
6. La Sagne	9	3	6	6
7. Pts-Martel II	9	3	6	6
8. Le Locle II	9	1	8	2
9. Corcelles-C. II	9	1	8	2

JUNIORS A				
Boudry - Le Locle	3-0			

Classement				
J	G	P	Pt	
1. Bevaix	9	9	0	18
2. Savagnier	8	7	1	14
3. Cerisiers-G.	9	6	3	12
4. Uni Neuchâtel	9	6	3	12
5. Boudry	9	4	5	8
6. Colombier	9	4	5	8
7. Le Locle	9	2	7	4
8. Chaux-de-Fonds	9	2	7	4
9. NE Sports	9	0	9	0

Messieurs				
DEUXIÈME LIGUE				
NE Sports - Uni NE	3-0			

Classement				
J	G	P	Pt	
1. Chaux-de-Fonds I	8	8	0	16
2. NE Sports I	8	7	1	14
3. Uni NE	8	5	3	10
4. Colombier III	8	5	3	10
5. Marin I	8	3	5	6
6. Le Locle I	8	3	5	6
7. Bevaix I	8	1	7	2
8. Val-de-Ruz	8	0	8	0

TROISIÈME LIGUE				
Bevaix II - Saint-Aubin	3-0			
Geneveys/C. - Boudry I	3-1			
Chx-de-Fds II - Marin II	3-1			

Classement				
J	G	P	Pt	
1. Bevaix II	8	7	1	14
2. Boudry I	8	6	2	12
3. Chaux-de-Fonds II	8	6	2	12
4. Le Locle II	7	3	4	6
5. Sporetta	7	3	4	6
6. Marin II	8	3	5	6
7. Geneveys/C.	8	3	5	6
8. Saint-Aubin	8	0	8	0

QUATRIÈME LIGUE				
Colombier IV - Val-de-Travers	3-2			
Classement				
J	G	P	Pt	
1. NE Sports II	8	8	0	16
2. Colombier IV	8	6	2	12
3. Savagnier	8</			

SPORTS

Championnat de LNB féminine de basketball Un redressement qui se confirme

● LA CHAUX-DE-FONDS BASKET - SAL LUGANO 65-56 (26-30)

Amorcé il y a une dizaine de jours en terre genevoise face au leader Bernex, les joueuses chaux-de-fonnières ont confirmé leur redressement le week-end dernier en s'imposant à domicile de manière logique face aux Tessinoises de SAL Lugano, qui se sont présentées avec leur nouvelle recrue, la joueuse noire américaine Sylvia Owens. Même si cette dernière s'est faite l'auteur de 26 points, ce ne fut pas suffisant pour venir à bout des Neuchâtelaises qui disputèrent une excellente seconde mi-temps.

Quelques peu intimidées par la puissance physique de la joueuse américaine, les Chaux-de-Fonnières, même en menant continuellement à la marque, n'arriveront jamais à creuser un écart suffisant (11-8 à la cinquième minute, puis 17-15 à la dixième) pour que les Tessinoises mettent un genou à terre assez rapidement.

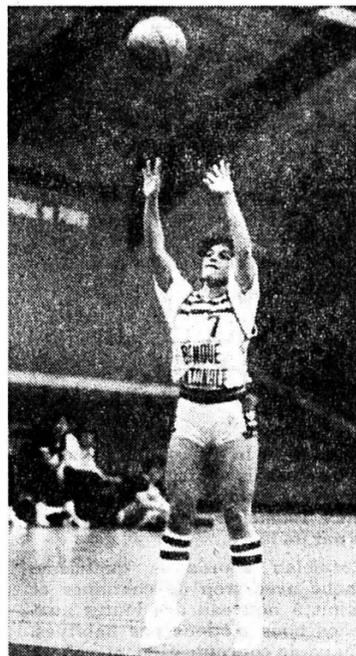
CINQ MINUTES DE DISETTE

Jusqu'au quart d'heure, les locales, comme à leur fâcheuse habitude, connaîtront à nouveau de longues minutes de disette puisqu'elles ne marqueront qu'un seul panier. Heureusement pour elles que les joueuses luganaises se montrèrent particulièrement maladroites aux lancers-francs (elles en manqueront quatorze lors de cette première période). Ainsi, cinq minutes avant l'heure du thé, la parité était établie à 20 partout. A la dix-huitième minute, la formation

chaux-de-fonnière - alors qu'elle menait 23-22 - fut destabilisée. En effet, la rapide Isabelle Bauer écopait d'une quatrième faute inexistante. Se sentant lésée, la jeune Neuchâtelaise perdit ses nerfs et eut un écart de langage. Celui-ci fut sanctionné d'une cinquième faute personnelle, synonyme d'un retour prématuré et définitif sur le banc. Les minutes de flottement qui suivirent cet incident a permis aux joueuses d'outre-Gothard d'atteindre la pause avec une avance de quatre points (26 à 30).

ADRESSE RETROUVÉE

En début de seconde mi-temps, ce fut au tour des Tessinoises de ne plus connaître le chemin du panier adverse, si bien que La Chaux-de-Fonds Basket avait repris le commandement à la cinquième minute (34-31). A l'image de Fabienne Schmied, qui a disputé un match remarquable, les Neuchâtelaises,



Fabienne Schmied: un match digne d'éloges avec, à la clé 5 tirs à 3 points. (Photos Schneider)

merveilleuses d'adresse - même aux lancers-francs, ce qui est nouveau - ne se laisseront plus remonter. Même si tout n'était pas assuré à la dix-septième minute (54-50), les protégées de l'entraîneur Frascotti se montreront concentrées et disciplinées jusqu'à l'ultime seconde pour remporter une victoire qui, si elle fut longue à se dessiner, n'en est pas moins méritée. Un succès qui tombe à point nommé pour passer les fêtes en toute sérénité et ainsi aborder l'année 1987 en laissant à d'autres le spectre de la relégation.

La Chaux-de-Fonds Basket (entre parenthèses les points marqués): Alain Bottari (18), Olivier Linder (8), Thierry Bottari (20), Denis Chapatte, Olivier Grange, Michel Muhlebach (4), Didier Chatelard (26), Yves Muhlebach (2) et Adrian Rodriguez. Coach: Pierre Wilen. - Un tir à 3 points et cinq lancers-francs réussis pour huit essais.

H. K

Rapid Bienne - Boncourt 71-72 (32-45), La Chaux-de-Fonds - Oberwil 78-86 (39-43), Pratteln - BC Birsfelden 74-73 (36-38), Riehen - Alterswil 99-104 (44-45), Arlesheim - Auvornier 57-56 (25-24).

Le classement (10): 1. Villars 18 (+136); 2. Boncourt 16 (+72 +1); 3. Rapid Bienne 16 (+107 -1); 4. Auvornier 12 (+43 4); 5. Alterswil 12 (+52 2); 6. Oberwil 12 (+115 0); 7. La Chaux-de-Fonds 6 (-29 +13); 8. Pratteln 6 (-121 -6); 9. Arlesheim 6 (-142 -7); 10. Birsfelden 4 (-109); 11. Riehen 2 (-127). (si)

H. K.

AUTRES RESULTATS

Meyrin - Arlesheim 77-65 (43-25); Wetzikon - Vevey 40-61 (13-38); Reussbühl - Pratteln 102-41 (60-20); Winterthur - Muraltes 52-74 (24-42); Küsnacht - Bernex 35-65 (16-30).

Classement: 1. Bernex 11-18 (+ 8); 2. Reussbühl 11-18 (- 8); 3. Meyrin 10-16; 4. Arlesheim 10-12; 5. Muraltes 11-12 (+ 32); 6. Vevey 11-12 (- 32); 7. Winterthur 11-11, 8. La Chaux-de-Fonds 10-8; 9. SAL Lugano 11-6; 10. Pratteln 9-4; 11. Küsnacht 10-4; 12. Wetzikon 11-2.

Pour la Suisse Un basket de «combat»

● FRANCE - SUISSE 104-78 (51-36)

Sans Mike Stockalper et Roberto Zali, forfait à la dernière minute (blessure pour le premier, raisons personnelles pour le second), mais avec Thierry Girod repêché in-extremis, l'équipe de Suisse a subi une défaite de 26 points à Mulhouse (104-78), devant les espoirs français. A deux jours de Noël, les Suisses n'ont pas été gâtés en Alsace. Un arbitrage bien partiel et un engagement permanent des Tricolores, ont considérablement gêné la jeune sélection de Maurice Monnier.

Palais des sports de Mulhouse, 500 spectateurs.

Arbitres: MM. Serry et Muller (Fra).

France espoirs: Soule (5), Jault (10), Cavallo (4), Occansey (12), Lauvergne (3), Schmitt, Servolle, Bousinière (23), Monetti (23), Fedi (11), Butter (12).

Suisse: Margot (17), Girod (10), Deforel (18), Ruckstuhl (6), Zorzoli (2), Binz (2), Runkel (23), Studer, Cramer, Widmer.

Sortis pour cinq fautes: 25e Zorzoli; 32e Ruckstuhl; 37e Deforel; 40e Girod. (si)

En LNA Une seule surprise

Hasard du calendrier, la 13e journée du championnat de LNA opposait les cinq premiers du classement aux cinq derniers. Un seul «petit» a battu le favori, les quatre autres rencontres se terminant par le succès logique du mieux classé. L'auteur de l'exploit est le BC Nyon, qui s'est imposé devant Champel (93-89) au collège du Rocher, au terme d'une rencontre houleuse.

Ligue nationale A, 13e journée: SAM Massagno - Vevey 89-102 (42-48), SF Lausanne - Beaugard 103-78 (49-38), Nyon - Champel 93-89 (50-42), Fribourg Olympic - Monthey 81-70 (40-38), Vernier - Pully 89-99 (41-54).

Classement: 1. Pully 24 (+143); 2. Vevey 18 (+27); 3. SF Lausanne 16 (+85, +8); 4. Fribourg Olympic 16 (+24, -8); 5. Champel 14 (+8); 6. Nyon 12 (+6); 7. Beaugard 10 (-91); 8. SAM Massagno 8 (-69, +14); 9. Vernier 8 (-24, -14); 10. Monthey 4 (-109).

Dames. Ligue nationale A, match en retard: City Fribourg - Versoix 85-49 (36-20).

Classement (11 matchs): 1. Birsfelden 22; 2. Femina Berne 16; 3. Pully 14; 4. Femina Lausanne 12 (+6); 5. Baden 12 (-6); 6. Nyon 10; 7. City Fribourg 8; 8. Lucerne 6 (+6); 9. Stade Français 6 (-6); 10. Versoix 3. (si)

En championnat de première ligue masculine La suffisance ne passe plus la rampe!

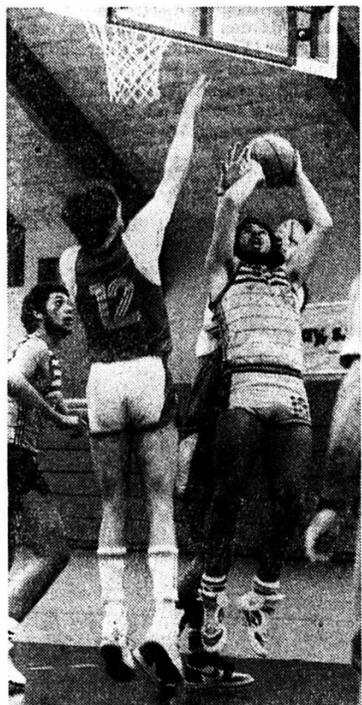
● LA CHAUX-DE-FONDS BASKET - OBERWIL 78-86 (39-43)

Pour leur dernier match du premier tour de ce championnat 1986-87, les joueurs chaux-de-fonnières ont manqué une belle occasion de signer une victoire, et ainsi de se maintenir dans le milieu du classement; ce qui, au vu des possibilités existantes, correspondrait parfaitement à la valeur de l'équipe. Malheureusement, actuellement, trop de joueurs oublient qu'ils pratiquent un sport collectif et font preuve de suffisance et d'égoïsme; défauts qui ne peuvent plus passer la rampe face aux formations allemandes qui elles, affichent une rage de vaincre jusqu'à l'ultime coup de sifflet.

Le début de la rencontre fut très laborieux pour les locaux, puisqu'ils étaient menés 9-2 après quatre minutes. Dans un premier temps, cet écart fut difficile à combler, puisqu'à la moitié de cette première période les banlieusards bâlois menaient toujours par 20 à 13. Jusqu'au quart d'heure, les Chaux-de-Fonnières joueront enfin sur leur vraie valeur et prendront même l'avantage (27-24).

FAVORISÉS AUX REBONDS

Souvent mal placés en défense et inférieurs en taille par rapport à leurs adversaires, les Neuchâtelais se montreront souvent dominés aux rebonds. Ceci permettra à Oberwil de revenir à la marque et d'atteindre la pause avec une avance de quatre points (39-43).



Didier Chatelard, ici en possession du ballon: à nouveau un des rares joueurs à échapper à la critique. (Photo Schneider)

Dès le début de la seconde mi-temps, les locaux seront animés des meilleures intentions. Cet état d'esprit autorisera des espoirs de victoire, puisqu'après avoir égalisé, les Montagnards mèneront à leur tour par 49-45.

CHER PAYÉ

Par la suite, et comme dit plus haut, la suffisance et l'égoïsme s'installeront dans les rangs chaux-de-fonnières. Deux ou trois joueurs ont voulu assurer à eux seuls le résultat. En oubliant trop souvent que l'on ferait mieux de donner le ballon à un camarade mieux placé, au lieu de tenter des tirs impossibles; et en ne se donnant plus sur le plan défensif, ces éléments ont précipité la défaite des leurs. Car, bien entendu, Oberwil - qui n'en demandait pas tant - s'était presque assuré le gain du match à la quinzième minute (67-74).

Devenus nerveux à l'extrême, les éléments chaux-de-fonnières se permirent encore un festival de mauvaises passes durant les dernières minutes. Ainsi, les joueurs bâlois pourront signer un succès inespéré. En effet, avec un minimum d'intelligence et un peu moins d'égoïsme,

La Chaux-de-Fonds Basket avait largement les moyens de s'offrir un beau Noël.

La Chaux-de-Fonds Basket (entre parenthèses les points marqués): Alain Bottari (18), Olivier Linder (8), Thierry Bottari (20), Denis Chapatte, Olivier Grange, Michel Muhlebach (4), Didier Chatelard (26), Yves Muhlebach (2) et Adrian Rodriguez. Coach: Pierre Wilen. - Un tir à 3 points et cinq lancers-francs réussis pour huit essais.

H. K

Rapid Bienne - Boncourt 71-72 (32-45), La Chaux-de-Fonds - Oberwil 78-86 (39-43), Pratteln - BC Birsfelden 74-73 (36-38), Riehen - Alterswil 99-104 (44-45), Arlesheim - Auvornier 57-56 (25-24).

Le classement (10): 1. Villars 18 (+136); 2. Boncourt 16 (+72 +1); 3. Rapid Bienne 16 (+107 -1); 4. Auvornier 12 (+43 4); 5. Alterswil 12 (+52 2); 6. Oberwil 12 (+115 0); 7. La Chaux-de-Fonds 6 (-29 +13); 8. Pratteln 6 (-121 -6); 9. Arlesheim 6 (-142 -7); 10. Birsfelden 4 (-109); 11. Riehen 2 (-127). (si)

Auvornier lésé en terre bâloise L'arbitrage mis en cause

● ARLESHEIM - AUVERNIER 57-56 (25-24)

Il n'est pas dans notre habitude de parler de l'arbitrage, mais malheureusement le débat a été faussé par une paire d'arbitres plutôt mal inspirés ou tout simplement partiaux.

C'est donc profondément meurtris, écœurés et dégoûtés que les basketteurs du Littoral sont rentrés de cet ultime déplacement de l'année. Ils ont eu affaire à Bâle à une équipe d'Arlesheim entièrement placée sous la protection du duo arbitral. Ils n'ont de ce fait jamais pu développer un jeu efficace.

D'entrée en cause, les arbitres se montrèrent partiaux en stigmatisant chaque action fautive neuchâtelaise alors que leur appréciation à l'égard de l'adversaire ne relevait pas de la même mesure.

Gêné, crispé, intimidé par une telle entrée en matière, Auvornier dut se résoudre à laisser Arlesheim prendre un avantage de huit points (10'). Un temps-mort permit à Harris de donner de nouvelles consignes à son équipe qui, dès lors, se mit à mieux contrôler la partie et atteignit la mi-temps sur un score de presque parité mais dont les chiffres laissent rêver quant à la qualité du spectacle!

Au début de la deuxième mi-temps, Auvornier se mit à dominer le sujet. Et c'est la catastrophe. Vial écope d'une faute alors qu'il n'est pas sur l'action puis tout s'enchaîne très rapidement: réclamation, technique et expulsion. Les esprits s'échauffent. Puthod, le capitaine, demande des explications mais n'en reçoit pas. Dès lors, Auvornier est pris à partie par les arbitres. Arlesheim

n'en demandait pas tant et revient au score (45-46 à la 32'). Sous l'impulsion d'un Bernasconi, du junior Dubois (3 sur 3), Auvornier reprend le large (47-55 à la 37').

Et c'est la nouvelle douche froide offerte généreusement par les arbitres complètement dépassés.

Laissant tout passer pour les gens du lieu, sanctionnant tout dans l'autre camp, ils permettent une nouvelle fois un retour inespéré d'Arlesheim qui s'impose sur le fil.

Vient l'incident du temps-mort refusé. L'affaire n'est pas terminée car d'une part protêt a été déposé et d'autre part la Commission d'arbitrage fédéral a été avertie. Des sanctions seront prises. On le souhaite...

Arlesheim: Lang (5), Redle, Fallier, Benedetti (6), Widler (8), Peter (4), Gross (21), Exer (8), Mühlheim, Glattfelder (5).

Auvornier: Bernasconi (11), Schaffter (2), Müller (10), Vial (2), Puthod (11), Dubois (6), Luchsinger (5), Turberg (9), Rudy.

Au tableau: 5' 7-8, 10' 21-13, 15' 23-19, 25' 29-35, 30' 37-44, 35' 47-53.

Sortis pour cinq fautes: Widler (24'), Vial (28' faute disqualifiante), Luchsinger (29').

Notes: Halle Saint-Jacques III, Bâle: 30 spectateurs. Auvornier joue sans Notbom, Manini (blessés), Zini (suspendu) et Presset reprend l'entraînement. Auvornier dépose protêt à la fin de la rencontre pour non observation du règlement des arbitres. A 39'52" Harris demande un temps-mort alors que le ballon est mort. Ce temps-mort est refusé. Affaire à suivre. (Sch)

F

football

Pour quelques montres en or...

Le procès sur le scandale des matches truqués de division régionale, dans le Latium (Rome), touche à sa fin et il a apporté quelques anecdotes surprenantes. Déjà une douzaine de dirigeants ont été condamnés à cinq ans de suspensions et huit clubs ont été pénalisés de neuf points dans le championnat actuel, pour avoir corrompu une dizaine d'arbitres.

Ces derniers, qui seront jugés prochainement, dirigeaient les matches en fonction des pots-de-vein reçus: de l'argent, des colliers en or, ou encore des montres. Un dirigeant de club a raconté qu'un de ces arbitres sans scrupule avait insisté pour recevoir une montre de femme. Mais, trois jours plus tard, la montre ayant soulevé bien peu d'enthousiasme auprès de sa belle, il demandait à changer de modèle...

Shilton: nez cassé, mais...

Peter Shilton, le gardien de Southampton, a joué toute la seconde mi-temps du match contre Nottingham Forest, samedi dernier, avec le nez cassé. C'est au cours d'un choc violent avec l'attaquant Birtles que Shilton s'est blessé.

Ce n'est pas le bon mois pour Shilton; il y a deux semaines, il avait passé une nuit en prison après avoir frappé son... épouse!

Matthäus reste à Munich

L'international Lothar Matthäus (25 ans), qui avait reçu des offres de plusieurs clubs italiens (Inter, Torino et Rome), a prolongé de trois ans le contrat qui le lie au Bayern de Munich.

Ce contrat porte désormais jusqu'au 30 juin 1990.

G

gains

SPORT-TOTO

Concours No 51:		
14 x 13	Fr	3.013,85
339 x 12	Fr	124,45
3.927 x 11	Fr	10,75
22.315 x 10	Fr	4,15

TOTO-X

Concours No 51:		
50 x 5	Fr	970,85
2.809 x 4	Fr	12,95
30.783 x 3	Fr	2,35

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, pas plus que 5 numéros avec le numéro complémentaire. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 250.000.-

LOTÉRIE À NUMÉROS

Tirage No 51:		
1 x 6	Fr	334.011,35
4 x 5 + cpl	Fr	74.518,-
256 x 5	Fr	1.304,75
14.331 x 4	Fr	50,-
216.346 x 3	Fr	6,-

Dernier délai de remise des coupons cette semaine: mardi 23 décembre.

PARI MUTUEL ROMAND

Ordre d'arrivée de la course de dimanche à Vincennes:

Trio		
Ordre	Fr	65,40
Ordre différent	Fr	9,30

Quarto

Ordre	Fr	323,55
Ordre différent	Fr	40,80

Loto

7 points	Fr	130,70
6 points, cagnotte	Fr	255,-
5 points, cagnotte	Fr	306,-
Quinto	Fr	6.197,60

(si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

Des chiens et des loups

Politique de cigale que de résilier son bail... si on n'a rien de mieux pour se loger. La Société protectrice des animaux de Neuchâtel l'a pourtant fait. Et avec une quinzaine de chiens, quatre fois plus de chats «sur les bras». Evidemment, quand il faut retraiter avec son propriétaire, il risque bien de revoir ses tarifs à la hausse. Eh bien, dansez maintenant!

Nouvelle surprise quand la même «SPAN» licencie la responsable du refuge. Une dame qui a œuvré - avec les compliments du comité - pendant quatre ans, pour un salaire qui relève de la prime, par dévouement à la cause animale. Reproches à la dame, pas assez accueillante: pour elle, si quelqu'un venait, il devait vouloir le chien, le chat. Pas question de forcer la main, de pousser à l'adoption: rien n'est pire que ces suites de changements de maîtres...

De la surprise, on passe à l'indignation. Quand on apprend que ladite SPAN confie ses chiens en «sous-traitance» au propriétaire du chenil voisin. Celui-là même contre lequel la SPAN - et tous les sociétaires n'avaient pas apprécié - avait lancé une campagne d'annonces (payantes) pour rendre attentif le public à la différence. Il s'agissait de vente exclusive d'une marque de nourriture pour chien. Et puis aussi d'éviter de nouveaux incidents. Comme ce dogue allemand, qui était arrivé chez le voisin alors qu'il était attendu au refuge de la SPAN et que le voisin avait... revendu pour 850 francs.

Même que, quand le voisin a payé sa cotisation de membre à vie de la SPAN, le comité aurait voulu le refuser. Mais ce n'était pas possible sans raison valable. A-t-il eu la patte si blanche, qu'aujourd'hui, il entre dans la bergerie?

D'accord les finances de la SPAN sont défectueuses. «C'est la faute du comité», accuse un homme qui vient d'établir un grand dossier sur la société. Et qui voudrait qu'elle devienne fondation, pour qu'alors l'Etat vérifie ces comptes. Parce que selon M. Hunziker, des erreurs de gestion manifestes ont été commises. A tel point qu'il hésite à saisir la justice. «Je préférerais discuter avec le comité. La justice, même si je gagnais, «salirait» la cause. Et je pense d'abord aux animaux.» Mais, malgré une lettre virulente aux membres du comité, M. Hunziker est ignoré. Et pour qu'une assemblée extraordinaire soit convoquée, il faudrait réunir quelque 500 signatures... à moins qu'une assemblée ordinaire n'intervienne bientôt. Elle permettrait aussi que soient élus - ou non - les derniers membres qui sont entrés au comité par la petite porte, sans nomination officielle.

Anouk ORTLIEB

Ski de fond dans le canton de Neuchâtel La guerre des vignettes

Depuis quelques années, la vignette de ski de fond, éditée par la Communauté romande pour le ski nordique, était achetée et vendue exclusivement par l'Association neuchâteloise de skieurs de fond et de randonnée (ANSFR) regroupant la quasi totalité des centres nordiques du canton. Cette vignette sert à financer l'entretien du vaste réseau de pistes tracées dans le canton de Neuchâtel, environ 400 km, l'ANSFR mettant, entre autres, des traceuses de pistes à la disposition des centres nordiques. La saison dernière, ce sont quelque 4650 personnes qui se sont acquittées d'une cotisation de 20 francs auprès de l'ANSFR, recevant ainsi cette fameuse vignette reconnue partout en Suisse et même en France voisine.

Or, depuis aujourd'hui, la vignette officielle est également disponible auprès de la toute nouvelle Association pour le développement de La Vue-des-Alpes (ADVA), au prix de 20 francs évidemment, une société qui dispose d'une piste de fond éclairée, de sa propre machine à tracer les pistes et de son ski-club. L'ADVA ne faisant ni partie de la Fédération neuchâteloise du tourisme (FNT), ni de l'ANSFR, elle s'est sentie parfaitement libre de mettre en vente cette vignette en toute légalité. Le monopole de fait, à défaut de droit, de l'ANSFR étant ainsi pour la première fois rompu.

UNE DISSIDENCE

Pour l'ANSFR, la décision de l'ADVA est ressentie comme une dissidence qui ne peut qu'être préjudiciable à l'entité touristique cantonale, mise en place au fil des ans.

On ne peut bien entendu pas interdire qu'une association dont les buts sont la promotion du tourisme et des sports, vende la vignette, aussi le geste est-il qualifié de «peu sympathique»...

Interrogés à ce sujet, les responsables de l'ADVA nous ont précisé qu'ils continueront à mettre gratuitement leurs installations à l'usage du public, l'achat de la vignette n'étant pas une obligation, mais une possibilité.

C'est à l'occasion de l'ouverture, hier, de la buvette-cantine de La Vue-des-Alpes, un vaste chalet de 40 places situé au fond du grand parc à voitures, que l'ADVA a annoncé sa décision.

A relever encore que si ce chalet a pu être installé en quelques jours, en attendant la construction d'un vaste bâtiment en dur, tout en respectant les directives de l'Etat en matière de sécurité et d'hygiène, c'est grâce à la diligence de M. A. Mentha, un des fondateurs de l'association, membre de son comité également.

M. S.

Enseignement renouvelé du français et cours d'appui Le Jura s'y met

Au cours de sa dernière conférence de presse en qualité de ministre de l'Education, M. Roger Jardin a présenté, lundi à Delémont, un projet d'ordonnance pour l'instauration de cours d'appui dans les écoles, ainsi que le plan d'introduction de l'enseignement renouvelé du français dès la prochaine rentrée scolaire d'août 1987. (vg)

● LIRE EN PAGE 21

Conseil général des Verrières Coup de théâtre

● LIRE EN PAGE 19

La Chaux-de-Fonds Promotions à la police cantonale

● LIRE EN PAGE 15

A Luxembourg, le Carillon du MIH annoncera la nouvelle année

C'est avec le Carillon de La Chaux-de-Fonds que les téléspectateurs de la Radio-Télévision luxembourgeoise entreront dans la nouvelle année.

L'équipe technique, deux présentatrices, un présentateur, ont tourné hier au Musée international d'horlogerie.

31 décembre! Une soirée où l'on surveille le temps de près. Pour présenter ses vœux de Nouvel-An, la Radio-Télévision luxembourgeoise recherchait un cadre original, en relation avec le temps et la technologie. Lors d'un séjour à La Chaux-de-Fonds, Catherine Ettlinger, productrice, avait eu l'occasion de visiter MIH. Des contacts sont pris, les animateurs de RTL sont immédiatement séduits par le Carillon, son envergure esthétique, le contexte offert par le MIH. Lorsqu'ils ont appris qu'il neigeait à pierre fendre dans les Montagnes neuchâteloises, ils ont été enthousiasmés.

L'équipe technique de RTL, deux présentatrices-vedettes, Anouchka et Frédérique, un présentateur, Philippe Goffin sont arrivés hier. Parmi les pièces rares du MIH, d'emblée s'est élaboré un scénario.

- Lire l'heure sur d'aussi somptueux cadrans, émaillés, sertis de pierres, cela donne des idées, dit Philippe Goffin.

De là à philosopher sur le temps qui s'écoule, marqué par un sablier, le soleil, l'eau, le quartz, il n'y a qu'un pas.

- L'heure était l'art, l'art était l'heure, dit le présentateur.

Anouchka et Frédérique, allaient de coup de cœur en coup de cœur, autant

Initiative populaire fédérale «pour un Jura libre d'autoroute» Les grands moyens



De gauche à droite: Michel Juillard, Conrad Baumann, tous deux de la FJPN, et Jean-Claude Hennet, secrétaire de l'AST, présentent à la presse le projet de l'initiative populaire fédérale «pour un Jura libre d'autoroutes».

La Fédération jurassienne de protection de la nature (FJPN) a décidé de frapper un grand coup. Sa voix n'est pas entendue dans le canton, elle s'adresse à

IMPAR SERVICE

● PAGE 22

la Confédération et lance une initiative populaire fédérale «ficelée» dans un paquet qui en comprend trois autres. L'initiative jurassienne militera pour «un Jura libre d'autoroute» tandis que trois autres initiatives s'opposent aux tronçons: N1 Yverdon - Morat, N4 Knou - Wettwil, N5 Bienne - Soleure. Le but avoué de la FJPN est d'empêcher la réalisation d'un projet démeuré. Elle est néanmoins prête à retirer son initiative qui sera lancée officiellement en février 1987, si le Gouvernement jurassien renonce à un projet qualifié de mam-mouth.

GyBi

● LIRE EN PAGE 21

Ski à Sommertel Entre l'espoir et l'impasse

● LIRE EN PAGE 16

billet

Le temps suspendu en plein vol. Il n'y a donc plus d'heures. La montre familière au poignet tourne toujours, mais le bracelet a lâché. La pendule essoufflée tourne au ralenti. D'ici peu, elle s'arrêtera. Même le réveil qui se mettrait presque à tourner à l'envers si on le laissait faire.

Quel est ce signe? Comment interpréter cet arrêt du temps, ou tout se passe comme si plus rien ne bougeait?

Bien sûr, il y a la neige, qui ne cesse de tomber, qui rend la démarche hasardeuse et paralyse les voitures. Toute cette blancheur qui fait cligner de l'œil, qui endort tout, qui étouffe même les bruits. Plus de soleil ni d'ombre pour deviner l'heure. La

nuit et le jour, c'est tout. Autrement pas de différence. Est-ce bien ou mal de vivre sans heure? Qu'est-ce qui changerait dans notre vie si définitivement les pendules rendaient l'âme? Douleur question dans un pays d'horlogers. Et de blancheur immaculée. Il faut bien avoir le sentiment d'avancer. Même si la neige efface la trace de chaque pas et que dix heures se confond avec 16 h.

CD

Q

quidam

«C'est la valse des pneus», explique Pierre Maillat, garagiste. En effet, avec la neige qui tombe abondamment jusqu'au lac, les automobilistes imprévus courent les garages pour s'équiper.

Mais l'hiver - une bonne saison pour les garagistes - c'est aussi une période de services, de réglages d'allumages et de changement de batteries: «La principale panne de toutes les voitures, c'est une batterie trop vieille», affirme Pierre Maillat.

Depuis neuf ans, Pierre Maillat tient le garage à l'entrée du Landeron. Un village qu'il a adopté - et que sa femme, qui le seconde, ne voudrait plus quitter. Avant, ils ont tenu une station-essence à Moudon, avec un bar à café, pendant quatre ans. Précédemment, il était mécanicien dans un garage Citroën à Renens, et avant dans un garage Ford, à Lausanne.

AO

B

bonne nouvelle

Primes réduites

Au 1er janvier, l'Assurance immobilière du canton de Berne procédera à l'abaissement des primes de base de 5 centimes par 1000 francs.

Une proposition avait été formulée dans ce sens par le conseil d'administration, étant donné que les réserves de quelque 287 millions de francs de l'établissement ont été jugées suffisantes, d'après une étude de l'Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie.

Cet abaissement des primes entraîne ainsi une réduction de 25 francs de la prime annuelle pour le propriétaire d'une maison individuelle dont la valeur à l'état neuf est de 500.000 francs. (oid)

S

sommaire

SAINT-IMIER. - Municipaux à l'honneur. PAGE 20

GOVERNEMENT JURASSIEN. - Pas de chambardement. PAGE 21

BONNET

FABRICANT DEPUIS 1895 VENTE DIRECTE



A VOUS

Av. Léopold-Robert 109



Informations Coop La Chaux-de-Fonds



Nous informons
notre aimable clientèle
que les magasins
ci-dessous sont
ouverts

le vendredi 26 décembre 1986
de 14 h à 18 h:

SUPER CENTRE VILLE -
La Chaux-de-Fonds

CENTRE COOP -
Lé Locle

CENTRE COOP -
Saignelégier

CENTRE COOP -
Porrentruy

CENTRE COOP -
Bassecourt

Les restaurants suivants
sont
ouverts

le vendredi 26 décembre 1986
de 11 h à 18 h 30:

**RESTAURANT
SUPER CENTRE VILLE**
La Chaux-de-Fonds

**RESTAURANT
CENTRE COOP**
Porrentruy

Venez, en famille, faire vos courses
dans ces magasins ouverts le vendredi
après-midi 26 décembre et prenez
votre repas de midi dans nos restau-
rants de La Chaux-de-Fonds ou de
Porrentruy !

**A toutes et à tous
Joyeux Noël !**

Les Centres COOP
et magasins COOP
suivants sont

fermés
toute la journée le vendredi
26 décembre 1986:

(par ordre alphabétique)

- Alle - Baptiste-Savoie
- Saint-Imier - Centre Coop
- Bel-Air La Chaux-de-Fonds -
- Centre Coop Bévillard-
- Malleray - Les Bois - Boncourt
- Bonfol - Les Brenets - Les
- Breuleux - Buix
- Chevenez - Courfaivre -
- Courgenay - Courrendlin
- Courroux - Court
- Courtedoux - Courtelary
- Courtételle - Super Centre
- Coop Delémont - Centre Coop
- Etoile La Chaux-de-Fonds
- Centre Coop Les Forges La
- Chaux-de-Fonds - La Ferrière -
- Les Geneveys-sur-Coffrane -
- Grand-Pont La
- Chaux-de-Fonds - La Heutte -
- La Jaluse Le Locle -
- Le Landeron - Centre Coop
- Moutier - Centre Coop
- La Neuveville - Le Noirmont
- Péry - Piscine La
- Chaux-de-Fonds - Les
- Ponts-de-Martel - Centre
- Coop Reconvilier - Renan -
- Les Reussilles - La Sagne -
- Centre Coop Sonceboz -
- Sonvilier - Saint-Brais - Centre
- Coop Saint-Imier -
- Saint-Ursanne - Tavannes -
- Centre Coop Tramelan -
- Villeret.



Ecole secondaire régionale
de Neuchâtel

MISE AU CONCOURS

Le Comité scolaire de l'Ecole secondaire régionale de Neu-
châtel met au concours un poste de

directeur/trice de centre

Titres exigés: Certificat pédagogique, brevet pour l'ensei-
gnement des branches littéraires ou scientifiques dans les
écoles secondaires du degré inférieur (BESI), licence et cer-
tificate d'aptitudes pédagogiques (CAP) ou titres équiva-
lents.

Exigences particulières: Volonté de s'engager pleinement
dans la mission confiée, personnalité dynamique, qualités
de directeur, d'organisateur, d'administrateur, expérience
de l'enseignement secondaire, sens des contacts humains,
goût de l'animation pédagogique. Le (la) futur(e) directeur-
(trice) sera chargé(e) d'enseignement.

**Vu la répartition des postes au sein de l'Ecole, la préfé-
rence sera donnée à un maître de la section préprofes-
sionnelle.**

Obligations et traitement: Légaux.

Durée du mandat: 12 ans. Au terme de cette période, le
mandat peut être reconduit.

Entrée en fonction: 1er août 1987; au plus tard: 17 août
1987.

Entrée en fonction: 1er août 1987; au plus tard: 17 août
1987.

Conditions de postulation: Le cahier des charges et les
conditions sont à disposition des personnes intéressées
auprès de M. Armand Gougler, président du Comité sco-
laire, case postale 1360, 2001 Neuchâtel, ☎ prof.
038/22 32 10 ou privé 038/47 13 55, qui donnera, au
surplus, tous renseignements complémentaires.

Formalités à remplir jusqu'au 9 janvier 1987

1. Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et
copies de titres à M. Armand Gougler, président du Comité
scolaire de l'ESRN.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le Service de
l'enseignement secondaire, Château 23,
2001 Neuchâtel.

Comité scolaire de l'ESRN

Sensationnel

Panasonic

LA NOUVELLE VIDÉO CAMÉRA VHS PORTATIVE

NV-M5

- Autofocus
- Sensibilité à la lumière: 7 lux
- Zoom motorisé à 6 positions, avec fonction macro. Légère, maniable poids 2.5 kg
- qualité d'enregistrement imbattable avec accessoires, seulement



Fr. 3 495.-
(valise en option)

Démonstration gratuite, facilité de paiement

vidéo
TV
HI-FI
Tél. 23 27 83

Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

Frésard

Hôtel de la Gare et du Parc

Saignelégier

MENU DE SAINT-SYLVESTRE 1986

- Coupe de champagne
- Parfait de turbotin fourré au caviar
- Crème de citron vert
- Mousseline et doucette aux huîtres tièdes
- Filet de sandre aux nouilles et copeaux de foie gras
- Sorbet au pamplemousse rose
- Selle de veau aux médaillons de langouste
- Roquefort à l'armagnac
- Bavarois aux avelines au coulis de framboises, friandise maison

MENU DU 1er JANVIER 1987

- Petit pot de gelée aux coquilles Saint-Jacques et aux fines claires au caviar
- ou
- terrine de canard sauvage aux aïnelles
- Crème de cresson aux langoustines
- Suprême de pintadeau au sabayon de poireau
- ou
- Filet de bœuf périgourdine
- Petit toast tiède à la tête-de-moine
- Beignets de kiwi aux fruits de la passion
- ou
- Mousse glace au pavot, sauce à l'orange

Animé par le Duo Gunzinger

Ambiance - Cotillons

Nous souhaitons à notre clientèle un joyeux Noël et lui présentons
nos meilleurs vœux pour 1987.

Veillez réserver votre table au ☎ 039/51 11 21.

BON

pour une carte journalière
de ski à Leysin dans
chaque paquet spécial
de Dash 3

Dans tous
nos magasins
Coop

(jusqu'à épuisement du stock)

Fr.
17.90
5 kg



LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Promotions à la police cantonale La cérémonie de l'«ère nouvelle»



Détachement prêt pour la cérémonie de promotions. (Photo Schneider)

La salle du Conseil général était hier après-midi vidée de ses sièges. Le lieutenant Germanier met un carré de gendarmes au fixe et s'adresse au chef du Département de police, le conseiller d'Etat André Brandt: «Monsieur le Directeur, je vous annonce un détachement de la police cantonale prêt pour la cérémonie de promotions».

La police cantonale retrouvait la salle où l'un des siens était jugé début décembre par le Tribunal correctionnel. M. Brandt a évoqué les problèmes passés et mis l'accent sur le tournant incarné par cette cérémonie. «Il ne serait pas sage de taire nos faiblesses passées. Nous avons essayé de trouver un esprit nouveau». Il a parlé d'une «ère nouvelle», législative comme sur le plan du commandement.

Un projet de nouvelle loi devrait pouvoir être présenté au Grand Conseil, à la session de mars 87. Quant au renouvellement de l'état-major, le chef du département a présenté, puis officiellement nommé les nouveaux cadres de la police cantonale. Intérimaire, M. Luginbuhl prend le commandement pleinement jusqu'au 1er juin 87, date à laquelle lui succédera M. Stoudmann. Ils seront entourés de «jeunes gens», selon M. Brandt, soit MM. Germanier à la tête de la gendarmerie, Guenat à la Sûreté et Schurmann aux Services généraux. Des nominations abondamment commentées dans ces colonnes.

UN OFFICIER EN VILLE

Tenant compte des souhaits exprimés par les autorités de la ville, M. Brandt a assuré qu'il y aura un officier en poste à La Chaux-de-Fonds.

Le patron de la police cantonale a ensuite lancé un appel à l'obéissance et à l'esprit de corps. «Aux chefs qui sont nommés, je dirai qu'ils doivent comprendre que des décisions doivent être prises et appliquées». Rappelant l'affaire jugée au début du mois, il s'est montré clair. «Nous n'avons pas le droit de critiquer la justice. Une autorité qui se met à critiquer une autre autorité n'est plus une autorité». Il en a également appelé au sens de la discipline et de la collaboration de ses troupes.

Après les assermentations, la cérémonie a officialisé les promotions. Voici la liste des nouveaux promus, état-major mis à part. PF

SONT NOMMÉS, DANS LA GENDARMERIE

Au grade d'adjudant: André Fornalaz.

Au grade de sergent-major II: Hansruedi Marti.

Au grade de sergent I: Daniel Perrenoud.

Au grade de sergent II: Paul Ledermann, Roland Juillerat, Georges Keller.

ÉTAT CIVIL

Promesses de mariage

Eltshinger. Gérald, et Margot, Véronique. - Mutlu, Ramazan, et von Allmen, Yvette Georgette. - Jeandupeux, Marc Pierre, et Meyrat, Corinne Laurence.

PUBLICITÉ

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande



RECTIFICATIF

Pour permettre à notre personnel de profiter d'un jour de congé bien mérité, les boucheries de la ville seront fermées

VENDREDI 26 DÉCEMBRE

et ouvertes de nouveau samedi, 27 décembre, comme d'habitude.

Merci de votre bienveillante compréhension.

Société des maîtres-bouchers de La Chaux-de-Fonds

Au Conseil communal Continuité dans les dicastères

A la suite de l'élection par le Conseil général, lors de sa séance du 25 novembre dernier, de M. Daniel Vogel en remplacement de M. Robert Moser, conseiller communal démissionnaire, le Conseil communal s'est réuni le 19 décembre, en présence du nouvel élu, pour procéder à la répartition des dicastères.

Etant donné que ce changement au sein du Conseil communal intervient à moins d'un an et demi du renouvellement des autorités communales et que de nombreux dossiers importants actuellement en voie de réalisation se doivent d'être suivis jusqu'à leur terme par leurs actuels responsables, cela dans un souci de continuité et d'efficacité maximale, il est apparu qu'il n'était pas opportun de modifier la répartition actuelle des dicastères.

M. Vogel, qui entrera en fonction le 19 janvier 1987, reprendra donc la direction de l'ensemble des services qui sont assumés actuellement par M. Moser, à savoir ceux des Finances communales, des Services sociaux, de la Gérance des immeubles communaux et de la Police des habitants. M. Vogel assurera également la suppléance des dicastères dirigés par M. Francis Matthey. (comm)

La fête de Noël à l'Hôpital Dans le recueillement



Une kyrielle de petits anges. (Photo Schneider)

Comme le veut la tradition, la fête de Noël de l'Hôpital s'est déroulée dans la chapelle de l'établissement, mais débordait dans chaque chambre et recoin de la maison diffusée par la télédiffusion.

Un joli programme, centré sur le recueillement, aura permis à chacun de vivre cette fête communautaire, atténuant quelque peu la tristesse de devoir passer la Nativité dans un lit d'hôpital. «Mais personne ne sera isolé, dit Sœur Anne-Lyse dans ses souhaits, puisque nous formons une grande famille».

Au programme de la fête, il y eut de la musique, des chants du chœur d'enfants des paroisses catholiques et du Club des loisirs; abbés, pasteurs et diacre ont apporté le message chrétien, et le directeur J.-Cl. Vergriete a saisi cette occasion pour remercier chacun, patients et personnel, pour la compréhension manifestée lors de la surcharge vécue dans les différents secteurs. «Puisse nos espoirs devenir réalité» conclut-il en évoquant l'extension prévue sur la clinique Montbrillant.

C'est une kyrielle de petits anges, entourant Marie et son enfant, qui ensuite ont distribué de petites attentions aux malades présents. (ib)

En vœux-tu

avec Marcel Schweizer
en voilà...

«1987: l'année du n'œuf!»

Touche-à-tous les arts graphiques, ancien élève de l'Ecole d'art, 20 ans dans la création horlogère, Marcel Schweizer est aujourd'hui à la tête d'une petite agence de pub. C'est le scénariste de la BD sur Le Corbusier, primée à Genève pour son humour.

1986: en positif

Le legs Junod à la ville. «C'était un cadeau formidable. L'engouement pour cette donation a eu l'avantage de redonner aux gens le goût du musée. Mais il faut se souvenir que ce type d'exposition n'est pas de celles qui montrent l'art d'aujourd'hui en marche».

Sur le plan économique. «Nous avons dominé une bonne partie de la crise, bien qu'une nouvelle vague semble atteindre les horlogers qui avaient tenu le coup. La crise a aiguisé notre esprit bagarreur, à la recherche de solutions nouvelles. Au lieu de tomber les bras, nous avons ouvert les yeux».

1986: en négatif

Marcel Schweizer se sait critique prolix. Il limite son irritation à quelques objets.

L'Ancien Manège. «Il est décevant que la ville n'ait pas encore senti que c'est un endroit privilégié et qu'il existe une volonté populaire pour le sauver».

Les fêtes du Manège sont les seules à rassembler des gens provenant de milieux aussi divers. Cela deviendra un centre de vie artistique et artisanale.

Il se produit le même phénomène qu'avec le Musée paysan, dont la ville a commencé par se désintéresser

«En vœux-tu en voilà...», revoilà la rubrique des fêtes. Nous la reconduisons comme l'année dernière car il reste une galerie de personnages que nous souhaitons soumettre au grill des mêmes questions. Ce sont ces personnalités ou non-personnalités, rencontrées trop furtivement ces douze derniers mois. La trêve de fin d'année est l'occasion de reprendre les conversations abrégées par l'actualité et de porter un regard sur le quotidien chaux-de-fonnier. (pf)



Noël pour les isolés

Comme c'est la tradition depuis cinq ans, les gens du quartier de la Place du Bois organisent un Noël ouvert à tous, et en particulier aux isolés. Il serait en effet bien triste de rester seul en ce soir de réveillon dont la fête se déroulera au Café du Gaz, obligamment prêtée par le patron et réservé uniquement à ce Noël; repas

cela va
se passer

offert, musique, jeux, Père Noël, l'ambiance promet d'être chaleureuse. Rendez-vous donc le 24 décembre dès 19 heures. (ib)

PUBLICITÉ

**JUMBO
COIFFURE
INTER COIFFURE
JACKY MAYOR**

26 décembre FERMÉ
LUNDI 29 décembre OUVERT
1 et 2 janvier FERMÉ

Nous souhaitons
nos meilleurs vœux
à notre fidèle clientèle
pour 1987

NAISSANCE

SONIA
et ses parents
Catherine et Joseph
LOBELLO-MORAND
sont heureux d'annoncer
la naissance d'

EMILIE

le 22 décembre 1986

Clinique des Forges

Croix-Fédérale 32

LE LOCLE

et son district

Lueur d'espoir au fond de l'impasse

Pourra-t-on skier cet hiver à Sommarmartel ?

Il y a bien longtemps, depuis 1980 sans doute, que Le Locle n'a plus connu un Noël blanc. Cette neige tombée en abondance ces derniers jours fait le bonheur des stations de ski. Elle ravit aussi les responsables des remontées mécaniques de nos régions qui fonctionneront à plein régime durant cette période de fêtes. Cet or blanc enchante aussi les gosses, d'autant plus qu'ils sont maintenant en congé jusqu'au 5 janvier. Ils en profiteront pour s'élancer sur les pistes de ski. Mais à ce propos, qu'en sera-t-il avec le téléski de La Combe-Jeanerret, Sommarmartel ?

Un litige oppose en effet le principal propriétaire des terrains sur lequel est installé le remonte-pente, Jacky Matthey, agriculteur à La Combe-Jeanerret, à la commune. Il semble suffisamment profond pour mettre en péril l'existence même de ce téléski. Les deux parties, par avocats interposés, campent sur leur position au grand dam des amateurs de ski. Pourtant, notre enquête menée hier laisse apparaître qu'une solution transitoire pourrait être trouvée pour cet hiver au moins. M. Matthey a avancé des propositions dans ce sens. Absent hier après-midi, le conseiller communal Charly Débieux qui a le dossier en main n'a pu nous communiquer sa réaction.

POUR UNE QUESTION DE TERRAINS

Quelques faits pour comprendre comment on est arrivé à cette situation d'impasse. Le 22 juillet 1966, la Société du téléski de Sommarmartel, signait une convention de 20 ans avec le père de Jacky Matthey; celui-ci a depuis repris l'exploitation du domaine familial.

Cette convention arrivait donc à échéance cette année. Mais c'est en 1983 déjà que la commune s'est approchée de M. Matthey pour la renouveler. L'accord était presque conclu lorsque tout a capoté.

Essentiellement pour une question de terrains que la commune, dans un premier temps, s'était engagée (dans le projet de convention) à louer à l'agriculteur. Ces terrains se situaient au Bouclon. Il s'agissait en fait là d'une contre-partie aux désagréments causés par la présence du téléski sur les terres de M. Matthey. Or, au moment de la signature avec le nouvel exécutif, cette clause avait disparu, remplacée par une promesse plutôt vague faisant l'objet d'un autre papier que la convention. «Ce n'est pas un réel engagement de la part de la commune alors que celle-ci nous demandait en revanche de nous engager formellement pour 20 ans» expliquent Mme et M. Matthey.

ENTRE VINGT ET CINQ ANS

Déçu, surpris, M. Matthey n'a pas signé. Sur ce fait et venu se greffer une autre affaire. La commune a contesté le prix demandé par l'agriculteur pour la dépose (en automne) et la pose des clôtures au printemps.

Cette contestation a fait l'objet de deux expertises. Une faite par le garde-

forestier et l'autre par le Service économique agricole. Finalement les deux parties sont tombées d'accord sur un prix moyen. Compte tenu du fait qu'il faudra engager quelque 150.000 à 200.000 francs pour revoir les installations afin de répondre aux nouvelles normes de sécurité demandées par le service des transports par câbles, le Conseil communal veut s'assurer de la pérennité de cette exploitation et est résolu à ne signer qu'un bail de vingt ans.

C'est déjà là un des principaux points du litige. S'appuyant sur les recommandations écrites du Service de l'économie agricole et de son chef, M. Lavanchy, Jacky Matthey n'accepte que cinq ans.

«Les craintes que la commune nourrit à notre égard sont injustifiées» explique Mme et M. Matthey. «Elle craint que nous résiliions la convention au terme de ces cinq ans. C'est faux ! Nous aurions trop mauvaise conscience et nous avons aussi des jeunes enfants, de 7 à 4 ans qui aiment le ski».

ENTRE L'IMPASSE...

Face au refus ferme de M. Matthey de s'engager pour vingt ans, la commune a haussé le ton. Elle a préalablement, dans les termes prévus par la convention, dénoncé celle-ci en date du 7 janvier 1986, car elle prévoyait une reconduction tacite de 5 ans en 5 ans. Le Conseil communal a ensuite informé M. Matthey qu'il voulait créer une servitude de 20 ans (ce que n'admet absolument pas l'agriculteur) et l'a ensuite menacé d'expropriation, au nom de l'utilité publique. Le ton, les menaces n'ont évidemment rien fait pour assouplir les négociations.

«Pour le moment, la balle est dans le camp des Matthey. Il doit dire oui ou non à nos propositions» explique le conseiller communal Débieux. «S'il n'accepte pas, le téléski ne fonctionnera pas et il en portera l'entière responsabilité». Or pour l'agriculteur, les conditions sont précisément inacceptables. A ce stade c'est donc l'impasse et le désespoir des skieurs.

... ET L'ESPOIR

Toutefois, hier, le mandataire de M. Matthey a fait parvenir une série de propositions à l'avocat de la commune. Avec un peu de bonne volonté il semble que celles-ci, de nature transitoire, devraient permettre au téléski de fonctionner cet hiver. D'accord dit en substance M. Matthey pour qu'il fonctionne, étant entendu que la reconduction de cette convention cesse, sans résiliation le 20 mai 1987.

A cela il met quelques conditions. D'abord qu'il soit payé pour les heures de travail pour enlever et remettre les clôtures de la saison 1985-1986, qu'aucune modification ou transformation d'installations ne soit entreprise cet hiver. En outre, M. Matthey accepte, pour cette année uniquement, le forfait proposé par la commune qui englobe les travaux de clôture et les indemnités compensatrices des désagréments créés

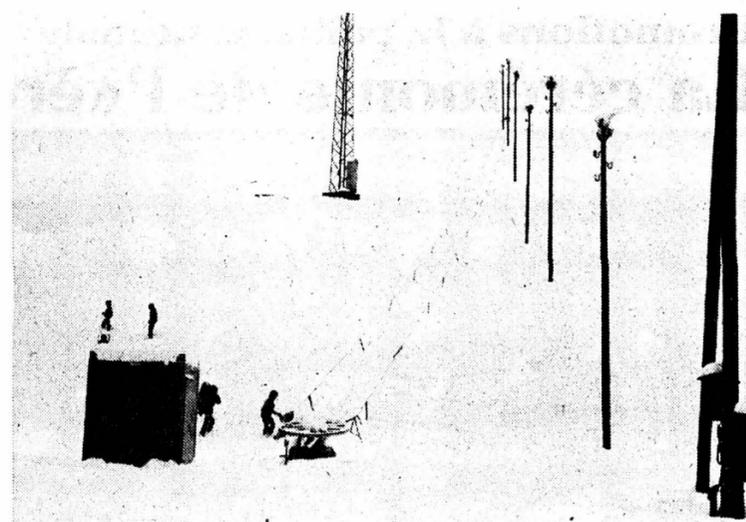
par la présence du remonte-pente et des pistes.

«En fait, ce forfait que j'accepterais que cette année ne recouvre que le 50% du prix qu'on me devrait normalement selon le résultat des expertises» dit-il.

Autre signe de bonne volonté de sa part puisque lui et son épouse ont déjà couché les barrières...

Alors que l'avenir du téléski de Sommarmartel est incertain, en revanche, celui de la Jaluse est assuré. Il s'ébranlera sous peu et au cas où aucun accord n'intervenait pour le premier, il serait peut-être doublé par un second. Mais ce ne serait évidemment là qu'une maigre compensation !

JCP



Une seule certitude, le téléski de la Jaluse fonctionnera. (Photo Impar-Perrin)

Noël de la crèche des Diablotins

A la recherche de l'originalité et de la nouveauté



Danseuses des Caraïbes sous le soleil des tropiques: contraste certain avec notre région!

Déguisés, maquillés et pleins d'une verve toute naturelle, ils ont évolué dans des petites saynètes qui ont mis en valeur leurs qualités de chanteurs, mimes et danseurs. Sur un accompagnement musical d'airs à la mode, ils se sont transformés en toutes sortes d'animaux, en toréador, en fleurs multicolores, en jeunes et élégantes jeunes demoiselles des Caraïbes, en robot de l'an 2001, etc.

Tous ont déployé une aisance et une spontanéité qui ferait pâlir le moindre des acteurs; en bref, des prestations remarquables surtout en expression corporelle. A la base de cette énorme travail, une jardinière d'enfants Christine Magnin, entourée de plusieurs stagiaires qui ont œuvré à la réussite de cette heure récréative qui n'a laissé à aucun instant place à l'ennui.

MERVEILLEUSE ACTIVITÉ

Présidente du comité, Francine Faessler a prononcé un petit discours de bienvenue. Elle a souligné que depuis plus d'un mois, la maison vit dans une atmosphère de fête. Tous les enfants l'ont embellie de leurs créations et dessins qui sont le reflet d'une merveilleuse activité qui, sans conteste, vise à leur développement psychique et physique. Le souci primordial des personnes responsables qui les entourent consiste en la recherche de nouveautés, de choses inédites. Le résultat final est une totale réussite.

Le spectacle s'est bien évidemment terminé par le traditionnel tableau de Noël; il ne manquait que le bœuf et l'âne gris (vivants!) pour que tout soit comme au temps de la naissance de Jésus. Relevons enfin que 80 enfants de deux mois à dix ans sont actuellement inscrits à la crèche, qu'il y a onze statiaires, une jardinière d'enfants, une nurse et une cuisinière.

(paf)

Noël aux Brenets

Les traditions sont appréciées

La réunion autour d'un sapin illuminé est, pour bien des personnes âgées, le seul symbole et la seule joie de Noël. C'est pourquoi quelques personnes dévouées des Brenets organisent à leur intention une matinée qui se déroulait

samedi. Les chants du petit chœur d'enfants apportèrent un peu de jeunesse et de fraîcheur au cœur des personnes âgées, les dias de Mlle Malcotti leur firent apprécier la région aux quatre saisons, le message des paroisses fut agré-

menté encore d'une collation et d'un petit présent. Ce sont plus d'une soixantaine de participants qui profitèrent de cet agréable moment de chaleur et de rencontre.

Dimanche, le temple était plein pour le Noël des familles qu'animent le chœur mixte protestant, les enfants des écoles, chœur d'enfants et récitations des gosses. L'histoire de Sonia, imagée et présentée par le curé Sollberger, du Locle, mettait en évidence un des buts de cette fête, venir en aide aux personnes nécessiteuses de Roumanie en leur offrant quelques cadeaux. Un petit jeu, présenté par des enfants et préparé par Mme Bonnet agrémenta encore ce programme juvénile, ordonné par Mlle Malcotti, diacre.

Ces deux manifestations étaient placées sous l'égide des paroisses catholique et protestante de la localité.

(Texte et photo dn)

Coûteuse manœuvre

Peu avant 14 heures, hier, une collision s'est produite entre la voiture conduite par M. M. T., de la ville, qui descendait la rue du Raya et celle pilotée par M. R. S., Loclois lui aussi, à l'intersection du Crêt-Vaillant, où M. R. S. manœuvrait. Dégâts.



Les petits des écoles des Brenets chantaient Noël pour les familles.



L'étable de l'an 2000 où se mêlent toutes sortes de galaxies et d'étoiles étincelantes. (Photos Impar-Faure)

PUBLICITÉ

Restaurant des Recrettes

Chez Max et Béatrice Amez-Droz
Les Brenets - ☎ 039/32.11.80

24 et 25 décembre

FERMÉ

Dès le 26 décembre,
toute la période des fêtes,

LE RESTAURANT SERA OUVERT

bravo à

M. Denis Croset...
... du Locle qui vient d'être nommé
par le Conseil communal en tant
qu'agent de la police locale. (comm)



Electricité générale
Vente - Installations
Agencements de cuisines
MICHEL BERGER
Daniel-JeanRichard 25 **31 30 66**

CONTI & CIE La Claire 1
Menuiserie - Ebénisterie - Fenêtres bois
et bois-métal, escaliers, boîtiers
et cabinets de pendulettes **31 41 35**

GARAGE DU CRÊT
Verger 22
Agence Toyota
Réparation toutes marques
Dépannages **31 59 33**

FATTON J.-P.
Terrassement
démolition **31 33 20**

Plâtrerie - Peinture
RESMINI MARIO
Daniel-JeanRichard 32 **31 87 35**

WILLY MAURER
Andrié 3
- revêtements de sols
- peintures
- papiers peints **31 38 15**

VIDÉO CENTRE QURESHI
Place du Marché
Dépannage rapide
TV - Vidéo - Hi-Fi **31 84 36**

NARCISSE TONDAT
Tous systèmes
de chauffages
Installations sanitaires
Envers 55 **31 35 04**

VECO EDITIOT
Côte 18
- Réfections
de meubles
- Rideaux
- Tentures
murales **31 75 74**

Installation sanitaire - Ferblanterie
Couverture - Etanchéité
RENÉ VERNETTI
Envers 17a **31 24 39**



Mise à ban

Avec l'autorisation du Président du Tribunal du district du Locle, les copropriétaires de la résidence Les Marronniers, au Locle, représentés par Dagesco SA à Pully-Lausanne, mettent à ban l'article 7243 du cadastre du Locle, rue du Collège 4-6.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée d'y pénétrer. Les droits de passage sont réservés. Les parents et tuteurs sont responsables des mineurs placés sous leur surveillance.

Les contrevenants seront donc tenus pour seuls responsables en cas d'accident et passibles d'amende prévue par la loi.

Pully, Lausanne, le 11 décembre 1986.

Par mandat des copropriétaires de la résidence Les Marronniers: Dagesco SA.

Mise à ban autorisée.
Le Locle, le 18 décembre 1986.
Le président du Tribunal: J.-L. Duvanel

Table de Fêtes

Dindes
fraîches, de France
pièces de 3-4,5 kg

le kg 720

UN CONSEIL :
FAITES VOS ACHATS
DE PREFERENCE
LE MATIN.

Entrecôte **39.-**
le kg

un dessert original:
Glace «Gugelhopf»
au choix: vanille-abricot **5⁸⁰**
500 g (100 g = 1.16)

vanille-chocolat **5⁸⁰**
450 g (100 g = 1.28⁹)

MIGROS

NEUCHÂTEL - FRIBOURG

LE LOCLE

Le Locle
France 4-8
☎ 039/31 38 85

**Messieurs
Boegli et Gindrat**

souhaitent
à leur fidèle clientèle
de Joyeuses Fêtes
de fin d'Année

L'Hôpital du Locle

cherche
infirmières(iers) en soins généraux
pour ses services de médecine et chirurgie
Traitement: selon norme ANEM
Date d'entrée: 1er février 1987 ou à convenir

infirmière(ier) instrumentiste
Traitement: selon normes ANEM
Date d'entrée: tout de suite ou à convenir

Pour tous renseignements s'adresser à
Mlle E. Amstutz, infirmière-chef
☎ 039/31 52 52

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats sont à envoyer à l'hôpital du Locle, administration, Bellevue 42, 2400 Le Locle

Pour raison de santé
le Bar «LE STOP»
rue Henry-Grandjean 1
2400 Le Locle, ☎ 039/31 66 22
EST À VENDRE
Affaire saine
Pour tous renseignements
s'adresser directement à
P. Huguenin

Une bonne adresse pour tous vos
travaux de nettoyage
maisons, fabriques, appartements,
bureaux, petites conciergeries, tapis,
moquettes, débarras de chambres hautes
et caves.

Entreprise Colbert
☎ 039/26 78 84
Possibilité de faire des contrats d'entretien.

VIDÉOPLAISIR

ANNIVERSAIRE **LE 23 DECEMBRE**

POUR LES FETES

- ♥ **ACTION 3 pour 2**
LE 23, 24 ET 31 DECEMBRE
- ♥ **IDEE CADEAU**
OFFREZ DES HEURES DE PLAISIR
SOUS FORME DE BONS DE LOCATION
- ♥ **INSCRIPTION GRATUITE**
AVEC PIECE D'IDENTITE
- ♥ **CARTE DE FIDELITE**
ECONOMISEZ 10%
- ♥ **GRAND CHOIX et DERNIERES NOUVEAUTES**
- ♥ **LA MIGLIORE SCELTA DI FILM IN ITALIANO**
- ♥ **SATELLITE A LA CHAUX-DE-FONDS (AUX ARETES)**
POSSIBILITE DE LOUER NOS CASSETTES MEME LE SOIR ET LE DIMANCHE

HEURES D'OUVERTURES POUR LES FETES:

VIDEOTHEQUE AU LOCLE:	VIDEO-SATELLITE A LA CHAUX-DE-FONDS
23 DEC. 10.00 - 18.30 h	23 DEC. 10.00 - 23.00 h
24 DEC. 9.00 - 16.30 h	24 DEC. 10.00 - 16.00 h
25 DEC. FERME	25 DEC. 10.00 - 15.00 h
26 DEC. FERME	26 DEC. 10.00 - 23.00 h
31 DEC. 9.00 - 16.00 h	31 DEC. 10.00 - 22.00 h
1 JAN. FERME	1 JAN. 10.00 - 22.00 h
2 JAN. FERME	2 JAN. 10.00 - 22.00 h
3 JAN. 9.00 - 16.00 h	

NOUS REMERCIONS NOS CLIENTS POUR LEUR FIDELITE ET SOUHAITONS A TOUS BONNES FETES

Rue de la côte 10 31 25 21 2400 Le Locle

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

La ville de Neuchâtel «au coin du feu»

Une année retracée en 40 minutes

Sympathique tradition que celle qui réunit en fin d'année les conseillers communaux, le bureau du Conseil général de la ville de Neuchâtel et la presse. Histoire de broser en moins d'une heure le portrait de cette année «politique» au coin du feu, comme pour les veillées...

«Il était une fois Neuchâtel, il sera une fois Neuchâtel.» Titre d'une histoire qui se répète à travers les âges, et que M. Francis Houriet, président du Conseil général de Neuchâtel, a évoquée hier. Les hommes changent, les préoccupations restent les mêmes. Bâtit pour l'avenir. De beaux bâtiments, des industries prospères...

Quels ont été les faits marquant de 1986 à l'échelle du chef-lieu?

Pour l'administration, le président du Conseil communal, M. Claude Frey, a relevé quatre points: les journées d'amitié Aarau - Neuchâtel, le cinquantenaire de la gare, le 200e anniversaire de David de Pury et la réception de M. Pierre Aubert, président de la Confédération. Au niveau des Travaux publics, le bâtiment en construction dans la cuvette de Vauseyon est sous toit. Deux rues «de l'avenir» ont été aménagées; l'une per-

met l'accès au chantier des logements à loyers sociaux des Acacias, et l'autre qui mène à la zone industrielle de Pierre-à-Bot.

Urbanisme enfin, avec les transformations du collège des Terreaux nord devenu Musée d'histoire naturelle, du Musée d'ethnographie qui est maintenant siège de l'Institut d'ethnologie, réfection des façades du Collège latin.

Forêts et domaines: la maladie avance à Chaumont notamment où l'on observe une lente aggravation du dépérissement des sapins blancs. Par contre, la vigne va extrêmement bien et le 86 devrait être une aussi généreuse cuvée que le 85.

Le vice-président, M. André Buhler, responsable des services sociaux, s'est réjoui de l'engagement de deux nouveaux assistants sociaux diplômés.

Le directeur des Affaires culturelles s'est aussi félicité du succès de l'exposition du Musée d'histoire consacrée à la

soie (27.000 visiteurs) et de celle du Musée d'ethnographie - le mal et la douleur - qui connaît un grand succès. Même le Musée d'histoire naturelle, non terminé, est mieux fréquenté.

M. Bugnon est un financier heureux, puisque les chiffres au budget semblent devoir être au moins tenus. Voire améliorés grâce à des conditions d'emprunt favorables, par exemple. M. Bugnon a insisté sur le succès de la promotion économique. Le Neuchâtel Trader Center est débordé et on envisage la création d'un Neuchâtel Business Center...

Bonnes nouvelles des Services industriels par M. Jean-Pierre Authier. Côté hôpitaux, les résultats de l'étude sur leur fonctionnement devraient pouvoir être communiqués au printemps. D'ores et déjà on peut annoncer que le matériel fonctionne bien, mais qu'il faudrait grouper les bâtiments.

Côté sports, M. Blaise Duport affiche le sourire: avec les patinoires, la salle omnisport qui accueillera en avril 1987 le tournoi européen de volleyball masculin. Et puis les piscines du Nid-du-Crô viennent d'être mises à l'enquête...

Moins d'optimisme pour la protection civile: Tchernobyl et la catastrophe de Bâle ont prouvé si besoin était que nul n'est à l'abri et on s'active pour construire les abris: au Verger-Rond et sur les Jeunes Rives.

A. O.

Société d'agriculture du Val-de-Ruz (SAVAL) Portes ouvertes aux Hauts-Geneveys



A l'occasion de la présentation des locaux entièrement rénovés de la SAVAL, aux Hauts-Geneveys, deux journées ouvertes au public ont été organisées vendredi et samedi, une initiative heureuse puisque se sont des centaines de personnes qui ont déambulé dans les divers secteurs du grand immeuble situé en bordure de la voie de chemin de fer. Bien entendu les agriculteurs se sont

montrés les plus intéressés. Cette rénovation des bureaux, du magasin et du stockage des produits phytosanitaires a duré quelque sept mois et l'inauguration officielle n'aura lieu que ce printemps.

Ces journées ont été animées par le duo Alain Ribeaud, à l'accordéon, et Laurent Baillod, saxophone. (ms-photo Schneider)

Successeur neuchâtelois pour Franz Blankart

Le Conseil fédéral a nommé lundi son nouveau délégué aux accords commerciaux en la personne de M. David de Pury, 43 ans, originaire de Neuchâtel et St-Blaise (NE). Il succèdera dès le 16 février 1987 à l'ambassadeur Franz Blankart, élevé le 1er novembre dernier au rang de secrétaire d'Etat et de directeur de l'Office fédéral des Affaires économiques extérieures.

TV locale sur le Littoral Autorisation d'essai à «Canal Alpha +»

Le Conseil fédéral a accordé lundi l'autorisation d'essai à une télévision locale, «Canal Alpha +», dont les programmes seront diffusés par câble dans une partie du Littoral neuchâtelois. Il s'agit d'un projet de service de journal à l'écran (câblotexte) accompagné d'émissions de télévision.

Les requérants prévoient la participation du public et plus particulièrement des jeunes à la production. Ils souhaitent offrir des programmes conformes à l'éthique et au message chrétiens avec l'aide des églises de la région et couvrir toutes les manifestations locales. (ats)

Accords FTMH-ETA

Le comité Travail et Santé réitère sa désapprobation

Lors d'une conférence de presse hier à Neuchâtel, le comité Travail et Santé a fait savoir une nouvelle fois ses objections à l'accord entre FTMH et ETA, concernant un nouvel aménagement du temps de travail. La nouvelle flexibilité des horaires d'équipe, que cet accord installe, correspond à une déréglementation des acquis pour les travailleurs. Toujours selon le comité Travail et Santé, la FTMH n'a pas respecté les principes de la démocratie syndicale en signant un texte sans une véritable consultation de

ses affiliés de ETA Marin. Le comité a déclaré en outre que les réductions d'horaires stipulées aboutissent à une baisse des primes, voire à leur suppression. Ce sont précisément ces nouvelles dispositions qui lui paraissent intolérables.

Actuellement rediscuté dans ses clauses contestées, l'accord ETA-FTMH a fait l'objet d'une pétition lancée par le comité Travail et Santé, qui organisera, le 2 février prochain, un forum sur le travail le dimanche. (cry)

Remise d'attestations au CPLN

DAO: mieux qu'une planche à dessin

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse a remis la semaine dernière les attestations de cours en dessin assisté par ordinateur (DAO). Son service «formation», dirigé par M. Frédéric Von Büren, cherche à favoriser l'introduction de nouvelles technologies par le biais de séminaires en cours d'emplois. C'est ainsi que l'initiation pratique au DAO a occupé 12 chefs de bureau technique de 33 à 50 ans, envoyés par leurs entreprises une semaine durant. Elle s'est déroulée au Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois, tout comme la cérémonie de clôture.

Le Dao permet de concevoir et de dessiner sur écran des pièces industrielles. Il représente un avantage majeur par rapport à la planche à dessin: la mémorisation de normes NIHS, appliquées en hor-

logerie et VSM de la métallurgie. Le cours DAO, et les sept autres de la Convention patronale, insistent sur l'aspect pratique et veulent s'adapter à des néophytes. Ces exigences déterminent le lieu de la formation: le CPLN a été choisi en fonction de son équipement informatique et de son infrastructure pédagogique.

Voici la liste des participants du cours de DAO ayant obtenu une attestation: Claude Terreaux, Courtételle; Joseph Eray, Bassecourt; Felipe Lang, Bienne; Christian Dubois, Le Locle; Daniel Rochat, Bienne; Jean-Claude Rémy, Le Locle; Willy Richard, La Chaux-de-Fonds; Stephan Allegro, Courroux; Philippe Ecabert, Les Breuleux; Jacques Pellaton, Bienne; Thierry Felsch, Les Breuleux; Jean-Daniel Dubois, L'Orient. C. Ry

Le législatif de Fontaines a siégé

Un frein à la spéculation foncière

Le Conseil général de Fontaines a tenu une séance ordinaire, présidée par M. Claude Haussener, en présence de 12 membres et de l'exécutif in corpore accompagné de l'administratrice communale. C'est en des termes chaleureux et bien choisis que le président du législatif a salué la présence des jeunes ayant obtenu le droit de vote en 1986.

Le développement du quartier «Sous la Cible» et «Ruz Baron» est subordonné à la signature d'une convention entre les propriétaires privés et la commune; lors d'une précédente séance, le Conseil général avait décidé que les promoteurs prendraient à leur charge le prix coûtant des travaux de raccordement au teleréseau. La convention ayant été modifiée dans ce sens, elle ne suscite aucune question et est acceptée.

Cette répartition des coûts étant contraire au règlement du teleréseau, on décide également de modifier ledit règlement en y ajoutant un article spécifique à ce quartier.

Quant au financement des infrastructures de la parcelle communale ressortant de ce plan de lotissement, il a fait l'objet d'une demande de crédit de 112.000 francs, récupérables lors de la vente des parcelles. C'est également sans discussion que ce crédit est accordé.

La demande d'autorisation de vendre cette parcelle communale de 3790 mètres carrés constituait la pierre d'achoppement de la séance. En effet, le Conseil communal propose de vendre ce terrain non équipé au plus offrant, mais au minimum 75 francs le mètre carré.

M. J.-D. Cornu voit dans cette manière de faire la porte ouverte à la spéculation de certains promoteurs; aussi propose-t-il d'amender l'arrêté par plusieurs articles, qui permettraient de donner la priorité aux acheteurs domiciliés dans la commune.

M. Francis Croset propose une solution semblable mais plus simple à appliquer, en maintenant le principe de vente au plus offrant. Cette proposition est

repoussée, et c'est celle de M. Cornu qui est retenue par 7 voix contre 4. Quant à la vente du terrain, elle devra être confirmée avec des articles additionnels, lors de la prochaine séance.

C'est également à l'unanimité qu'un crédit de 131.000 francs est accordé au Conseil communal pour la participation à l'installation d'un collecteur d'eaux claires dans la zone sud-ouest du village. Cette réalisation d'un système séparatif qui deviendra bientôt obligatoire, a notamment l'avantage d'éviter un agrandissement de la Step.

En attendant l'adoption de l'adaptation à la nouvelle législation fiscale, l'exécutif propose de réduire de 5% l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Cette proposition est rapidement acceptée par 9 voix contre une.

L'examen du budget 1987 se résume à constater que la commune de Fontaines a une charge fiscale très supérieure aux moyennes fédérales et cantonales. Seules les quelques dépenses dont le contrôle incombe encore à la commune peuvent influencer l'évolution du résultat global préoccupant. Après correction du montant des recettes fiscales en cours de séance, le compte de pertes et profits se présente comme suit:

Les revenus se montent à 1.203.684 francs et les charges représentent une somme de 1.181.136 francs; d'où un bénéfice présumé de 22.548 francs.

Au nom de la commission, M. Alain Marietta recommande l'acceptation de ce budget, qui est approuvé à l'unanimité.

L'abri de protection civile était une nouvelle fois à l'ordre du jour, et ce n'est pas la dernière. En effet, suite à la demande du législatif, le Conseil communal sollicitait un crédit de 32.000 francs pour l'étude de la construction d'un abri. Une variante «A» (900.000 francs) comprenant un parking souterrain combiné avec 330 places protégées, laisserait un déficit de 144 places à réaliser ailleurs.

La variante «B» (1.400.000 francs) offrirait un poste de commandement et 459 places protégées. Au cours de la discussion, l'utilité et l'emplacement prévu pour cet abri sont remis en question, et le rejet des deux variantes ne constitue pas une surprise. Dès lors, le crédit

FONTAINES

Appel à un conducteur

Vendredi dernier, vers 17 h 30, une voiture de couleur jaune vert a endommagé un muret sis à l'entrée nord-est du village. Le conducteur impliqué, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la gendarmerie des Geneveys-sur-Coffrane, tél. (038) 57 11 50.

Impar... donnable

Un fâcheux lapsus nous a fait publier, mercredi 17 décembre, dans le compte rendu de l'audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz, que M. G. J. avait, entre autre, été condamné à 34 fr 50 d'amende. En fait, il s'agit bien de 34 fr 50 de frais. Dont acte. (Imp)

Cernier Restrictions d'eau levées

Les autorités communales de Cernier ont fait savoir hier que les mesures de restriction concernant la consommation et l'utilisation d'eau dans la commune étaient levées. Le contrôle des puits et des niveaux entrepris en ce début de semaine a révélé que la situation était désormais normale et qu'il convenait de revenir à des dispositions plus souples. On se souvient que ces mesures d'économie avaient été décrétées en octobre dernier, la sécheresse ayant été heureusement moins grave que celle de 1985. La levée de ces restrictions est également valable pour Fontainemelon et les Hauts-Geneveys. (ms)

Neige à La Vue-des-Alpes Les chaînes de l'information

Une dépêche de l'Agence télégraphique suisse, tombée hier, faisait le point de la situation sur les routes en Suisse romande. Il était précisé que les chaînes à neige «étaient obligatoires pour le franchissement de La Vue-des-Alpes entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds». Renseignements pris auprès de la police cantonale à Neuchâtel, il s'est avéré que l'usage des chaînes était laissé à l'appréciation de chacun, et qu'il n'était pas question d'obligation ou d'une quelconque contrainte quant à leur montage.

Les chutes de neige, parfois, entravent moins la circulation routière que celle de l'information. Celle-ci, en l'espèce, devrait effectivement s'équiper de chaînes... (Imp)

Décès

TRAVERS

M. Henri Ryter, 73 ans.

PUBLICITÉ

Nous cherchons à acheter à des prix très élevés pour notre clientèle américaine

MEUBLES EXÉCUTÉS ENTRE 1920 ET 1930

par les ébénistes et décorateurs suivants: Charot, Leleu, Ruhlmann, Le Corbusier, ainsi que tous les MEUBLES et OBJETS de style; arts nouveaux et arts-déco.

Estimation gracieuse, sans engagement de votre part. Expert consultant: Jean-Pierre Camard, expert près de la Cour d'Appel de Paris.

GALERIE PIERRE-YVES GABUS SA

2022 Bevaix - Tél. 038/46 16 09

Discretion assurée

Cherchons également peintures, collages de Le Corbusier.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Coup de théâtre au Conseil général des Verrières « Bleu » plus mûr que « beige »

Longo Maï, bien sûr. Centre sportif, aussi. De cela, le législatif des verrières, présidé par Michel Moret, en a parlé hier soir. Il a décidé de soutenir son exécutif si le Tribunal administratif cantonal n'admet pas la recevabilité de la plainte déposée pour non-respect des statuts du Centre des Cernets. Soutenir, cela veut dire payer les frais d'un recours devant le Tribunal fédéral. Mais la surprise de la soirée est tombée au moment de nommer un nouveau conseiller communal. Un «bleu» a pris la place d'un «beige». Pour une question de... maturité.

Les «beige», c'est la liste verrisane. Percée étonnante en 1980 (six sièges); net recul en 1984 (trois sièges). Avaient été élus, à l'époque, Auguste-Michel Charriatte (161 voix); J.-F. Loew (123) et J.-L. Jornod (117).

«MANQUE DE MATURITÉ»

Hier soir, il s'agissait de remplacer le conseiller communal J.-F. Loew qui a manifesté son désir de quitter l'exécutif. M. Charriatte était sur les rangs. Rappelant certaines démissions en cours de législature, le socialiste Jean Egger a estimé que les élus du groupe verrisane ne sont pas assez murs pour faire de la politique. Il a donc proposé la candidature d'un bleu: Willy Haldi, qui avait déjà siégé à l'exécutif. Au vote, M. Haldi a recueilli 8 voix, alors que M. Charriatte n'en récoltait que 6. La majorité absolue

étant fixée à huit voix, c'est le socialiste qui siègera à l'exécutif.

Le Conseil communal comprendra donc deux radicaux (MM Perrenoud et Tzaud), un libéral (Jean Egli) et deux socialistes (MM. Evard et Haldi). Le 20 mai 1984, au soir des communales, les radicaux avaient obtenu cinq des quinze sièges; les socialistes quatre; les «beige» et les libéraux chacun trois. Jusqu'à présent, tous les groupes étaient représentés à l'exécutif. Aujourd'hui, les «beige» en sont exclus. D'où, sans doute, la rogne de René Meyrat qui a déchiré le rapport à l'appui du budget avant de quitter la salle en fin de séance. Geste qui pourrait donner raison à Jean Egger quand il parle de maturité politique. Quant à M. Charriatte, prié de donner son avis sur la marche à suivre pour le Centre des Cernets, il s'y est refusé. Estimant ne pas

être assez mûr pour avoir une idée sur le problème. Charmante ambiance.

La commune a déposé une plainte contre l'Etat pour non-respect des statuts du centre sportif. Comme l'Etat n'a fait qu'accuser réception, l'avocat de la commune a saisi le Tribunal administratif, qui devra dire si la plainte est recevable ou pas. S'il l'admet, la justice suivra la procédure normale. Dans le cas contraire, la commune des Verrières fera recours au Tribunal fédéral.

Hier soir, le législatif devait dire s'il était d'accord de payer, cas échéant, l'avance de frais. Il a accepté, malgré la proposition refusée du socialiste J.-P. Ray qui voulait attendre la décision du Tribunal administratif avant d'étudier les moyens d'aller plus loin, «pour ne pas donner l'impression de vouloir faire pression sur le tribunal cantonal». Le pouvoir politique influant le pouvoir judiciaire, on aimerait bien voir cela...

Le président Roger Perrenoud a brièvement évoqué l'affaire Longo Maï. Auparavant, le législatif avait adopté le budget à l'unanimité et sans discussion. Avec plus de 1,2 million de francs de dépenses, il se solde par un déficit présumé de 35.000 francs. JJC

Au Tribunal de police du Val-de-Travers Vélo contre ambulance...

N. D. M. a coupé la route à l'ambulance qui sortait de son garage. Le cycliste a heurté l'aile avant-gauche du véhicule. Ça, c'est la version de la justice. N. D. M. ajoute un détail. «J'étais engagé sur la chaussée quand l'ambulance est sortie de son local». Et il dépose un croquis de sa version des faits. Et il ajoute: «Si j'ai donné un coup de guidon, c'est pour éviter de tomber sous l'ambulance».

Le tribunal présidé par M. Max Kubler, suppléant, entendra l'ambulantier et effectuera une vision des lieux, en des temps plus propices à sortir la justice...

Juste avant d'émigrer au Canada, J. L. G. a mis de l'ordre dans ses affaires. En allant déposer une moto chez un copain, il a perdu la maîtrise de son véhicule en circulant de Travers à Couvet à la hauteur du Bois-du-Creux. Résultat de la cabriole, un mois d'hôpital et un passage devant le juge. La moto n'était pas couverte par une prime RC.

L'AVANTAGE DES PNEUS LISSES

La justice reprochait aussi à J. L. G. d'avoir circulé avec un pneu lisse. Son avocat a sorti de son dossier un jugement du Tribunal de Boudry où il est mentionné que les gendarmes ne sont pas équipés pour vérifier la profondeur exacte de la structure. Et, suprême argument, les pneus lisses adhèrent mieux sur sol sec. «Regardez les formules 1, M. le président». Le gendarme de service n'a pas trop apprécié la précédente remarque.

Verdict immédiat, J. L. G. de passage au pays pour quelques jours, écope de trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Il paiera 350 francs d'amende et 110 francs de frais.

P. H. V. circulait au volant de son automobile à une vitesse normale. Il a renversé un piéton alors que celui-ci cheminait le long de la rue contournant une voiture en stationnement. «Je l'ai aperçu au dernier moment», précise le prévenu.

Le prévenu, l'accidenté-victime et leurs avocats ainsi que deux témoins se sont alors réunis autour du croquis de l'accident reconstitué par le gendarme de service qui a fait le constat. Pas facile le travail du représentant de la force publique: le véhicule contourné par l'accidenté était reparti. M. R. conduit à l'hôpital n'a été interrogé que le lendemain et avec peine, il a dû être opéré.

L'avocat de P. H. V. a demandé une vision locale. Le tribunal se rendra donc sur les lieux dans des temps plus cléments.

D. G. n'a pas obtempéré au délai qui lui était parti pour vacciner son chien contre la rage. «On avait plein de travail, c'est un peu cher pour un oubli». Entre temps, le berger des Pyrénées a subi sa vaccination. Le juge suppléant Max Kubler condamne D. G. à 50 francs d'amende et 35 francs de frais.

Cependant le mari s'étant présenté à la place de sa femme prévenue, le juge prendra l'avis du procureur pour confirmer son jugement. (fc)

Noël de l'école du Mont-de-Travers Une soirée toute sympa



Après le spectacle... le temps des friandises. (Photo Charrière)

Au Mont-de-Travers, la dernière école de montagne du district a célébré Noël la semaine dernière. Bernard Gogniat, l'instituteur rassemble toute son énergie avec ses douze élèves de 2e à 5e année primaire pour présenter chaque hiver un spectacle inédit.

Depuis 16 ans, le plaisir des spectateurs venus en nombre ne se dément pas. Pour présenter leur spectacle, les élèves et leur maître se font menuisiers pour construire la scène, électriciens pour les éclairages, décorateurs, costumiers. Les mères donnent un coup de main.

Les saynètes interprétées n'évoquent pas forcément Noël, cet aspect-là de la fête est laissé au pasteur et aux dames de l'école du dimanche qui l'évoquent bien, du reste avec les mêmes enfants.

La classe du collège devient alors l'espace d'une soirée lieu privilégié de rencontre, les habitants du Mont, des agriculteurs disséminés dans les fermes isolées trouvent tout le temps de venir partager la joie des enfants. Les anciens eux, reviennent se remémorer les instants passés à l'école. Une soirée toute sympa! FC



Ces salariés de Dubied et Cie S.A.

De Couvet, Rheineck et Paris, fêtes la semaine dernière pour 45, 40 et 25 ans d'activité.

Pour 45 ans: Max Porret; André Matthey; John Matthey; Claude Binggeli; Jacques Lesquereux.

Pour 40 ans: Louis-Alexis Jornod; Olivier Rainaud; Eric Grimm; Jacques Audureau.

Pour 25 ans: Erich Marzendorfer; Robert Jeanneret; Jeannette Burger; Rémy Faivre; Michel Barraud; Angelo Buccino; Erich Schaffner; Eno Fior; Antonion Pallante; Gino Calani; Claude Hirschi; Madelein Papis; Libero Macugila; Pierre Hirtzel; Gérard Guye; Remo Ferrari; Erich Kraehenbuhl; Olivier Roth; Errico de Cristophano; Damiano de Stefano; Claude Niederhauser; Nadia Schlusser; Ennio Vignocchi; Georges Buchilly; Philip James Elliott; Margritt Dornbierer; Pierrette Hirgorom. (sp)

Fanfare l'Union de St-Sulpice Des fleurs pour un centenaire

La fanfare l'Union de St-Sulpice fêtera son 100e anniversaire l'an prochain. Pour marquer l'événement, outre les manifestations officielles, un concours des jardins et maisons les mieux fleuris sera lancé.

C'est par la mise en circulation d'une liste de signatures que le projet de créer une société de musique est né en 1887. Le 4 octobre de cette année-là, il fut constaté lors d'une assemblée que douze personnes s'intéressaient à l'initiative. Huit jours plus tard, la fanfare passait commande de 11 instruments pour la somme de 614 francs. De quoi acheter trois cornets, deux bugles, cinq altos et un bombardon.

Chaque futur musicien avait pris l'engagement de payer son instrument et de verser le 1er et le 16 de chaque mois le montant de 2 fr 50. Le comité fut consti-

tué comme suit: Louis Grisel, président; Théobald Brisa, vice-président; James Junod, secrétaire; Secondine Candeloni, caissier; Marc Gerber, huissier.

James Junod accepta de donner les premières notions musicales gratuitement. Le règlement comportant 20 articles fut adopté en assemblée générale le 18 octobre 1887.

VILLAGE FLEURI

La fanfare a fixé les manifestations qui marqueront son centenaire aux 4, 5 et 6 septembre 1987. Le comité d'organisation sera présidé par Georges Frey. En fonction depuis quelques semaines, il a décidé d'organiser un concours doté de prix. C'est à qui fleurira le mieux jardins et maisons. Un jury composé de trois spécialistes passera trois fois dans le village, d'avril à septembre afin de procéder au classement. (imp-rj)

En toute saison L'IMPARTIAL votre source d'informations

QU'AVEZ-VOUS PRÉVU POUR LA FIN DE L'ANNÉE ?

Nos menus de fêtes sont à votre disposition !

ROTISSERIE

CAFIGNON

Croix-Fédérale 35, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 48 47.

Restaurant de la Gare

2333 La Ferrière

Menu de Noël

Feuilleté de bolets

Oxtail clair

Filet de bœuf en croûte avec sauce Madère

Bouquetière de légumes

Pommes parisiennes

Salade verte

Bûche de Noël

Fr. 40.-

Réservation: ☎ 039/61 16 22

En toute saison L'IMPARTIAL votre source d'informations

PRÊTS
Rapides et discrets jusqu'à Fr. 30 000.- ☎ 021/35 13 70

DETTES
Solution à vos problèmes ☎ 021/35 97 10
Créditphonie S.A. 1022 Chavannes

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

RESTAURANT DU BOULEVARD

Rue du Locle 3b - ☎ 039/26 04 04

Menu de Noël

Mousse de foie de volaille

Consommé Julienne

Assiette de crudités

Filets mignons aux champignons Nouilles

Dessert maison

Menu complet Fr. 25.- Sans entrée Fr. 21.-

Fermé le 25 décembre

Nous présentons à tous nos vœux les meilleurs pour les fêtes de fin d'année.

En toute saison L'IMPARTIAL votre source d'informations

SELF-SERVICE - CAFÉTERIA
3, rue des Moulinots, route de Pontarlier MORTEAU

KING'S

POINT RESTO STOP
Ouvert tous les jours: de 11 h 30 à 14 h 30 et de 18 h 30 à 23 heures.
Fermeture le dimanche midi et lundi soir. Vendredi et samedi: ouvert jusqu'à 4 heures du matin. Accès par la discothèque à partir de 22 heures.

Menu Saint-Sylvestre: 155 FF

par personne avec entrée gratuite à la discothèque.
Queues de lottes sauce crevettes et croussadines, 75 cl vin blanc pour 4 personnes; magret de canard sauce vigneronne; petits légumes en botte, 75 cl vin rouge pour 4 personnes; jambon à l'os, salade de saison, fromage, vacherin glacé, café.

Sur RÉSERVATION uniquement au 0033/81 67 35 79 de 11 h 30 à 14 h 30 et de 18 h 30 à 23 heures.
Le versement d'un acompte de 30% environ par personne sera demandé à la réservation, soit 50 francs.
N'attendez pas le tout dernier moment pour retenir vos tables... les places sont limitées!!!

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Conseil municipal de Saint-Imier Deux conseillers sortants à l'honneur



Pour André Luginbühl et Charles Mojon, le temps des adieux et des cadeaux. (Photo Impar-CD)

Hier en fin d'après-midi, le Conseil municipal de Saint-Imier a pris congé de ses deux conseillers sortants, MM. André Luginbühl et Charles Mojon, socialistes tous les deux. Le maire, M. John Buchs, les a vivement remerciés de leur dévouement pour le bien de Saint-Imier, et leur a remis à chacun une channe, en souvenir des années passées à l'exécutif communal.

A l'occasion de sa dernière séance de l'année et de la législature, le Conseil municipal, dans une ambiance de Noël, a pris congé de deux conseillers municipaux socialistes, soit MM. André Luginbühl et Charles Mojon. Ce dernier est entré au Conseil municipal en 1983. Le monde politique ne lui était pas inconnu alors, puisqu'il avait siégé pendant quatre périodes au sein du législatif cantonal neuchâtois.

Comme l'a relevé M. John Buchs, maire, «M. Mojon était un peu le philosophe de l'exécutif imérien». Tous ses efforts se sont portés, durant les quatre dernières

années, sur les œuvres sociales et sur le développement économique. M. Mojon laisse d'ailleurs un outil de travail qui sera très utile à Saint-Imier: une plaquette destinée aux industriels et présentant les atouts de Saint-Imier. Cette plaquette n'est toutefois qu'un des éléments de l'action économique mise en place.

UNE CARRIÈRE DE PLUS DE VINGT ANS

André Luginbühl a derrière lui une très longue carrière politique, puisqu'il l'a commencée en 1963 en entrant à la Commission du musée et de la bibliothèque. Trois ans plus tard, il s'installait au

Conseil général pour quatre ans. En 1971, il était élu au Conseil municipal où il a siégé depuis sans discontinuer. M. Luginbühl a siégé dans vingt-deux commissions. Il a pris part activement à l'introduction du gaz naturel à Saint-Imier. «Relever tous les mérites de M. Luginbühl avoisinerait l'exploit», dira M. John Buchs qui citera tout de même les qualités humaines de l'homme, soit sa bonne humeur, sa disponibilité et même ses coups de gueule.

Après l'éloge des deux conseillers sortants, le maire a encore brossé un rapide portrait de l'année 1986; une année qui aura vu la commune collaborer aussi bien avec les entreprises de la place qu'avec le canton sur le plan économique. Les problèmes à régler ne manqueront pas non plus en 1987: il faudra même faire un choix entre eux; ce que le Conseil municipal, avec le Conseil général, feront pour le mieux de Saint-Imier. C. D.



Noël à Saint-Imier

Le 24 décembre dès 18 h, une équipe de la Paroisse réformée de Saint-Imier qui a envie de fêter Noël différemment attend chacun. Cette équipe met l'accent sur la simplicité et la fraternité. Au programme: un repas simple et diverses animations tout au long de la soirée. Il est possible de participer à ce Noël en s'y rendant à n'importe quelle heure. Un service de taxi est organisé pour les personnes qui ont de la peine à se déplacer. Il suffit d'appeler le 41.22.35. (comm)

Route de Pierre-Pertuis Trois collisions

Trois collisions se sont produites sur la route de Pierre-Pertuis hier après-midi, entre 12 h 45 et 16 heures. Tout d'abord un camion a heurté une voiture. A 14 h 30, deux bus sont entrés en collision, suivis à 16 heures par une autre collision entre deux voitures. Les conditions de la route enneigée ne sont évidemment pas étrangères à ces accidents de la circulation.

Tramelan: les mélomanes sont gâtés

Les mélomanes tramelots et de la région ont été gâtés ces derniers temps. Après un énorme succès avec la venue à Tramelan du virtuose de la flûte de Pan Syrinx, L'Harmonie de la Croix-Bleue donnait l'occasion à chacun de passer une veillée de Noël tout en se préparant à cette belle période de l'Avent. Là aussi, une église remplie d'amis de L'Harmonie ou de mélomanes connaisseurs.

Dirigée par M. Emile de Ceuninck, L'Harmonie de la Croix-Bleue a su choisir un répertoire de circonstance et convenant parfaitement au lieu choisi.

Après un choral de G. Aeby, L'Harmonie interprétait admirablement un extrait du «Messie» de G. F. Haendel, «Amen». Boeckel était mis à l'honneur par L'Harmonie avec «Ballade» alors que «Rhapsody on Negro Spirituals» d'Eric Ball obtenait les faveurs de l'assistance. Ce concert se terminait par une interprétation de circonstance avec une fantaisie sur des chants de Noël.

Si L'Harmonie a de nouveau présenté un programme varié et interprété à la perfection ces différentes pages musicales, il faut relever la participation heureuse de M. Patrick Lehmann, soliste et 1er prix de virtuosité au Conservatoire de Paris. Ce talentueux musicien, qui fait preuve d'une maîtrise extraordinaire de son instrument, a interprété un morceau très difficile puisqu'il s'agissait du «Concerto pour trompette et orchestre» de Joseph Haydn. Ce concerto très célèbre donnait également l'occasion à L'Harmonie de démontrer sa compétence dans une interprétation parfaite.

Puis accompagné à l'orgue par le directeur M. Emile de Ceuninck, Patrick Lehmann complétait un programme qui enchantait chacun. L'Harmonie de la Croix-Bleue de Tramelan était en parfaite harmonie avec le soliste comme avec le directeur et le seul regret que l'on pourrait évoquer est celui que l'on aurait bien réentendu l'une ou l'autre de ces magnifiques œuvres. (Texte et photo vu)

Affaire des dons aux partis Werner Martignoni impliqué

L'ancien conseiller d'Etat bernois Werner Martignoni se trouve une nouvelle fois sur la sellette. Dans l'affaire des financements anonymes des partis par des entreprises mixtes, cette fois. Dans un communiqué publié lundi, la Caisse hypothécaire du canton de Berne déclare que seuls le président du Conseil d'administration de la banque ainsi que l'inspecteur ont été responsables de ces versements. En 1975, 1979 et 1983, années où les versements ont eu lieu, le président du Conseil d'administration était Werner Martignoni.

Selon le journal régional de la radio alémanique DRS, le directeur de la Caisse hypothécaire a déclaré que le président du Conseil d'administration avait outrepassé ses compétences en effectuant ces versements. Car une telle décision est de la compétence du bureau du Conseil d'administration, voire même de l'ensemble du conseil. En ce qui concerne la Banque Cantonale Bernoise, le président ainsi que la direction générale sont impliqués dans ces versements, a déclaré un porte-parole. (ats)

N5 de Bienne à Soleure Projet général déposé en 1987

En septembre dernier, le député Jean-Claude Zwahlen, plj, de Bévillard, a déposé une interpellation concernant la N5 de Bienne à Soleure. Il demandait au gouvernement s'il était vrai que le traitement de certaines oppositions avait été retardé. Il voulait savoir aussi combien d'oppositions étaient encore en suspens et quand les plans concernant le contournement de Bienne seraient déposés. Enfin, il voulait être renseigné sur la date à laquelle le tracé exact des routes nationales dans la région serait connu. «Nous demandons au gouvernement d'user de toute son influence pour activer au mieux le début des travaux», écrivait encore le député de Bévillard.

Le gouvernement vient de répondre à

cette interpellation. Il relève qu'il a rendu le 15 octobre la décision sur opposition concernant le tronçon Arch - Leuzingen et que pour le tronçon Bienne - Perles - Longeau, la décision sera rendue au plus tard en janvier 1987. Les deux projets définitifs seront déposés en janvier ou février auprès de l'Office fédéral des routes, à l'intention du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie. Pour ce qui est du contournement de Bienne, les diverses études de variantes seront probablement terminées fin 1986 afin de pouvoir être discutées début 1987 avec les communes concernées et la Confédération. Pour ce qui est du projet général, il est prévu de le déposer en 1987. (cd)

Conférence sur le Jura demandée par l'UDC

Il faut que les grands partis politiques du canton de Berne se réunissent en conférence au début de 1987 pour y discuter de la politique jurassienne. Telle est la vœu de l'Union démocratique du centre (udc) exprimé lundi à Berne par son président Albrecht Rychen. But de cette conférence: renforcer la position du canton de Berne, après les élections de Moutier.

Selon Albrecht Rychen, ces élections ne constituent pas un nouveau plébiscite. Cependant, elles ont amené une nouvelle fois la question jurassienne sur le tapis.

L'udc a rappelé que le canton de Berne avait permis la création du canton du Jura en engageant, fait historique, une procédure plébiscitaire dans les années 1974-1975. Le nouveau canton est désormais reconnu comme membre à part entière de la Confédération. Il est donc d'autant plus étonnant de constater que les représentants de ce canton continuent de se mêler des affaires bernoises. A ce titre, la conférence de presse que le Gouvernement jurassien au complet tiendra mardi à Berne à propos de la réunification du Jura est considérée par l'udc comme une «provocation».

(ats)

Les décisions du Conseil municipal

Démissions: le Conseil municipal a pris acte de la démission de M. François Chopard, en qualité de représentant de la municipalité au sein du Syndicat d'épuration des eaux usées du Haut-Vallon de Saint-Imier et de M. Charles Schweingruber, en qualité de membre de la commission des Œuvres sociales. Il leur adresse ses plus sincères remerciements pour le travail qu'ils ont effectué au service de la communauté.

L'Association Centre-Jura organisera la prochaine rencontre annuelle des régions Lim de Suisse romande et du Tessin, les 2 et 3 avril prochains. La journée du 2 avril se déroulera dans la partie neuchâtoise de la région, principalement à La Chaux-de-Fonds et au Locle. La journée du 3 avril se déroulera quant à elle à Saint-Imier. A cette occasion, Saint-Imier aura le plaisir d'accueillir les

délégués des régions LIM et mettra une salle à leur disposition, pour qu'ils puissent procéder à leurs délibérations.

Tarif du gaz: conformément à sa politique tarifaire, le Conseil municipal se doit d'adapter les tarifs de vente du gaz naturel. Son fournisseur GANSA l'ayant informé que le prix du gaz subira une baisse importante dès le 1er janvier 1987, la commission concernée a proposé une baisse des prix de vente de 0,5 ct-kWh. Dans sa séance du 30 octobre dernier, le Conseil général a donné la possibilité au Conseil municipal d'adapter immédiatement la taxe de consommation au nouveau prix de revient. Le Conseil ratifie donc la proposition de la commission électricité-eaux-gaz. En conséquence, le nouveau prix du gaz pour le chauffage passera de 5,2 ct à 4,7 ct-kWh, dès le 1er janvier 1987. (comm)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

L'Ecole de commerce de Saint-Imier injustement attaquée

Dans le compte rendu de la séance du Conseil général de Saint-Imier du 12 décembre 1986, paru dans les journaux locaux, on reproche à cet établissement un certain nombre d'irrégularités qui auraient entaché la dernière session d'examen, ainsi qu'un taux d'échecs surprenant et décevant. Sur quelles statistiques se base-t-on pour dire que précédemment les échecs se situaient «dans la normale»? Chacun sait qu'actuellement le taux d'échecs a progressé en flèche dans tous les domaines de formation. Qu'attend-on du corps enseignant? Qu'il rabaisse le niveau de ses exigences au point que l'élève le moins doué et le moins motivé obtienne son diplôme? Que dire des experts et des inspecteurs qui ont supervisé et approuvé le déroulement et les résultats des examens? Sont-ils tous impliqués dans cette accusation d'incompétence? Cela fait beaucoup de monde!

Le corps enseignant déplore la mauvaise foi de l'interpellateur qui, partant d'un cas particulier qui le touche de très près, a calomnié notre école en se livrant à des généralisations outrancières.

Il est vrai qu'un remplaçant, et non un enseignant titulaire comme le prétend

l'interpellateur, après trois semaines d'un enseignement par ailleurs irréprochable, a laissé les élèves d'une des six classes s'occuper librement pendant sa dernière leçon, parce qu'ils avaient terminé le travail imposé plus rapidement que prévu. Un petit groupe d'élèves en a profité pour organiser une partie de cartes. Mais ce genre d'incident ne s'est produit à aucune autre occasion, dans aucune autre classe, avec aucun autre maître.

La somme de ces critiques abusives porte préjudice à la bonne réputation de notre établissement. Les futurs diplômés de l'Ecole de commerce de Saint-Imier risquent de subir les conséquences de ces propos calomnieux.

Il est juste d'affirmer, comme le déclare l'interpellateur, que l'Ecole de commerce est en chantier, mais, contrairement à ce que pensent certains milieux et certains journalistes, il s'agit d'une construction à l'épreuve du temps, prête à affronter les assauts répétés de la mauvaise foi, de la médisance et de l'intimidation.

Pour un groupe d'enseignants de l'Ecole de commerce de Saint-Imier, René Chausse



L'Harmonie de la Croix-Bleue avec Patrick Lehmann.

Nombreuses fêtes de Noël

Comme partout ailleurs l'on organise à Tramelan, durant le mois de décembre, de très nombreuses fêtes de Noël. Les paroisses sont bien entendues les premières à célébrer ce bel événement et des cérémonies auxquelles sont associés les enfants sont organisées. Eglises diverses et communautés religieuses ont donc convié les fidèles à participer à ces fêtes.

La paroisse réformée célébrait Noël dimanche 21 avec la participation des enfants de l'Ecole du dimanche. Même date pour la paroisse catholique qui préparait la fête de Noël des enfants organisée par l'équipe 80. L'Armée du salut aussi se proposait de célébrer cette fête dans la joie avec chants, fanfare et pièce de théâtre. La Croix-Bleue (section, harmonie et «L'Espoir»), avec un programme de circonstance, mettait un accent tout particulier à cette fête de Noël à la maison de paroisse ce dernier samedi.

Et puis, il y avait encore le Noël des personnes âgées et des isolés, le Noël au Home des Lovières où le pasteur Pace dirigeait cette cérémonie à laquelle participaient le chœur mixte Anémones, le duo d'instrumentistes formé de Mme Monnat au piano et M. Marc Gagnebin au violon, le chœur mixte réformé, la Fanfare municipale, le club des accordéonistes, et l'école de danse de Mme Cattoni, alors que Mme Ulrike Droz apportait le message des autorités et le pasteur Samuel Gerber celui du Tout Puissant.

Mentionnons encore le Noël du Club des patineurs, celui du Cartel des organisations ouvrières qui voit toujours une grande participation d'enfants auxquels un programme musical et cinématographique était proposé. Des moments de joie et de louange où l'on aura pu donner un vrai sens à cette fête de Noël. (vu)

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

«Pour un Jura libre d'autoroute» La piste fédérale

La Fédération jurassienne de protection de la nature (FJPN) souhaite se faire entendre. La dernière possibilité qui s'offre à elle pour s'opposer au projet qualifié de «Mammouth» de la Transjurane est l'initiative populaire fédérale. L'Association suisse des transports soutient cette initiative qui sera lancée officiellement en février 1987, intégrée à un paquet de quatre qui concerne trois autres routes nationales. L'initiative jurassienne militera pour: «Un Jura libre d'autoroute».

La FJPN a commencé à se battre contre la Transjurane seulement en 1983 après s'être restructurée. Le vote populaire du 7 mars 1982 a vu le peuple jurassien accepter massivement le principe de la Transjurane par 71% de votes positifs. En 1984, la FJPN se sent flouée par l'administration cantonale qui lui présente des plans qui ne sont pas ceux qui seront mis en consultation quelques mois plus tard. Ne se sentant pas prise au sérieux, la FJPN lance une pétition qui rassemble rapidement 4.500 signatures déposées à Berne. La pétition n'a qu'une

valeur indicative, aujourd'hui, la FJPN souhaite changer le cours des choses.

TUNNEL SOUS LES RANGIERS

La FJPN et l'AST s'accordent à dire que le réseau des routes jurassiennes doit être amélioré, mais par des projets qui n'auraient qu'un faible impact sur la nature. En outre, les deux groupements pensent qu'un tunnel devrait être réalisé sous les Rangiers à l'instar du projet de La Vue-des-Alpes. La nouvelle réglementation concernant l'utilisation des taxes sur les carburants rend aujourd'hui

financièrement possible l'amélioration du réseau y compris la construction de tunnels. La FJPN s'oppose à un projet de Transjurane démesuré qui comprend trop d'échangeurs (6-7 entre Porrentruy et Delémont), qui s'adjoint une 4e piste inutile selon les initiateurs et dont l'emprise sur les terres agricoles est trop grande.

Donc une certaine constance de la part de la FJPN qui jette ses derniers pions en lançant une initiative qui demande aux Confédérés de donner la leçon aux Jurassiens. A relever que si l'initiative aboutit, un vote n'interviendrait pas avant quelque sept ans, soit 10 ans après que les Jurassiens ont accepté le principe de la Transjurane. D'ici là, de l'eau aura coulé sous les ponts de dame nature en faveur ou non des initiateurs.

Gybi

Enseignement renouvelé du français et cours d'appui Le Jura s'y met

Instauration de cours d'appui et introduction de l'enseignement renouvelé du français dans les écoles du canton: c'est pour la rentrée d'août 1987.

L'ordonnance qui régit l'introduction de cours d'appui et de soutien aux classes spéciales dans le canton du Jura compte une trentaine d'articles. Elle est en consultation auprès des partis, des communes et des autorités scolaires jusqu'au 1er mars 1987. Elle prévoit, en réponse à plusieurs interventions parlementaires récemment adoptées par le Parlement, d'instaurer des cours d'appui pour les élèves en difficultés et d'accroître les efforts de dépistage des difficultés. Pour cela, seront engagés un inspecteur scolaire spécialisé et un psychologue scolaire. De même, la répartition des cours d'appui entre les enseignants disponibles permettra de créer l'équivalent de 6,5 postes à temps complet, mais ces leçons seront réparties entre un plus grand nombre d'enseignants. Le coût de l'opération est de quelque 700.000 francs par an, dont environ 300.000 francs à la charge des communes, le solde étant supporté par le budget de l'Etat. Simultanément, un plan d'études romand pour les années 1 à 6 fait l'objet d'un examen qui devrait aboutir à son adoption par le canton du Jura dans les années 1989 vraisemblablement.

Jusqu'ici, les classes spéciales comprenaient des élèves souffrant de difficultés par trop hétérogènes. Il s'agira d'en harmoniser la composition et dépister plus tôt et mieux les difficultés scolaires dont souffrent les élèves, au degré primaire

notamment. Les décisions de placement dans de telles classes seront le fait désormais d'un organisme spécialisé. Un inspecteur scolaire spécialisé, un psychologue scolaire et pourvoiront. Quant aux cours d'appui, ils seront également dispensés en tenant compte de l'avis des spécialistes et ils le seront beaucoup plus tôt, grâce à un dépistage accentué. Les parents et les autorités scolaires auront leur mot à dire. D'un coût financier relativement modeste, ces mesures répondent à un besoin urgent, relevé dans de nombreux milieux et indépendamment de la réforme des structures scolaires.



bravo à

Mlle Cécile Fornasier,
de Saignelégier, fille de Raymond,
qui vient de terminer trois années de
formation pour l'obtention du diplôme
en hygiène maternelle et en pédiatrie
de l'Ecole d'infirmière de la
Pouponnière et l'Abri de Lausanne.

(y)

V. G.

Bougies et sapins de Noël: attention

L'Assurance immobilière du Jura communique:

Nous sommes en plein cœur des fêtes de Noël qui nous plongent, chaque année, dans une chaude atmosphère, agrémentée de l'ambiance multicolore des bougies de Noël. Malheureusement, chaque année, des incendies ou débuts d'incendies ternissent ces journées de joie et provoquent d'importants dommages.

C'est pourquoi nous lançons un appel à la prudence. Elles ont l'air si inoffensives, ces bou-

gies de Noël et pourtant, elles peuvent provoquer des drames. Il s'agit donc de prendre quelques précautions afin de ne pas gâcher ces fêtes.

Faisons attention aux points suivants:
- Ne jamais laisser des bougies allumées sans surveillance
- Placer les bougies à une distance suffisante d'objets inflammables (rideaux, branches de sapin, etc.)
- N'utiliser que des bougeoirs incombustibles pouvant recueillir la cire fondante

Nous profitons de l'occasion pour rappeler que les cheminées de salon ont souvent été aménagées en vue d'y préparer des feux d'agrément et non pour constituer un moyen de chauffage d'appoint. Plusieurs incendies qui se sont déclarés ces derniers temps dans des cheminées de salon ont démontré qu'ils étaient dus à des feux excessifs et de longue durée. Dans ce domaine également, il y a lieu de faire preuve de modération et de prudence, en particulier lorsqu'il s'agit de cheminées aménagées dans des anciens immeubles non-massifs. (comm)

Carnet de deuil

LE NOIRMONT. - Brusque décès au village de M. Marius Arnoux, dans sa 61e année. Revenant d'une commission le dimanche matin, il s'affaissa en pleine rue à la hauteur de la nouvelle église et décéda subitement. Bien connu par toute notre population, il est né le 8 janvier 1926 et était le neuvième enfant sur dix de la famille d'Alfred Arnoux, boîtier.

Après ses années de scolarité, il fit un apprentissage de mécanicien sur machines à écrire. Il devait par la suite travailler comme acheteur de boîtes or durant trente-six ans à la fabrique César Arnoux. Homme calme et ayant l'esprit de service, il fit partie de la SFG et de l'Echo des Sommières. Possédant l'esprit de famille, il affectionnait la compagnie de ses petits-enfants. Au mois de septembre 1951, il se mariait avec Mlle Denise Gigon et le foyer a eu la joie d'avoir deux garçons. (z)

Prudence!

Hier après-midi, dès après 16 heures, de nombreux accrochages se sont produits sur les routes du canton, au vu des conditions atmosphériques, provoquant des dégâts pour plusieurs milliers de francs. La police cantonale recommande aux usagers de la route de redoubler de prudence.

VIE POLITIQUE

Ouverture des magasins le 26 décembre Prise de position de l'USFM

L'Union syndicale des Franches-Montagnes communique:

Quelle mouche a donc piqué la direction de la Coop de La Chaux-de-Fonds? Nous apprenons avec une grande déception que quelques magasins de ce groupe ouvriront leurs portes le lendemain de Noël! Il aura donc fallu que le très mauvais exemple donné par le groupe Jelmoli l'année dernière, incite la direction chaux-de-fonnière à faire pareil qu'eux cette année, pour ne pas rester en arrière! Commerce oblige!

Il est d'usage que les commerces soient fermés dans les Franches-Montagnes et dans le Jura, comme dans le canton de Neuchâtel d'ailleurs. Alors pourquoi remettre en cause cet usage? N'aurons-nous pas déjà trop consommé pendant ses fêtes? Nous pensons que le personnel des magasins Coop ont le droit eux aussi de fêter Noël et de le bien fêter!

Suite des informations
jurassiennes

► 23

Gouvernement jurassien Gaston Brahier reprend l'éducation

Au cours de sa séance constitutive, tenue lundi matin à Delémont, le Gouvernement jurassien a procédé à la répartition des mandats entre les cinq ministres. C'est finalement le statu quo, le nouveau ministre, le radical Gaston Brahier, reprenant le Département de l'éducation et des affaires sociales laissé vacant par Roger Jardin réformiste, qui a renoncé à son mandat.

Les autres départements ne changent pas de titulaires. Ils seront donc les suivants: Département de la justice et de l'intérieur, Pierre Boillat, pdc, Département des finances et de la police, François Lachat, pdc, Département de l'économie publique,

Jean-Pierre Beuret, pcsi, Département de l'équipement et de l'environnement, François Mertenat, ps, Département de l'éducation et des affaires sociales, Gaston Brahier, plr.

Le Gouvernement a également reconduit les délégations existantes, soit pour le développement économique: Beuret, Boillat, Lachat; pour la question jurassienne: Boillat, Lachat, Mertenat; pour l'état-major cantonal de conduite: Boillat, Lachat, Mertenat; pour les réfugiés: Boillat, Brahier, Lachat.

Les présidences des délégations seront attribuées ultérieurement.

V. G.

Pas de chambardement

Ainsi la répartition des départements jurassiens ne subit pas de chambardement, ce qui est sans doute la meilleure des solutions possibles. Il serait faux de croire cependant que la répartition ait été aisée. Dans des déclarations antérieures, les ministres démocrates-chrétiens avaient annoncé leur désir: Pierre Boillat, voulait les finances, François Lachat, l'économie. Le maintien de François Mertenat à l'équipement et à l'environnement, s'imposait lui en raison de la situation particulière de la Transjurane notamment, sa présence pouvant atténuer les critiques, notamment de la gauche, contre la réalisation de la Transjurane.

Mais une rocade générale se heurtait à un premier principe, celui selon lequel les anciens qui désirent conserver leur département peuvent le faire. De son côté, le radical Gaston Brahier avait donné à entendre qu'il n'émittait pas de vœu particulier, mais qu'il accepterait très volontiers le Département de l'éducation et des affaires sociales, ce que sa condition d'enseignant permet de comprendre aisément.

On sait d'autre part que d'importantes réformes législatives sont en cours dans plusieurs départements, tels que le plan hospitalier, la loi sur le tourisme, la politique agricole, la réforme fiscale. Afin de permettre aux ministres concernés d'achever la tâche entreprise dans ces domaines, dont la liste n'est pas exhaustive, c'est bien le statu quo qui s'imposait comme étant la meilleure des solutions.

Même si cette bonne solution n'a pas été facile à se dégager des discussions entretenues entre les ministres, elle constitue à notre sens un très bon point pour le gouvernement, d'autant que les changements envisagés n'offraient pas l'assurance d'apporter des améliorations souhaitables ou souhaitées.

V. G.

REMERCIEMENTS

La famille de

MONSIEUR FRITZ CALAME-BRENZIKOFER

profondément touchée et réconfortée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui sont parvenus lors de son deuil, remercie vivement toutes les personnes de l'avoir entourée par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
SAINT-IMIER, décembre 1986.

La famille de

MONSIEUR JEAN-PIERRE LAENG

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR LOUIS FAHRNI

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

MADAME DANIEL GOY, SES ENFANTS OLIVIER ET KATIA; MADAME LÉONTINE GOY ET SES ENFANTS; MADAME MARIA ALESSANDRI ET SES ENFANTS,

profondément touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

MONSIEUR DANIEL GOY

vous remercient et vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Franco Paletti



souhaite un Bon Noël et une Joyeuse Année à tous ses amis et connaissances.
Les Breuleux, le 23 décembre 1986

SENSATIONNEL

FISHER
Beautiful technology.

FISCHER-VIDÉO P-975
Avec HQ «HIGH QUALITY»
VPS en option, 3 têtes vidéo.
Tuner à synthésizer, 40 pré-sélections, Programme x 5 sur 15 jours, QTR «Quick Time Recording» Commande à distance infrarouge pour 16 fonctions.

PRIX CHOC Fr. 998.-

Demandez une démonstration gratuite au magasin. A l'essai pendant une semaine, gratis. Service après-vente garanti. Facilités de paiement.

VIDEO TV *Frésard* HI-FI
Léopold Robert 31 La Chaux-de-Fonds

Fraiseuses à neige

de 3 à 30 CV, Rapid, Bolens, Jacobsen, Fujii.
8 CV dès Fr. 2 800.- + occasions.

Commerce spécialisé.
Vente, réparation, entretien.

Marcel Saas
Charrière 50
2300 La Chaux-de-Fonds
039/28 33 17

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15
☎ 039/23 22 00
La Chaux-de-Fonds

PRÊTS PERSONNELS

Un manque d'argent n'est pas un problème si vous contactez

MERCUREX S.à.r.l.
Rue du Château 1
1814 LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. (021) 54 41 33
Discrétion - Rapidité
Intérêts raisonnables

PETITES ANNONCES

Perdus - trouvés

ÉGARÉ CHATTE gris-tigré, sans collier, quartier du Grand-Temple.
☎ 039/28 37 30 ou 28 24 18.

Tarif réduit
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales exclues

offrez utile

ZÉNITH
LE CASTEL
ELUXA
Grand choix dans toutes les marques



von **gunten**

Léopold-Robert 23
☎ 039/23 50 44, La Chaux-de-Fonds

... TOUJOURS MOINS CHER CHEZ

DISCOUNT MEUBLES

MEUBLES - TAPIS - RIDEAUX
Le Crêt-du-Loche - ☎ 039/26 55 26

R O

Solution du mot mystère: Témoins

Montres

suisses, garanties 1 année.

PRIX DINGUES!
Au choix dès 30.-. En échange de la vôtre en état de marche ou non dès 20.-.

C.P.H., Jaquet-Droz 45.
Action 2000, Numa-Droz 114.
Boutique, Parc 39.
Offre spéciale: Noël - Nouvel-An.

ANNONCES CLASSÉES

«Offres d'emplois»

Parution les: **mardi**
jeudi
samedi



RESTAURANT DES COMBETTES
La Chaux-de-Fonds
fermé jusqu'au 2 janvier.

Impar Service - Impar Service - Impar Service

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

Bulletins d'enneigement

Office du Tourisme de La Chaux-de-Fonds: ☎ 039/28 75 75.
Office jurassien du tourisme: ☎ 032/93 18 24.
Office du Tourisme du Jura bernois: ☎ 032/93 64 66.

La Chaux-de-Fonds

Chapelle catholique chrétienne: 20 h, veillée de Noël de la Chorale Numa-Droz.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Coop 1, Neuve 9. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera.
Hôpital: ☎ 21 11 91.

CINÉMAS

Corso: 14 h 30, 17 h, 20 h 45, Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme.
Eden: 20 h 45, Howard... une nouvelle race de héros; 18 h 30, Chaînes et cuir pour soumission.
Plaza: 14 h, 16 h 30, 21 h, Le nom de la rose; 18 h 45, Manon des sources.
Scala: 15 h, 20 h 45, Basil détective privé.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 31 52 52. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17

Neuchâtel

Plateau libre: 21 h 15, A.S.B., Tropical Wave.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h, Beaux-Arts, av. du 1er-Mars. Ensuite ☎ 25 10 17.

CINÉMAS

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Le passage; 15 h, 17 h 30, 20 h 30, E.T.; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Runaway train.
Arcades: 18 h 45, Jean de Florette; 16 h 30, 21 h, Manon des sources.
Bio: 15 h, 20 h 45, La brûlure; 18 h 30, La grande bouffe.
Palace: 16 h 30, 18 h 30, 20 h 45, Basil détective privé.
Rex: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme.
Studio: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Crocodile Dundee.

Val-de-Ruz

Service de garde des pharmacies: en cas d'urgence, la gendarmerie renseigne, ☎ 53 21 33. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Deux flics à Chicago.
Hôpital de Fleurier: maternité et urgences, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.

Jura bernois

Saint-Imier: Cinéma Espace Noir, relâche.
Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.

Médecins: Dr Chopov 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan: Cinéma Cosmos, relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Bévilard: Cinéma Palace, relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont: Cinéma, relâche.

Les Breuleux: Cinéma Lux, relâche.

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: lu ☎ 51 13 01, ma-di ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bourquin, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

REMERCIEMENTS

On ne voit bien qu'avec le cœur.
L'essentiel est invisible pour les yeux.
Saint-Exupéry.

Les présences
Les messages
Les dons
Autant de témoignages qui nous ont touchés pendant ces jours de pénible séparation, lors du décès de notre très chère épouse et parente

MADAME ROSE ROBERT-JOLY

Merci de votre amitié.
Merci de l'avoir entourée durant sa longue épreuve.

MONSIEUR ANDRÉ ROBERT ET FAMILLE.

MADAME JEANNE FLUCKLIGER,
MONSIEUR ET MADAME SERGE FLUCKLIGER ET LEUR FILLE CÉLINE,
très touchés de l'affectueuse sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de

MONSIEUR VICTOR FLUCKLIGER

expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

Réception des avis mortuaires jusqu'à 22 heures

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à expédier sous enveloppe «imprimé» à 35 cts) Journal L'IMPARTIAL SA, service des abonnements, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom _____ Prénom _____
(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue _____
No postal Localité _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez _____
No postal Rue _____
Localité _____

Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.pl.
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50
- AVION: Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- PAIEMENTS: à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.

Tu as semé tant de bonheurs
sur ton chemin
Que nous en avons fait
de grands bouquets
Comme de ces fleurs des champs que tes petits-enfants
te cueilleront toujours
Car elles ont les couleurs
de la vie.

Monsieur Francis Matthey:

Monsieur et Madame Francis et Françoise Matthey-Daetwyler,
Renald, Diane, Joanne et Marie;

Monsieur et Madame Eric et Maria Matthey-Morandi, au Locle,
Stéphane;

Madame et Monsieur Josiane et Gabriel Greub-Matthey,
Manon et Aline;

Madame Assunta Matthey;

Les descendants de feu Humbert Verdon-Lauper;

Les descendants de feu François Matthey-Scherz,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part
du décès de

Madame May MATTHEY-DE-L'ENDROIT née VERDON

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman,
sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie enlevée à
leur tendre affection dimanche dans sa 67^e année, après une pénible
maladie.

Que ton repos soit doux,
comme ton cœur fut bon.
Au revoir Maymay

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 décembre 1986.

LA CÉRÉMONIE SERA CÉLÉBRÉE AU TEMPLE DE L'ABEILLE
MERCREDI 24 DÉCEMBRE À 14 H. 30.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue du Parc 53.

Prère de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA SAGNE

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon,
ton courage et ton bon moral
nous serviront d'exemple.

Monsieur Georges Leuenberger;

Les descendants de feu Armand Dubois;

Les descendants de feu Fritz Leuenberger,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire
part du décès de

Madame Hélène LEUENBERGER

enlevée à leur tendre affection lundi, dans sa 78^e année, après une
pénible maladie.

LA SAGNE, le 22 décembre 1986.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-
Fonds, mardi 23 décembre à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Sagne-Crêt 108 b.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Madame Marguerite Rubin,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part
du décès de

Monsieur Paul KUNKLER

leur très cher frère, parent et ami rappelé à Dieu le 14 décembre 1986 à
Saint-Cloud près de Paris, dans sa 81^e année.

La cérémonie religieuse a été célébrée au Temple de Boulogne le 18
décembre et l'incinération a eu lieu le même jour à Villetaneuse.

Marguerite Rubin,
10, rue du Locle,
La Chaux-de-Fonds.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le triste devoir de faire part du décès de

Madame May MATTHEY

mère de M. Francis Matthey, président du Conseil communal.

CONSEIL COMMUNAL

LA DIRECTION ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE LA RADIO-TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Germaine PERREGAUX

mère de leur collaborateur, M. Roland Perregaux.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE ZENITH INTERNATIONAL SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Micheline MARCHAND

leur fidèle collaboratrice dont ils garderont le meilleur souvenir.

JURA

LES GENEVEZ

Hausse des impôts

L'assemblée communale des Genevez a été présidée par M. Michel Boillat, et a réuni une soixantaine d'électeurs, qui ont accepté le passage de la quotité de l'impôt de 2,0 à 2,2. Il a aussi été voté un crédit de 100.000 francs pour la réfection du collège. (kr)

SOUBEY

Plan de zone adopté

Le plan de zones de protection et le règlement des sources de Theureux et des Planches, à Soubey, sont adoptés par le Gouvernement. Ils sont déposés auprès de l'administration communale où chacun peut les consulter. (Imp-rpju)

ROSSEMAISON

Deux candidats

Dans le délai fixé, deux candidats se sont inscrits pour la présidence des assemblées; L'élection aura lieu début janvier.

Il s'agit de MM. Joseph Annaheim, vétérinaire cantonal, et Gilbert Cortat. (kr)

Nomination

Au cours de sa dernière séance, le Gouvernement a nommé Martin Gigon, de Fontenais, collaborateur de la Trésorerie générale, nouveau chef du contrôle des finances de l'Etat. Il succède à Pierre Droz atteint par la limite d'âge dans la fonction publique. (rpju)

SOUVENIR

Maria SCAMARA-HOFER

1979 - 1986

Voilà déjà sept ans, que notre
maman nous a quittés.

Au fond de nos cœurs est gravée
la douce image du bonheur passé
ensemble où jamais ne règnera
l'oubli.

Tes enfants

INDICE CHAUFFAGE

Températures hebdomadaires moyennes
(degrés-heures hebdomadaires: DH)

Relevé du 8 au 15 décembre

Reqs.: Service cantonal de l'énergie
☎ 038/22 35 55

La Chaux-de-Fonds
+ 0,9 °C 2871 DH
(reqs.: CRIEE, ☎ 039/21 11 15)

Le Locle
+ 0,9 °C 2878 DH
(reqs.: Sl, ☎ 039/31 63 63)

Littoral neuchâtelois
+ 4,6 °C 2246 DH
(reqs.: Sl, ☎ 038/21 11 11)

Val-de-Ruz
+ 2,8 °C 2550 DH

Val-de-Travers
+ 1,7 °C 2747 DH

ASSURANCES ZIEGLER - LE LOCLE Agence générale Mobilière Suisse

Michel Ziegler et ses collaborateurs
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame May MATTHEY

mère de M. Eric Matthey, fidèle et estimé collaborateur de l'agence.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis mortuaire de la famille.

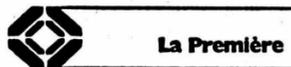
Les programmes radio de mardi



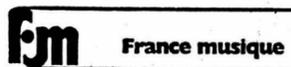
Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4,
Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7,
Coditel 100,6

- 6.00 Bulletin RTN-2001
- 6.04 Biscottes et café noir
- 6.30 Les titres + Météo
- 6.45 Journal neuchâtelois RTN-2001
- 7.00 Infos nat. internat. SSR
- 7.30 Bulletin RTN-2001
- 8.00 Bulletin SSR
- 8.30 Sélection TV
- 8.45 Naissances
- 8.50 Changement d'air
- 9.00 Le panier de la ménagère
- 9.15 Archibald raconte...
- 10.00 Matinal tardif
- 10.15 Questions de la semaine
- 10.30 Invité du jour
- 10.50 Conseils consommateurs
- 11.15 Jeux ou recettes
- 11.30 Déjeuner-show
- 12.00 Midi-infos RTN-2001

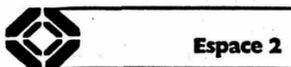
- 12.15 Journal neuchâtelois RTN-2001
- 12.30 Infos SSR
- 12.45 Grande parade des jeux
- 13.30 Déjeuner Show
- 14.40 2000 et un après-midi
- 17.00 Bulletin SSR
- 17.02 Memento cinéma
- 17.05 Hit-parade français
- 18.00 Titres du journal
- 18.05 Hit-parade français
- 18.50 Pyjama vole
- 19.00 Journal neuchâtelois RTN-2001
- 19.12 Regional News & Events
- 19.18 Eglises actualités
- 20.00 Ecran vidéo
- 20.30 Cocktail FM ou retransmissions sportives
- 23.00 Country & Folk
- 23.00 Surprise nocturne



Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00). 9.05 On va vers l'été. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 14.45 Lyrique à la une. 15.15 Figure de proue. 15.30 Parcours santé. 16.05 Version originale. 16.40 Parole de Kid. 17.05 Première édition avec M. Baettig. 17.35 Les gens d'ici. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 L'envie de la vie. 0.05 Couleur 3.



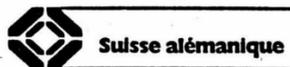
7.10 L'imprévu. 9.07 Le matin des musiciens. 12.05 Le temps du jazz. 12.30 Concert: *Vêpres pour la fête de Saint-Théodore*, de Monteverdi. 14.02 Thème et variations. 15.30 Le piano de Debussy. 17.35 Tableaux d'Orsay. 18.25 Ogives. 19.10 Histoire d'une gare, etc. 20.00 Concert: *La chauve-souris*, de J. Strauss. 24.00 Les soirées de France musique; poisons d'or.



9.05 Séquences. 9.30 Post-scriptum. 10.00 Points de repère. 10.30 Les mémoires de la musique. 11.00 Idées et rencontres. 12.05 Musimag. 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.00 Toi, l'étranger... 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.05 Visages de la musique. 20.30 En direct. 22.00 Notes et post-scriptum. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.



6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 9.00 Info RSR 1. 9.05 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 Radio ça mord. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Magazines. 19.00 Formule 1. 20.00 Info RSR 1. 20.05 C3 ou reportages sportifs.



9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 14.30 Le coin musical. 15.00 Nostalgie en musique. 16.00 Chants de l'Avent. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme. 20.00 Pays et gens. 21.00 Résonances populaires. 22.00 Andersson klinget es so. 23.00 Tonspur. 24.00 Club de nuit.



9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Animation et jeux. 11.00 Joyeux Noël, chers clients! 12.15 Le coup de fil du *Journal du Jura*, Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.15 Effets divers. 14.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Rêve de jour. 17.30 Nos vieux tubes. 18.00 Journal et sports. 18.30 Nos vieux tubes. 19.00 Flash light. 20.30 Heavy metal fusion.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial S.A.,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Tél. 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Bailloz.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Régionale. - Georges Kurth, Sports. - Christiane Ory, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veys, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:

Catherine Roussy, Pierre-Alain Favre.

Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: PUBLICITAS

mardi

TELEVISION

Suisse romande

France 1

a2 France 2

France 3

Suisse alémanique

Suisse italienne

- 11.00 Halley, une comète à revoir
- 12.00 Le petit poisson
- 12.15 Benny Hill
- Série comique.
- 12.45 Téléjournal
- 12.50 La cuisine des anges
- Des enfants, émules de Girardet, confectionnent des repas. Ils sont filmés à leur insu.
- 13.00 Allô parrain, ici la Chaîne du bonheur
- 13.05 Arsène Lupin
- Le bouchon de cristal. Avec G. Descrières.
- 14.00 Star
- Film de R. Wise (1968), avec J. Andrews, R. Crenna, M. Craig, R. Reed. Au début du siècle, à Londres. La fille d'un artiste de cabaret s'inscrit à un cours de danse. C'est Gertrude Lawrence, et elle rencontre là un garçon timide, Noël Coward.
- 16.40 Sauce cartoon
- 16.50 Les petits flocons
- David le gnome - Les Babibouchettes en fête - Denis la malice.
- 17.55 Starksy et Hutch
- Poker.
- 18.40 Allô parrain, ici la Chaîne du bonheur
- 18.45 Dodu Dodo
- 18.55 Symphonie
- On retrouve Marcel, arrivé d'Italie, dans l'atelier d'un sertisseur qui a remplacé les diamants des pièces de la collection par des faux.
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 Docteur Jivago
- Film de D. Lean (1965).



A 23 h 15
Contes et récits du Jura
Histoires racontées par François Maître (Soubey), Stéphane Froidevaux (Le Bémont) et Irène Surdez (Les Breuleux).
Photo: Stéphane Froidevaux, du Bémont. (tsr)

23.30 Téléjournal

- 10.45 Antiope 1
- 11.15 La Une chez vous
- 11.30 Croque-vacances
- 12.00 Flash
- 12.02 Tournez... manège Midi trente
- 13.00 Journal
- 13.50 La petite maison dans la prairie
- Le monstre du lac.
- 14.40 Croque-vacances
- 17.00 Omer Pacha
- 17.30 L'île mystérieuse
- Premier épisode. L'évasion. Au cours de la guerre de Sécession, des prisonniers des Sudistes parviennent à s'évader à bord d'un aérostat.
- 18.25 Minijournal
- 18.35 La vie des Botes
- 19.10 Santa Barbara
- 19.40 Emission d'expression directe
- 20.00 Journal
- 20.25 Loto sportif première
- 20.35 Le rire de Caïn
- Dernier épisode. Les vivants et les morts. Teddy enseigne maintenant à l'université de Bruxelles, où il vit avec le petit David.



A 21 h 35
La répétition ou l'amour puni
Pièce de Jean Anouilh, avec Anny Duperey, Emmanuelle Béart, Pierre Arditi, etc. Dans un château de province, un couple d'aristocrates décide de monter une pièce de théâtre. Mais les répétitions tournent d'abord au psychodrame, puis au drame.
Photo: Anny Duperey. (tfl)

0.10 Journal
0.25 Destinations futures

- 6.30 Régie française des espaces
- 6.45 Télématin
- 9.00 Antiope vidéo
- 10.30 Les rendez-vous d'Antenne 2
- 10.35 L'aube des hommes
- 11.30 Les carnets de l'aventure
- Vingt ans à l'assaut des volcans.
- 11.55 Météo
- 12.00 Midi informations
- 12.04 La force du destin
- La jeune Pauline de Carumont s'éloigne de son fiancé Jean-François, un critique de jazz.
- 12.25 Flash info
- 12.30 L'académie des 9
- 13.00 Journal
- 13.50 Aujourd'hui la vie
- A vif: les jouets.
- 15.00 Simon et Simon
- Quatre ans après.
- 15.50 C'est encore mieux
- Paprs-midi
- 17.30 Récré A2
- 18.05 Le pont sur la Moselle
- Dernier épisode. A Venise, Michèle annonce à Martin qu'elle est enceinte.
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Actualités régionales de FR3
- 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard
- 20.00 Journal



A 20 h 35
Le léopard
Film de Jean-Claude Sussfeld (1984), avec Claude Brasseur, Dominique Lavanant, Marius Weyers, etc. De nos jours, en Afrique, les tribulations d'une romancière farfelue et d'un baroudeur, ex-agent des Services spéciaux. Durée: 95 minutes.
Photo: Dominique Lavanant et Claude Brasseur. (a2)

22.10 Mardi-cinéma
Mardi-cinéma fête son 20^e anniversaire, avec J. Poirot, M. Serrault, F. Huster, N. Garcia, J. Moreau.
23.15 Journal
23.40 Régie française des espaces

- 12.00 Tribune libre
- 12.15 La vie à plein temps
- 13.00 Zorro
- 13.27 Petit à petit passionnement
- 13.30 Muppets show
- 13.55 Petit à petit passionnement
- 14.00 Contes savoureux d'Auvergne
- 14.15 Laurel et Hardy
- 14.30 Le Père Noël revient de guerre
- 15.00 Les évasions célèbres
- L'enquête de l'inspecteur Lamb.
- 16.00 Deux ans de vacances
- Forbes et Pike débarquent les jeunes gens.
- 17.00 Mickey, Donald et C^{ie}
- 17.55 Croqu'soleil
- 18.00 Télévision régionale
- 18.57 Juste ciel
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.55 Les Entrechats
- 20.00 Tous en piste
- Au bénéfice de l'Unicef, avec J. Cohen, R. Laurens, J.-L. Lahaye, M.-P. Belle, la Compagnie Créole.
- 20.30 D'accord, pas d'accord



A 20 h 35
Superman III
Film de Richard Lester (1983), avec Christopher Reeve, Richard Pryor, Jackie Cooper, etc. Une nouvelle aventure de Superman face à un super ordinateur. Durée: 120 minutes.
Photo: Christopher Reeve. (fr3)

22.40 Journal
23.05 Prélude à la nuit
Etudes symphoniques en forme de variations opus 113, de R. Schumann, interprétées par C. Helffer.

Demain à la TVR
10.25 L'enfance du Christ
12.00 Le petit poisson
12.15 Benny Hill
13.05 Arsène Lupin
14.00 Vive les reines!
15.20 La fièvre de l'or, film.

- 16.15 TV scolaire
- 17.00 La maison des jeux
- 17.30 TV scolaire
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Mino
- 19.00 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.05 Der Fahnder
- 21.00 Rundschau
- 22.05 Tips
- 22.10 Téléjournal
- 22.25 Ziischtings-Club

ARD Allemagne 1

- 13.20 Chefs-d'œuvre de la musique
- 13.35 Souvenirs, souvenirs
- 14.05 Die Zeitmaschine, film.
- 15.50 Téléjournal
- 16.00 L'esclave Isaura
- 16.25 Rund um den Dom
- 16.45 L'humour du mardi
- 17.45 Téléjournal
- 17.55 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Der Montagssmaler
- 21.00 Panorama
- 21.45 Miami vice
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Le monde culturel

Allemagne 2

- 13.25 Als Amerika nach Olympia kam
- 14.15 Wer sind schon reich beim Militär? Film.
- 15.40 En forme
- 16.05 Pinnwand
- 16.20 Piiff
- 17.00 Informations régionales
- 17.15 L'illustré-télé
- 17.45 Mit dem Kopf durch die Wand
- 18.20 Der Untermieter
- 19.00 Informations
- 19.30 Transplantations cardiaques
- 20.15 Rache ist ein süßes Wort
- Téléfilm de J. London.
- 21.45 Journal du soir
- 22.05 Die Walsche, téléfilm.
- 23.40 Arcangelo Corelli

S3 Allemagne 3

- 18.00 Rue Sésame
- 18.30 Zoos du monde
- 19.00 Journal du soir
- 19.30 Une décennie allemande
- 20.15 Das Leben?
- 21.00 Actualités
- 21.15 Der Marshall, film.
- 23.20 8 x USA

- 12.50 Masada
- 14.00 Téléjournal
- 14.05 Téléallye
- 14.35 Nautilus
- 15.35 Tom, Dick et Harriet
- 16.00 Musicland
- 16.40 Gli emigranti
- 17.45 TSI jeunesse
- 18.45 Téléjournal
- 19.00 Le quotidien
- 20.00 Téléjournal
- 20.30 Le due vite di Mattia Pascal
- 21.40 Willy Waw
- 22.15 Téléjournal
- 22.25 Tatort

RAI Italie 1

- 7.20 Uno mattina
- 9.35 L'aventure di Sherlock Holmes
- Téléfilm.
- 10.30 Azienda italia
- 10.50 Intorno a noi
- 11.45 Conferenza stampa
- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Heidi, dessin animé.
- 15.00 Cronache italiane
- 15.30 Schede-storia
- 16.00 Vacanze d'inverno
- Film de C. Mastrocinque.
- 17.00 TG 1-Flash
- 17.05 Vacanze d'inverno (2^e partie).
- 17.55 Dizionario
- 18.10 Spazio libero
- 18.30 Concerto di Natale
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Ottantasei
- 22.15 Telegiornale
- 22.25 41^e premio maschero d'argento
- 23.30 Artisti allo specchio

SKY CHANNEL

- 7.30 The DJ Kat show
- Divertissement.
- 8.30 Sky trax
- 13.10 Skyways, série.
- 14.00 City lights
- 14.25 New animal world
- 15.00 Sky trax
- 17.00 The DJ Kat show
- Divertissement.
- 18.00 I dream of Jeannie
- Série comique.
- 18.30 Hazel, série.
- 19.00 Hogan's heroes
- Série comique.
- 19.30 Get smart
- Série comique.
- 20.00 The Paul Hogan show
- 20.30 Family hours
- Série dramatique.
- 21.20 NFL
- American football 1986
- 22.30 Sky trax

A PROPOS

Le Canard provençal

Yvan Audouard, c'est l'une des plumes satiriques les plus connues de France. Depuis un paquet d'années, il collabore à la rédaction du «Canard enchaîné». Plume acerbe à cette occasion, mais plume tendre lorsqu'il évoque la Provence, son pays d'origine. Car Yvan Audouard est avant tout écrivain. Avant tout, il a voulu chanter les louanges de son pays. A l'instar de Pagnol ou Marie Mauron, disparue récemment, il a décrit son coin de terre. Avec amour. Marcel Jullian, dans le cadre de ses «Projections privées», conviait dimanche l'écrivain-journaliste (plutôt l'écrivain) à un large tour d'horizon de cette terre trop souvent méconnue.

En effet, que fait le touriste lorsqu'il débarque dans cette région avec tous ses préjugés. Il y recherche le soleil, certes. Mais s'y rend aussi avec ses idées toutes faites, sur le comportement, les habitudes et les réactions de ces Provençaux, taxés à tort de râleurs. Et qui revendiquent une appartenance à une civilisation bien plus antique que celle de la France profonde. Une souche gréco-romaine indéfectible, qui fait leur fierté.

Yvan Audouard a tenté de détruire cette réputation de «grandes gueules» et faire s'entendre la tendresse et la poésie, pas toujours évidentes, mais bien réelles, de ce coin de terre. Yvan Audouard père de

loin la Provence authentique. Celle du verbe forme de pudeur, celle de la mort, dont on ne parle qu'avec retenue. Celle de l'amour provençal, toujours courtois, mais pour lequel on se tue (L'Arlésienne). Celle des merveilles, aussi. Car la terre, ingrate lorsqu'elle est privée d'eau (Jean de Florette, Manon des Sources) est paradoxalement un véritable sanctuaire naturel.

Emission-visite, à travers diverses rencontres avec des artistes du pays. Avec un nouveau poète, Max-Philippe Delavoulet. Avec un autre, plus connu, André de Richaud, admirablement déclamé par Michel Piccoli. Avec un peintre, Auguste Chabaud, qui déclarait: «Le Midi est dépouillé, sobre et grand, réduit aux contours de sa roche.» Qui, jusqu'à la fin de sa vie, préféra travailler ses sujets favoris. En Provence. Et qui, pendant plusieurs années, n'a pu se fixer définitivement à Paris, capitale du fauvisme, mouvement auquel il adhérait.

L'ombre de personnages plus célèbres a également plané tout au long de l'émission. Ceux qui ont contribué à faire connaître cette terre: Henri Bosco qui écrivait mieux que partout ailleurs en Provence, Frédéric Mistral ou Marcel Pagnol, qui racontait les destins d'hommes avec une sensibilité sans nulle autre pareille.

Une Provence vivante.

Daniel Hanser

A VOIR

Le léopard: un couple sympathique et farfelu

La première rencontre entre le commandant Lartigue et Pauline Fitzgerald a eu lieu chez Latimer, leur éditeur commun. Lartigue est un ancien agent secret qui écrit des romans d'aventures sous le pseudonyme du «Léopard». Pauline a fait fortune une dizaine d'années auparavant grâce à une série d'ouvrages dont le héros, Nick Denver, s'inspirait d'un homme qu'elle avait follement aimé à 18 ans... Entre eux, on ne peut pas vraiment dire que ce soit le coup de foudre. D'autant plus que Latimer conseille à Pauline d'en finir avec Nick Denver et

de prendre exemple sur Lartigue qui raconte des histoires vécues.

Pauline n'a pas besoin d'aller chercher très loin l'inspiration. A peine sortie du bureau de Latimer, elle se retrouve avec un homme mort dans les bras... Et lorsque, remise de ses émotions, elle décide d'aller chercher l'inspiration en Afrique, elle est kidnappée dès son arrivée! Heureusement, Lartigue a repris du service... On ne peut s'empêcher de penser à «African Queen» de John Huston, à la vue de ce couple si mal assorti: le baroudeur bourru et mal rasé et la romancière

bon chic bon genre, entraînés contre leur volonté dans la même aventure. Mais cet «African Queen» là a des allures de bande dessinée à la Tintin! Dominique Lavanant et Claude Brasseur forment un couple fort sympathique et tout à fait farfelu qui sait souvent être émouvant. Et même si on ne rit pas d'un bout à l'autre des mésaventures des héros, on ne s'ennuie jamais.

Le réalisateur de cet agréable film, Jean-Claude Sussfeld, fut assistant, entre autres, de Sauter, Oury et Boisset avant de signer, en 1981, son premier long métrage, «Elle voit des nains partout». «Le léopard» est sa deuxième réalisation. Il faut en tenir compte avant de démolir un film qui pêche, bien sûr, par quelques maladresses au demeurant fort excusables. (A2, 20 h 35 - ap)

Le Docteur Jivago

«Le Docteur Jivago» est la troisième superproduction dirigée par David Lean, qui pourtant avait fait ses débuts dans un registre bien différent, le film intimiste («Brève rencontre») ou l'adaptation littéraire («Oliver Twist»).

La carrière de David Lean était sur le déclin quand on lui donna l'occasion de réaliser «Le Pont de la Rivière Kwai», d'après un roman de Pierre Boulle. La beauté des images, l'interprétation d'Alec Guinness, une musique entraînant restée célèbre firent du film un succès.

David Lean récidivait cinq ans plus tard avec «Lawrance d'Arabie» probablement son meilleur film de cette période. C'est «Lawrance d'Arabie» qui a fait d'Omar Sharif, jusqu'alors cantonné dans les studios égyptiens, une vedette internationale. En 1966 sort «Le Docteur

Jivago». Omar Sharif y tient le rôle principal. Grande épopée enneigée à travers les tempêtes de la révolution russe, le film, soutenu par la musique de Maurice Jarre, est aussi fidèle que possible au roman de Boris Pasternak.

«La Fille de Ryan» n'aura pas, en 1970, le même succès. On pouvait croire finie la carrière du cinéaste anglais. Il n'en est rien. Après quinze ans de silence, âgé de plus de 75 ans, David Lean nous donnait encore «La Route des Indes», un film qui montre que le cinéaste n'a rien perdu de son talent et que ce genre de cinéma n'a rien perdu non plus de son intérêt.

La grande réussite de David Lean, c'est d'avoir montré que, contre toute attente, l'écran large du 70 mm était le cadre idéal des plus fines analyses psychologiques. (TSR, 20 h 05 - sp)

CONNAISSEZ-VOUS NOTRE CONTRAT D'ENTRETIEN ?
(avec épargne)
● Unique en son genre
● Pour tout achat de TV, vidéo et hi-fi
● Dépannage dans les 24 heures
M. Michel Jeanneret est à votre disposition.
Téléphone SA Diffusion
Nouvelle adresse: Fbg de l'Hôpital 26
2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 00 60

TELEPHONIE SA
Diffusion